

# Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique - Octobre 2026 -



# Sommaire

|                                                                                                   |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>SYNTHESE .....</b>                                                                             | <b>3</b>  |
| <b>AVANT-PROPOS SUR LES PANELS.....</b>                                                           | <b>5</b>  |
| <b>CONTEXTE ACTUEL.....</b>                                                                       | <b>6</b>  |
| <b>EFFETS DE LA CANICULE ET DE LA SECHERESSE DE CET ETE SUR LES FILIERES BIO FRANÇAISES .....</b> | <b>19</b> |
| <b>FILIERES ANIMALES.....</b>                                                                     | <b>21</b> |
| SECTEUR LAITIER.....                                                                              | 21        |
| SECTEUR DES VIANDES BOVINES, OVINES ET PORCINES .....                                             | 35        |
| SECTEUR AVICOLE .....                                                                             | 46        |
| SECTEUR APICOLE .....                                                                             | 56        |
| <b>FILIERES VEGETALES .....</b>                                                                   | <b>57</b> |
| SECTEUR DES CEREALES, OLEAGINEUX ET PROTEAGINEUX .....                                            | 57        |
| SECTEUR DES FRUITS ET LEGUMES .....                                                               | 66        |
| SECTEUR VITICOLE .....                                                                            | 72        |
| <b>EVOLUTION DU MARCHE FRANÇAIS .....</b>                                                         | <b>80</b> |
| <b>ECHOS DU MONDE.....</b>                                                                        | <b>99</b> |

## Effets de la canicule et de la sécheresse de cet été sur les filières bio françaises

Non seulement la canicule de cette année a eu des conséquences néfastes sur la production agricole bio, mais elle fait également peser un risque sur le potentiel de production bio des deux prochaines campagnes, alors même que la demande en produits bio progresse.

### Productions animales biologiques

#### Lait de vache

Avec près de 580 millions de litres, la collecte de lait de vache bio a reculé de 2,0 % au cours du premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025.

La moyenne du prix bio réellement payé aux producteurs de juillet 2025 à juin 2026 a été de 548,27 €/1 000 L, soit une hausse de 3,1 % par rapport à l'année précédente.

Au cours du premier semestre 2026, les ventes de produits laitiers<sup>1</sup> bio en GMS ont progressé de 2,3 % en volume et de 3,2 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

#### Viandes bovines, ovines et porcines

Au cours du premier semestre 2026, les ventes de viandes bio hachées en GMS (hors EDMP) ont reculé de 4,0 % en volume, mais progressé de 12,6 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

#### Aviculture

Au premier semestre 2026, les ventes d'œufs bio en GMS ont reculé de 1,8 % en volume par rapport au premier semestre 2025, mais progressé de 2,6 % en valeur.

#### Apiculture

En 2025, la production de miel bio s'est élevée à 5 690 tonnes, elle a ainsi plus que doublé par rapport à 2024.

### Productions végétales biologiques

#### Grandes cultures

Au cours de la campagne 2025/2026<sup>2</sup> :

- La collecte globale de céréales (bio et en C2) a progressé de 27 % par rapport à la campagne précédente,
- Les mises en œuvre de blé tendre par les meuniers ont progressé de 2 %,
- Les mises en œuvre de céréales par les FAB<sup>3</sup> ont baissé de 4 % (blé tendre : -9%, maïs : -11 %, triticales : +1 %, orge : +16 % et avoine : +91 %),
- Les importations de céréales bio et en C2 ont reculé de 38 %,
- La collecte globale de graines d'oléagineux (bio et en C2) a reculé de 3 %,
- Les mises en œuvre<sup>4</sup> de graines d'oléagineux par les FAB ont reculé de 36 %,
- Il n'y a eu aucune importation de graines d'oléagineux bio et en C2,
- La collecte globale de graines de protéagineux (bio et en C2) a progressé de 24 %,
- Les mises en œuvre de graines de protéagineux par les FAB ont reculé de 8 %,
- Les seuls protéagineux bio et en C2 importés ont été les pois.

---

<sup>1</sup> Dont le lait

<sup>2</sup> La campagne a commencé au 1<sup>er</sup> juillet 2025.

<sup>3</sup> Fabricants d'aliments du bétail

<sup>4</sup> i.e. la transformation

## **Fruits et légumes**

Les achats de pommes de terre bio par les ménages ont baissé de 3,1 % en volume et de 11,2 % en valeur au deuxième trimestre 2026 par rapport au deuxième trimestre 2025.

## **Vins**

Au premier semestre 2026, les ventes de vins bio tranquilles en GMS (hors EDMP) ont reculé de 6,0 % en volume et de 5,7 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

Au premier semestre 2026, les ventes de mousseux et champagnes bio en GMS ont globalement progressé de 10,5 % en volume et de 9,5 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

## **Evolution du marché bio français**

Au cours du premier semestre 2026, les ventes au détail de produits bio sur le marché français ont progressé de 4,8 % en valeur, avec +2,1 % en GMS et +9,3 % en magasins spécialisés.

## **Echos du Monde**

En 2025, les importations de produits bio en provenance des pays tiers par l'UE ont augmenté de 12,8 % en volume par rapport à 2024.

Les marchés bio danois et néerlandais ont progressé en 2025 par rapport à 2024.

## Avant-propos sur les panels

Le panel CIRCANA/Agence BIO couvre les hypermarchés, les supermarchés, les magasins de proximité, l'EDMP<sup>1</sup>, l'e-commerce et la livraison à domicile (e-LAD). La catégorie "tous circuits GMS" ne comprend pas la livraison à domicile, en raison de recouvrements avec l'e-commerce.

L'e-commerce correspond au drive.

Pour les PGC, l'année est divisée en 12 périodes, les trimestres sont donc égaux en durée, tandis que pour les vins tranquilles elle est divisée en 13 périodes, avec un troisième trimestre plus long que les autres.

La catégorie "liquides" ne comprend pas les vins tranquilles.

Kantar Wordpanel a récemment changé de nom pour devenir Worldpanel by Numerator. Ce panel englobe les achats déclarés par 12 000 ménages français<sup>2</sup> en hypermarchés et supermarchés, e-commerce, magasins EDMP et proximité, commerces traditionnels, marchés/foires et on-line. Ne sont pas incluses toutes formes de consommation hors domicile ou non destinées à la consommation familiale. Quelques exemples de consommation non incluses : consommation en vacances, restauration hors domicile et achat non destiné à la consommation familiale (consommation au bureau par exemple).

Les relevés du RNM sont effectués dans environ 150 GMS représentatives en France (hypermarchés et supermarchés de plus de 1 000 m<sup>2</sup>, hors EDMP).

Sources :

Worldpanel by Numerator, CIRCANA et RNM/FranceAgriMer – septembre 2026

---

<sup>1</sup> Enseignes à Dominante de Marques Propres

<sup>2</sup> Panel représentatif de la population française

## 1) Monde

### Changement climatique et El Niño

Début son rapport du 2 septembre 2026<sup>1</sup>, le Programme des Nations unies pour l'environnement a officiellement reconnu que le seuil de +1,5 °C de réchauffement climatique, objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de 2015, sera prochainement dépassé (avant 2030, d'après certains climatologues). L'organisation propose une nouvelle trajectoire : après un pic de température, revenir sous cette limite d'ici 2100 grâce à des efforts radicaux et des transformations systémiques, incluant une réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre, le déploiement massif des énergies renouvelables et l'élimination active du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. Cependant, certaines conséquences, comme la montée des eaux ou les extinctions d'espèces, seront irréversibles. Le PNUE souligne que chaque dixième de degré évité compte pour limiter les dommages et que cet objectif reste la meilleure option disponible pour éviter un emballement du réchauffement climatique.

Selon le GIEC, même un réchauffement limité à 1,5 °C exposerait environ 950 millions de personnes au stress hydrique et à la désertification et augmenterait de 24 % la part de la population mondiale exposée aux inondations par rapport à aujourd'hui. Il mettrait 14 % des espèces de la planète en danger d'extinction et les récifs coralliens déclineraient de 70 % à 90 %.

Le phénomène actuel d'El Niño<sup>2</sup> devrait être particulièrement virulent, avec un pic attendu pour novembre-décembre 2026, et pourrait même devenir le plus puissant jamais enregistré depuis 1950, selon les prévisions de l'Agence océanique et atmosphérique américaine et de l'Organisation météorologique mondiale. Ce phénomène naturel, qui se produit tous les deux à sept ans, provoque déjà des sécheresses inédites, des inondations dévastatrices et perturbe l'économie mondiale, notamment la production agricole, le commerce maritime et les chaînes d'approvisionnement. Les scientifiques estiment qu'il y a 75 à 90 % de risques qu'il dépasse en intensité tous les épisodes précédents, avec des températures de surface du Pacifique déjà jusqu'à +2,6 °C au-dessus de la normale mi-juillet-début août. Le réchauffement planétaire aggrave les épisodes d'El Niño. L'intensité prévue pour cet épisode d'El Niño est telle qu'elle pourrait faire chuter la production agricole mondiale de 14,3 % selon la banque italienne UniCredit.

En septembre, l'OMS a mis en garde contre les importantes conséquences sanitaires d'El Niño, susceptibles d'accroître les risques de canicules, de maladies vectorielles<sup>3</sup> (dengue, paludisme, chikungunya), de malnutrition et de choléra. L'ONU appelle les pays à renforcer dès maintenant leurs systèmes de santé face à un épisode qui pourrait être l'un des plus puissants jamais observés.

---

<sup>1</sup> <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/communiqu%C3%A9-de-presse/pnue-le-monde-est-en-passe-de-d%C3%A9passer-15-degc-de>

<sup>2</sup> Ce phénomène naturel, dont l'existence n'est pas liée au réchauffement planétaire, démarre au printemps, s'amplifie à l'automne pour atteindre un pic en décembre ou janvier, avant de s'achever au printemps suivant.

<sup>3</sup> Maladies infectieuses transmises par un organisme vivant appelé vecteur, le plus souvent un insecte piqueur.

## **La COP<sup>1</sup> 17**

La COP17 d'août 2026 a échoué à adopter un accord contraignant sur la sécheresse, bloqué notamment par les Etats-Unis. Le budget de la Convention a été maintenu et le pastoralisme reconnu comme solution.

### **Eau**

L'Organisation météorologique mondiale a alerté sur une diminution rapide des réserves mondiales d'eau douce liée au changement climatique et à la surexploitation des ressources. En effet, 42 % des terres étaient en déficit hydrique en 2025, les glaciers et les nappes phréatiques continuant de reculer. Elle appelle à une meilleure gestion de l'eau, à la protection des écosystèmes et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### **Pesticides**

Une étude, publiée en 2026 dans la revue scientifique *Frontiers in Public Health*, révèle que près de la moitié des agriculteurs du monde sont intoxiqués chaque année par les pesticides, soit plus de 400 millions de personnes. Ces intoxications provoqueraient environ 11 000 décès par an, principalement en Asie et en Afrique.

### **Conflits et céréales**

Le conflit autour de la mer Noire perturbe fortement les exportations agricoles russes et ukrainiennes, entraînant une grande volatilité des prix mondiaux du blé et du maïs. Les blocages portuaires et les bombardements d'infrastructures céréalières ralentissent les flux d'approvisionnement et fragilisent la sécurité alimentaire internationale.

L'Ukraine cherche à compenser ces difficultés en demandant à l'Union européenne d'augmenter les quotas d'importation sans droits de douane et en développant les exportations terrestres. Sur le terrain, les agriculteurs ukrainiens font face à des récoltes bloquées, des prix en chute libre et des attaques visant silos, hangars et moyens de transport. Malgré une production parfois abondante, les difficultés logistiques empêchent l'écoulement normal des récoltes. Les producteurs ukrainiens craignent de perdre durablement leurs marchés au profit d'autres pays exportateurs.

### **Céréales**

La FAO prévoit une production mondiale de céréales proche de 3 milliards de tonnes en 2026, en recul de 2 % par rapport à 2025. Cette baisse s'explique principalement par une récolte de maïs décevante, notamment en Europe, où la sécheresse et les fortes chaleurs ont affecté les rendements. À l'inverse, les perspectives du blé s'améliorent : la production mondiale est attendue en hausse par rapport aux précédentes estimations, grâce à de meilleures récoltes dans plusieurs grands pays producteurs, malgré les difficultés persistantes d'exportation de l'Ukraine.

### **Système alimentaire mondial**

La Banque mondiale estime que le système agroalimentaire mondial doit être profondément réformé et que les financements climat pour l'agriculture doivent être fortement augmentés. Elle préconise notamment la réorientation des subventions agricoles vers des pratiques plus durables et moins émettrices de gaz à effet de serre et le développement des protéines végétales et de l'agroforesterie.

---

<sup>1</sup> Conférence des parties

## **Coût d'une alimentation saine**

D'après la FAO, le coût d'une alimentation saine a augmenté de 25 % en 5 ans. Ce coût s'élève à 4,28 \$ par personne et par jour, indique son rapport 2026 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde

## **Union européenne**

### **Changement climatique et effets sur le secteur agricole**

La sécheresse et les canicules de l'été 2026 ont fortement affecté l'agriculture européenne, en particulier en France<sup>1</sup>, Allemagne, Italie, Autriche, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie et Roumanie. Les pays du Benelux, la Slovénie et la Croatie sont eux aussi touchés, bien que plus modérément.

Les rendements des cultures d'été, du maïs, des pommes de terre et des fourrages ont fortement baissé, avec des pertes pouvant atteindre 70 % dans certaines zones non irriguées. L'approvisionnement en fourrage inquiète particulièrement les éleveurs, tandis que la production de miel a chuté dans certaines régions<sup>2</sup>. La production laitière est également touchée à cause du stress chez les animaux provoqué par la chaleur. Ces baisses de production pourrait alimenter l'inflation alimentaire, aggravée par la hausse des coûts des intrants et le retour du phénomène El Niño.

Face à la crise, l'UE dispose de moyens financiers limités : la réserve de crise agricole est déjà épuisée et Bruxelles propose surtout des avances d'aides PAC et des dérogations réglementaires.

La Commission européenne appelle désormais à renforcer l'adaptation de l'agriculture au changement climatique via l'irrigation, la gestion de l'eau, l'agroforesterie, les assurances climatiques et des investissements de long terme.

IFOAM Organics Europe estime que les épisodes de sécheresse et de chaleur extrême deviennent des risques structurels pour l'agriculture européenne et appelle à renforcer la résilience des systèmes alimentaires plutôt que de se limiter aux aides d'urgence. L'organisation souligne que certaines pratiques de l'agriculture biologique (sols riches en matière organique, diversité des cultures, autonomie des exploitations) peuvent améliorer la résistance aux chocs climatiques, tout en rappelant qu'aucun système agricole n'est à l'abri d'événements climatiques extrêmes répétés.

### **COP31**

Après l'été caniculaire de 2026, l'UE prépare un mandat plus ambitieux pour la COP31, qui aura lieu du 9 au 20 novembre en Turquie. Elle appelle à accélérer la sortie des énergies fossiles, le déploiement des énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique.

### **Assurances**

La Direction générale de l'agriculture à la Commission européenne déplore que seuls 20 à 30 % des agriculteurs de l'UE soient assurés contre les risques climatiques. En outre, la souscription à des assurances est très inégale dans d'un pays à l'autre.

---

<sup>1</sup> Il semble que notre pays ait été le plus touché.

<sup>2</sup> Notamment d'environ 30 % dans les Vosges

## **Sols**

Le projet européen SoilHarmony, coordonné par l'INRAE, vise à harmoniser la surveillance des sols dans l'UE afin de rendre comparables les données nationales. Cette initiative répond à un enjeu majeur, alors que 60 à 70 % des sols européens sont dégradés.

## **Pesticides**

Le 12 août 2026, la Commission européenne a décidé d'interdire ou de restreindre une quarantaine de substances, dont une dizaine utilisées actuellement comme pesticides, avec une entrée en vigueur prévue le 1<sup>er</sup> octobre 2026.

Parallèlement, le projet d'omnibus sécurité alimentaire qui pourrait notamment supprimer la réévaluation périodique obligatoire de la plupart des pesticides, suscite de vives critiques : scientifiques, médecins et ONG dénoncent un risque d'affaiblissement des règles d'évaluation et d'autorisation des pesticides. Plusieurs associations d'endocrinologues ont souligné le rôle joué par les perturbateurs endocriniens dans le développement des cancers.

Les inquiétudes portent aussi sur une possible extension de la durée des autorisations de mise sur le marché et un recours accru aux dérogations pour certaines substances controversées.

L'Agence européenne des produits chimiques rejette la fiabilité de l'étude attestant de la cancérogénicité du glyphosate.

## **NGT**

La Slovaquie a saisi la Cour de justice de l'UE pour contester la déréglementation des nouvelles techniques génomiques, estimant que les garanties scientifiques et le principe de précaution n'étaient pas suffisamment respectés. Cette démarche est soutenue par la fédération bio allemande, le BÖLW, qui craint des risques pour les consommateurs ainsi que des coûts et contraintes supplémentaires pour la filière biologique.

## **Recherche et innovation**

La Commission européenne a lancé deux nouveaux cadres, AgRI 2040 : pour l'agriculture, la forêt et les territoires ruraux, et Food 2040 : pour les systèmes alimentaires, afin d'orienter la recherche et l'innovation vers les défis du secteur agroalimentaire. L'objectif est de transformer plus rapidement les résultats de la recherche en solutions concrètes, utilisables par les agriculteurs et les entreprises.

## **Conséquences du conflit au Moyen-Orient sur l'UE**

D'après Eurostat, les coûts des intrants agricoles (énergie, engrais, aliments pour animaux) ont augmenté de 4,7 % au deuxième trimestre 2026 par rapport à la même période de 2025, après une année de relative stabilité. Cette hausse, portée par le bond des prix de l'énergie (+22 %) et des engrais (+13,4 %), s'explique notamment par les perturbations du détroit d'Ormuz liées à la crise au Moyen-Orient.

Dans le même temps, les prix agricoles à la production ont reculé de 5,8 % (troisième trimestre consécutif de baisse), en particulier pour le lait (-16,6 %) et les céréales (- 5,6 %). Cette baisse résulte de l'abondance de l'offre : relativement bonnes récoltes céréalières et stocks mondiaux confortables d'une part, et retour à la normale de la production laitière européenne après plusieurs années de prix élevés d'autre part. Les agriculteurs, qui subissent les cours du marché sans pouvoir les répercuter, se retrouvent

pris en étau entre des coûts en hausse et des prix en recul, ce qui comprime fortement les revenus des exploitations.

## **Inflation**

En août 2026, le taux d'inflation de la zone euro était de 3,2 % par rapport à août 2026.

## **PAC**

La PAC post-2027 fait l'objet d'intenses négociations au niveau européen.

La Commission Environnement du Parlement propose de consacrer 25 % du budget de la PAC à des mesures environnementales et de renforcer le soutien à l'agriculture biologique.

Parallèlement, la Cour des comptes française juge la mise en œuvre actuelle de la PAC insuffisamment orientée vers la transition agroécologique et recommande de renforcer les aides environnementales.

Les Etats membres soutiennent globalement une PAC plus flexible. L'Irlande, qui assure la présidence de l'UE jusqu'à fin 2026, vise un accord politique partiel dès octobre 2026. Les débats portent également sur la définition de l'agriculteur actif, le plafonnement des aides et la place de la PAC dans le futur budget européen. Une majorité des groupes en commission de l'agriculture s'oppose à l'inclusion de la PAC dans un fonds unique.

La Via Campesina Europe et le syndicat agricole allemand AbL<sup>1</sup> demandent un audit des aides de la PAC afin de renforcer la transparence sur leurs bénéficiaires et de mieux cibler les financements vers les agriculteurs et les objectifs de la politique agricole.

Ces discussions interviennent dans un contexte où le soutien citoyen à la PAC demeure élevé. Selon l'Eurobaromètre de septembre 2026<sup>2</sup>, 95 % des Européens considèrent l'agriculture et les zones rurales comme essentielles à l'avenir de l'Union européenne, tandis que 93 % jugent important de garantir un approvisionnement alimentaire stable. L'enquête montre également qu'une large majorité des Européens demeure favorable au soutien public du secteur agricole : 55 % des répondants jugent approprié le niveau actuel de soutien financier apporté aux agriculteurs par l'Union européenne pour stabiliser leurs revenus, tandis que 48 % souhaitent même une augmentation de ce soutien au cours des dix prochaines années. La PAC bénéficie par ailleurs d'une image globalement positive : 78 % des personnes interrogées considèrent qu'elle contribue à garantir un approvisionnement alimentaire stable dans l'Union européenne, 68 % qu'elle favorise l'investissement et l'emploi dans les secteurs agricole et agroalimentaire et 60 % qu'elle participe au maintien de prix alimentaires raisonnables.

La question de la sécurité alimentaire prend également une place croissante dans les débats. Dans un rapport publié en septembre 2026, la Cour des comptes française estime que la future PAC devra mieux intégrer les enjeux de résilience des approvisionnements alimentaires, en articulant plus étroitement souveraineté alimentaire et transition agroécologique. Elle souligne notamment l'intérêt des aides couplées aux légumineuses pour renforcer l'autonomie protéique des élevages et recommande d'adapter certains dispositifs de soutien afin de réduire la dépendance aux importations de soja.

## **Directive anti-greenwashing**

A partir du 27 septembre 2026, la directive européenne 2024/825 encadre plus strictement les allégations environnementales et les labels afin de lutter contre le

---

<sup>1</sup> Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft, il représente les exploitations familiales.

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_26\\_1938](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_26_1938)

greenwashing. Son application anticipée en Allemagne montre déjà un renforcement de la crédibilité des certifications reconnues, dont le bio, face aux allégations environnementales génériques ou insuffisamment étayées.

## **RHD**

Depuis le 9 septembre, la Commission européenne autorise l'intégration permet désormais d'intégrer des critères environnementaux (durabilité, recyclage et circularité) dans les marchés publics. Pour l'alimentation, les acheteurs publics sont incités à privilégier des critères comme le bio, la saisonnalité, la rémunération des agriculteurs ou le bien-être animal. Cette mesure reste incitative et non obligatoire, ce qui suscite des réserves.

## **Plan protéines**

Début septembre, la Commission européenne a présenté son plan protéines. Elle souhaite produire en Europe 35 % des protéagineux utilisés pour l'alimentation animale dans l'UE d'ici à 2035, contre 25 % en 2025. Cela devrait passer notamment par une augmentation des importations en provenance d'Ukraine.

## **Echanges avec les pays tiers**

En 2027, la Commission européenne va doubler les audits sur la sécurité alimentaire dans les pays tiers par rapport à 2025 et augmente de 60 % les contrôles aux frontières pour renforcer la conformité des produits importés et protéger la santé des Européens.

## **Céréales**

La récolte de blé tendre commercialisable de l'Union européenne pourrait tomber à 122 millions de tonnes en 2026, soit une baisse d'environ 9,4 % par rapport à 2025.

## **Agriculture biologique**

En juillet 2025, la Commission européenne a présenté sa proposition de réforme de la Politique Agricole Commune pour la période de financement 2028-2034. Celle-ci prévoit une réduction du budget de la PAC, une modification des taux de cofinancement pour les mesures agroenvironnementales<sup>1</sup> et la suppression de l'obligation de dépenser un pourcentage minimal pour l'environnement.

L'Université de Rostock<sup>2</sup> a étudié les effets de la réforme de la PAC proposée par la Commission européenne pour 2028-2034. Selon ses travaux, la réduction du budget agricole, la baisse du niveau de financement européen des mesures agroenvironnementales et la suppression d'un budget environnemental minimum pourraient affaiblir le soutien financier à l'agriculture biologique et aux autres pratiques favorables à l'environnement.

En Allemagne, les gouvernements fédéral et des Länder devraient déboursier entre 500 et 700 millions € de plus par rapport à la période de financement actuelle pour accéder aux fonds de la PAC destinés à l'agriculture biologique. Certains Länder pourraient abandonner le soutien au bio faute de moyens.

Le 15 juillet dernier, la commission agriculture du Parlement européen a adopté sa position sur la révision du règlement bio (UE) 2018/848. Le texte vise à mieux protéger

---

<sup>1</sup> Passant de 80-100 % à 70 %.

<sup>2</sup> [Sebastian Lakner \(2026\): Auswirkungen des GAP-Reformvorschlags auf die Förderung des Ökolandbaus in Deutschland, Universität Rostock](#)

la production européenne face aux importations, à simplifier certaines règles pour les petits opérateurs et à renforcer la transparence pour les consommateurs. Les négociations en trilogue avec le Conseil de l'UE doivent désormais s'ouvrir afin d'aboutir à un accord avant le 31 décembre 2026, date d'expiration du régime actuel applicable aux importations bio en provenance des pays tiers.

Du 27 juillet au 24 août, la Commission européenne a ouvert une consultation sur une liste de produits bio importés à haut risque afin de renforcer les contrôles sur certaines importations provenant notamment de Chine, du Pérou, de l'Equateur, du Togo et de la Turquie. Après examen des contributions, elle prévoit d'adopter le texte au 3<sup>e</sup> trimestre 2026.

La Commission européenne a présenté une nouvelle stratégie de recherche et d'innovation qui fait de la sécurité alimentaire, de la résilience et de la compétitivité des priorités pour l'agriculture européenne, tout en reconnaissant le rôle de l'agriculture biologique et de l'agroécologie dans la transition vers des systèmes alimentaires durables. Dans ce cadre, quatre nouveaux projets européens ont été lancés durant l'été 2026 : DynAdvice (conseil agricole), DIVERSIFY4FUTURE (aquaculture durable), ECOPEsia (paiements pour services environnementaux) et FARMORY (solutions numériques pour les exploitations agricoles).

Le 4 septembre 2026, IFOAM Organics Europe a appelé au maintien d'aides dédiées à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique dans la future PAC, alors que certains Etats membres souhaitent rendre ce soutien facultatif. L'organisation estime que le développement du bio contribue à renforcer l'autonomie stratégique, la résilience et la sécurité alimentaire de l'Union européenne, en réduisant sa dépendance aux intrants importés.

Le 23 septembre, le commissaire européen à l'agriculture Christophe Hansen a mis en garde contre une réduction du budget de la PAC, estimant qu'elle fragiliserait à la fois l'agriculture biologique et conventionnelle. Selon lui, des coupes budgétaires risqueraient à terme d'affaiblir la sécurité alimentaire européenne et d'entraîner des coûts plus élevés.

## **2) France**

### **Changement climatique et sécheresse**

L'été 2026 a été marqué par des épisodes de canicule records et une sécheresse qui a touché 65 % du territoire, avec 95 départements sous restrictions d'eau<sup>1</sup> et des incendies. Il s'agit de l'été le plus chaud jamais enregistré. La température moyenne nationale de juillet 2026 (24,9°C) a été plus forte que les précédents historiques de 2003 et 1976.

En septembre, la sécheresse s'est poursuivie, malgré quelques épisodes pluvieux, avec des sols demeurant extrêmement secs (84 % du territoire français touché mi-septembre), des nappes phréatiques majoritairement dégradées et des cours d'eau toujours fortement affectés par le déficit hydrique.

Les canicules et la sécheresse de cet été ont eu des impacts massifs sur l'agriculture française : baisses de rendement des cultures importantes (notamment en maraîchage, viticulture et maïs<sup>2</sup>), forte hausse de la mortalité des porcs et des volailles et baisse

---

<sup>1</sup> D'après l'Office français de la biodiversité, les petits cours d'eau sont dans un état de dégradation exceptionnel.

<sup>2</sup> La récolte de maïs pourrait atteindre son plus bas niveau depuis 1980.

dramatique des stocks fourragers<sup>1</sup>. La situation économique des agriculteurs est fortement dégradée.

Ces baisses de production ont provoqué, dès juillet, des tensions d'approvisionnement et des ruptures ponctuelles pour certains produits alimentaires en GMS et en magasins spécialisés, accompagnées de hausses de prix sur quelques légumes. Une flambée des prix reste à craindre pour les mois à venir.

D'après l'agroclimatologue Serge Zaka, l'agriculture française pourrait être en train de connaître la catastrophe la plus importante de son histoire. Il préconise notamment des évolutions dans les zones de cultures, notamment pour le maïs, une meilleure gestion de l'eau (ralentir l'écoulement de l'eau pour qu'elle s'infilte dans le sol) et le passage à de nouvelles pratiques (plus d'arbres sur les parcelles, espèces moins consommatrices d'eau, moins de labour, davantage de couverts végétaux...).

Cet été, la sécheresse n'a pas touché que l'Hexagone, mais également la Réunion, en raison d'un déficit pluviométrique historique accumulé sur plusieurs années, et les Antilles à cause d'El Niño.

D'après le sondage du think tank Adapt sur les attentes des Français envers leurs responsables politiques et des candidats à l'élection présidentielle en matière d'adaptation au changement climatique<sup>2</sup>, publié mi-septembre, près de 70 % des Français craignent que leur territoire ou région devienne inhabitable. Pour plus de 90 % d'entre eux, l'adaptation au changement climatique est un enjeu important ou prioritaire pour l'avenir de la France. Ils sont 79 % à craindre que le sujet passe au second plan des préoccupations politiques une fois l'été passé.

Missionnée par le Premier ministre, la ministre Monique Barbut a remis, le 30 septembre, ses propositions pour accélérer le plan d'adaptation au changement climatique. Son contenu n'a pas été rendu public.

Selon le SNIA, la filière de l'alimentation animale est confrontée à une forte hausse du coût des matières premières et à des tensions d'approvisionnement, aggravées par la sécheresse et le contexte géopolitique, ce qui pourrait limiter la disponibilité du maïs et compliquer le maintien de l'origine France.

## **Pesticides**

En 2025, le Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides a reçu un nombre record de 1 044 demandes et versé 25,9 millions € d'indemnisations, principalement pour des agriculteurs atteints de cancers, notamment de la prostate. Face à la forte hausse des demandes, le fonds a dû, pour la première fois, puiser dans ses réserves, la taxe qui le finance ne couvrant plus toutes les dépenses. Une éventuelle extension aux victimes du chlordécone en Guadeloupe et Martinique pourrait encore accroître ses besoins financiers.

Dans le cadre du plan Ecophyto 2030, le gouvernement estime que l'usage et le risque liés aux pesticides ont baissé de 47 % entre 2011-2013 et 2024 selon le nouvel indicateur HRI1. Les ONG contestent ce résultat, jugeant qu'il repose sur un changement de méthode de calcul et ne reflète pas une baisse réelle de l'usage des pesticides.

---

<sup>1</sup> Dans de nombreuses régions, ils sont divisés par deux par rapport à une année classique.

<sup>2</sup> <https://www.adapt-project.org/publications/2026-09-16-ete-2026-de-lurgence-climatique-a-lurgence-politique/>

## **Antibiorésistance**

Le projet ATBR-SOL de l'INRAE étudie comment les fertilisants organiques issus de l'élevage (fumier, lisier) peuvent favoriser ou limiter la diffusion de l'antibiorésistance dans les sols agricoles après épandage. Il analyse notamment le rôle des communautés microbiennes, des transferts de gènes de résistance et de la biodiversité des sols (comme les vers de terre), afin d'orienter vers des pratiques agricoles plus sûres.

## **Eau**

La pollution par les nitrates a reculé dans les cours d'eau français entre 2020 et 2023, en lien avec une baisse de l'usage des engrais. En revanche, la situation s'est dégradée dans les nappes phréatiques, où les concentrations ont augmenté dans 33,9 % des points de surveillance.

Selon une étude de l'IREEDD pour l'Agence de l'eau Seine-Normandie, traiter une eau déjà polluée par les nitrates et les pesticides coûte de trois à treize fois plus cher que prévenir la pollution à la source. L'étude met en avant l'intérêt économique et environnemental des actions préventives, jugées plus durables que les solutions curatives.

La Cour des comptes demande de renforcer la lutte contre les algues vertes en Bretagne. Malgré des progrès dans la réduction des nitrates, la prolifération des algues vertes reste importante dans cette région. La Cour des comptes appelle à renforcer les contraintes sur les émissions d'azote d'origine agricole et à conditionner davantage les aides publiques aux efforts de prévention.

Les collectivités, associations de consommateurs et acteurs de l'environnement s'opposent à un projet d'arrêté qui réduirait fortement le nombre de captages d'eau bénéficiant de mesures de protection renforcées. Elles dénoncent un recul de la prévention au profit du traitement de la pollution, avec un risque de hausse de la facture d'eau pour les usagers et une remise en cause du principe pollueur-payeur.

## **PAC :**

Dans son rapport<sup>1</sup> du 2 septembre, consacré à la mise en œuvre du Plan stratégique national de la PAC 2023-2027, la Cour des comptes a jugé que ce dispositif n'avait pas permis d'améliorer suffisamment les performances économiques et environnementales de l'agriculture française. Elle recommande, dans le contexte des négociations sur la future PAC après 2027, de renforcer le soutien à l'agroécologie, à la résilience des exploitations et aux mesures environnementales, jugées trop peu ambitieuses.

## **Loi d'urgence agricole**

Promulguée le 18 août 2026, la loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles vise à renforcer la compétitivité et la souveraineté alimentaire françaises en simplifiant certaines règles agricoles. Elle facilite notamment les projets de stockage de l'eau, renforce la protection des exploitations agricoles, lutte contre certaines concurrences jugées déloyales et améliore la prise en compte des coûts de production dans les relations commerciales.

La loi prévoit également des dérogations encadrées pour l'utilisation de certains pesticides (acétamipride et flupyradifurone) dans quelques filières, facilite la gestion de la prédation du loup, encourage les projets agricoles stratégiques et renforce les contrôles sur l'origine des produits alimentaires importés.

---

<sup>1</sup> <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-mise-en-oeuvre-de-la-politique-agricole-commune-pac-par-la-france>

## Dérogations aux normes environnementales

Le 6 août 2026, le Conseil constitutionnel a validé les dérogations temporaires aux règles environnementales en cas de menace grave pour la sécurité nationale, jugeant qu'elles sont suffisamment encadrées et proportionnées aux enjeux de défense et de souveraineté.

## Impact sanitaire et environnemental des lois

Dans une tribune publiée le 3 septembre 2026 dans Le Monde, la pneumologue Irène Frachon, la philosophe Cynthia Fleury et plusieurs spécialistes de la santé publique et de l'environnement ont appelé à créer un Défenseur de la santé indépendant, chargé de mesurer l'impact sanitaire et environnemental des lois.

## Aides aux agriculteurs

Début septembre, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a présenté le Plan CASI Agriculture<sup>1</sup> (Climat, Adaptation, Sécheresse et Incendies), doté d'un budget de plus d'un milliard €. Celui-ci répond aux conséquences de la sécheresse et des canicules exceptionnelles de l'été 2026, qui ont affecté près de 65 % du territoire et entraîné d'importantes pertes de rendement, parfois supérieures à 50 % selon les filières. Son double objectif est d'indemniser les pertes exceptionnelles pour éviter les faillites et de relancer la production agricole afin de préserver la souveraineté alimentaire française, en facilitant l'approvisionnement des agriculteurs en intrants (fourrages, semences, plants...).

L'Etat a décidé de mobiliser l'Indemnisation de Solidarité Nationale (ISN) à hauteur de 520 millions €, d'accélérer les versements et de relever le plafond des acomptes à 80 %. Il a également activé le régime des calamités agricoles (30 M€), accordé des dégrèvements de taxe foncière (300 M€) et créer un fonds de réarmement agricole de 235 M€ pour soutenir les exploitations. Enfin, il a décidé de prolonger les aides à l'achat d'engrais azotés et de GNR agricole, renforcé la prise en charge des cotisations sociales agricoles et prévu diverses simplifications administratives pour faciliter la reprise d'activité.

Les syndicats Jeunes Agriculteurs et FNSEA estiment néanmoins que ce plan reste insuffisant au regard de l'ampleur des pertes, évaluées à plusieurs milliards €. Ils ont salué un premier soutien aux trésoreries, mais ont dénoncé l'absence de mesures structurelles d'adaptation au changement climatique et ont réclamé des aides complémentaires, notamment pour les éleveurs et les jeunes agriculteurs.

Dans les DROM, notamment à La Réunion, en Martinique et en Guadeloupe, les agriculteurs peuvent bénéficier également des dispositifs du plan CASI (ISN, fonds de réarmement agricole, aides aux intrants et allègements de charges), déployés localement par les services de l'Etat.

Face à la sécheresse, plusieurs banques (Crédit Agricole, Crédit Mutuel et Banques Populaires) ont mis en place des prêts à taux préférentiels, des reports d'échéances et des solutions de trésorerie pour soutenir les agriculteurs.

À l'échelle territoriale, plusieurs collectivités ont complété le plan CASI. En Ile-de-France, la Région a débloqué 5 M€ d'aides d'urgence pour les exploitations en difficulté et renforcé son soutien à l'irrigation.

Les régions Bretagne, Pays de la Loire et Ile-de-France ont renforcé leurs aides à l'investissement afin d'adapter les exploitations au changement climatique.

---

<sup>1</sup> <https://agriculture.gouv.fr/plus-d1-milliard-deuros-debloques-par-le-gouvernement-pour-soutenir-les-agriculteurs-et-la>

La FNAB demande de prioriser les maraîchers diversifiés, majoritairement bio et fortement touchés par la sécheresse, dans l'accès au fonds de réarmement agricole. Elle réclame également une meilleure prise en compte des fermes bio dans l'attribution des aides.

FEVE et Ecocert France ont lancé un outil gratuit en ligne<sup>1</sup> qui référence plus de 600 aides agricoles, y compris les aides départementales, et permet aux exploitants d'identifier en quelques minutes les dispositifs auxquels ils peuvent prétendre. Destiné aux agriculteurs bio, en conversion ou conventionnels, il facilite l'accès aux financements sans se substituer aux organismes instructeurs.

## **Transmission des fermes et problèmes de non-renouvellement des générations en agriculture**

Selon une enquête de l'Observatoire de l'élevage du Fonds pour l'élevage, 90 % des éleveurs bovins estiment leur exploitation transmissible, mais un tiers n'a pas identifié de repreneur. Les principaux freins sont le manque d'anticipation, les désaccords sur la valeur de reprise et la difficulté à trouver un successeur jugé fiable.

D'après un rapport<sup>2</sup> du Réseau Action Climat et de l'association Sol, la France pourrait perdre près de 130 000 agriculteurs d'ici 2035, passant de 412 000 en 2023 à 275 000 exploitants. Cette baisse s'explique notamment par les départs à la retraite non remplacés, la difficulté d'accès au foncier et la faible attractivité économique du métier.

## **Viticulture**

En 2026, la vendange ne devrait être que de moins 34 millions d'hectolitres, soit l'une des plus faibles récoltes des trente dernières années, sous l'effet combiné de la sécheresse, des canicules, des incendies et de la réduction des surfaces viticoles. Les impacts varient fortement selon les régions, avec des pertes particulièrement importantes en Champagne et en Bourgogne-Beaujolais.

## **Bovins**

Entre 2015 et 2025, le cheptel bovin français a diminué de 14,7 %, atteignant 6,4 millions de vaches laitières et allaitantes. Cette décapitalisation a toutefois été un peu moins prononcée dans les élevages allaitants que dans les élevages laitiers.

Le virus Shamonda-Europe, proche du virus de Schmollenberg et transmis par des moucheron, provoque chez les bovins de la fièvre, des diarrhées, une baisse de production laitière et pourrait entraîner des avortements ou des malformations fœtales. Initialement signalé dans quelques élevages du sud-ouest, il s'est rapidement propagé et touchait 41 départements français au 14 septembre 2026, ce qui a conduit les vétérinaires à renforcer la surveillance des troupeaux.

Le 2 septembre 2026, la FNPL, La Coopération Laitière et la FCD ont lancé le logo "Lait de France" pour identifier les produits fabriqués à partir de lait produit, collecté et transformé en France. Cette initiative a été lancée malgré l'absence d'accord au sein de l'interprofession laitière, certains industriels n'ayant pas soutenu le projet.

---

<sup>1</sup> <https://www.feve.co/aides-agricoles>

<sup>2</sup> [https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2026/08/Rapport-Qui-nous-nourrira-en-2035-RACxSOL\\_EMBARGO.pdf](https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2026/08/Rapport-Qui-nous-nourrira-en-2035-RACxSOL_EMBARGO.pdf)

## **Aviculture**

En 2025, la consommation de poulet a fortement augmenté en France, mais la production nationale ne parvient pas à suivre ce rythme, entraînant un recours croissant aux importations. Plus d'un poulet consommé sur deux est désormais importé, principalement depuis d'autres pays de l'Union européenne.

Le 9 septembre 2026, un collectif d'acteurs de la filière avicole a lancé le label "Bien-être animal, filière agricole engagée" pour les poulets 100 % français. Basé sur des critères proches de l'European Chicken Commitment, il sera progressivement apposé sur les produits à partir de la mi-septembre. La profession y voit un pas en avant pragmatique pour le marché de masse, tandis que les ONG dénoncent un risque de greenwashing ou de welfare washing.

## **Industries alimentaires**

La sécheresse fragilise également les industries agroalimentaires, confrontées aux difficultés d'accès à l'eau, à la hausse des coûts et à la baisse des approvisionnements agricoles, ce qui perturbe leur activité. Les industriels estiment avoir peu de marge pour absorber de nouvelles hausses de prix, compliquant le soutien aux producteurs.

## **GMS**

Dès la fin du mois d'août, plusieurs enseignes de la grande distribution, comme Carrefour, Coopérative U et Intermarché-Netto, ont annoncé un assouplissement de leurs cahiers des charges pour permettre d'écouler des produits ne correspondant pas aux calibres standards, mais aussi un règlement plus rapide des commandes pour soulager les trésoreries des agriculteurs. Elles se sont également engagées à privilégier l'origine France et à mieux valoriser les productions touchées par la sécheresse.

Une proposition de loi déposée au Sénat le 2 septembre 2026 vise à obliger la GMS à proposer au moins 80 produits alimentaires favorables à la santé avec une marge très réduite afin de préserver le pouvoir d'achat.

## **Inflation**

En août 2026, le taux d'inflation en France s'est établi à 2,7 % par rapport à août 2025.

## **Mal être des agriculteurs**

Selon l'association Solidarité Paysans, la MSA (Mutualité sociale agricole) et plusieurs organisations agricoles, la sécheresse et les difficultés économiques de 2026 ont fortement aggravé le mal-être des agriculteurs, avec une hausse des situations de détresse psychologique et des inquiétudes sur les risques de burn-out ou de suicide. Face à cette situation, les pouvoirs publics, la MSA et les réseaux d'accompagnement renforcent les dispositifs de prévention et de soutien aux exploitants.

## **Changement de pratiques agricoles**

Le Secrétariat général à la planification écologique estime que les agriculteurs qui souhaitent adopter des pratiques plus durables (bio, élevage durable, conservation des sols) ne bénéficient pas d'un soutien financier suffisant pour compenser les risques économiques. Le rapport<sup>1</sup> souligne également que le manque de modèles économiques

---

<sup>1</sup> <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte/publications>

viables et d'incitations freine la réduction des engrais, le développement des légumineuses et la préservation des prairies.

## Agriculture biologique

Le 5 août 2026, l'INAO a mis en place une procédure accélérée de dérogation permettant aux éleveurs bio, confrontés à la sécheresse et au manque de fourrages bio, d'acheter temporairement certains fourrages grossiers non bio pour nourrir leurs herbivores.

Depuis le 18 août 2026, **et de manière exceptionnelle et temporaire, la liste des aliments non-biologiques éligibles à cette dérogation est étendue aux aliments suivants, sous conditions \*** :

- Ensilage de céréales et co-produits dérivés de céréales tels que drêches de céréales (sous forme sèche ou humide),
- Ensilage de maïs plante entière, ensilage d'épis de maïs,
- Mélasse,
- Légumes et racines fourragères (ex : betteraves),
- Pulpe de betterave surpressée / déshydratée,
- Pailles de céréales (hors litière), pailles de protéagineux.

**Le cumul de ces aliments ne doit pas dépasser 10 % de la ration totale (exprimée en matière sèche) pour chaque catégorie d'animaux concernés par leur distribution ; ce calcul s'applique sur la période de distribution de ces aliments, devant être comprise entre le 18 août 2026 et la date de la prochaine mise à l'herbe, et au plus tard jusqu'au 30 avril 2027.**

Le 30 juillet, la FNAB a publié un communiqué pour réclamer une meilleure intégration des fermes biologiques dans les politiques d'adaptation et d'indemnisation climatique.

Dans ce contexte climatique marqué par la répétition des épisodes de canicule, des sécheresses et des tensions sur la ressource en eau, Naturalia a engagé, depuis décembre 2025, une analyse des risques climatiques pesant sur ses approvisionnements agricoles. Son objectif d'identifier les principales vulnérabilités de ses filières et de définir des leviers d'action.

Le 17 septembre 2026, cinq associations ont adressé une mise en demeure à l'Etat afin qu'il respecte les objectifs de la loi EGalim dans ses cantines, faute de quoi elles saisiront la justice.

### Sources :

Actu Environnement, Adapt, AFP, Agrafil, Agra Presse, Agridées, Agri Mutuel, Banque des Territoires, Bio Eco Actual, Bio Journaal, Biolinéaires, Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, Commission européenne, Euractiv, Eurobaromètre, Eurostat, FNAB, FNSEA, France Antilles Martinique, France Télévision, Frucht Portal, IFOAM Organics Europe, INRAE, IREED/Agence de l'eau Seine-Normandie, Jeunes Agriculteurs, L'Humanité, L'Opinion, La Croix, La France Agricole, La Tribune, Le Figaro, Le Journal du Dimanche, Le Monde, Le Parisien, Le Point, Les Echos, Libération, LSA, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, l'Office français de la biodiversité, Ouest France, Plein Champ, Radio France, Reporterre, Réseau Action Climat/Sol, Réussir, RFI, Terre-Net, The Conversation, UniCredit, 20 Minutes et Web Agri – juillet/septembre 2026

# Effets de la canicule et de la sécheresse de cet été sur les filières bio françaises

Les systèmes de production bio sont particulièrement impactés par la combinaison d'un déficit hydrique durable, de perte de production végétale, d'une réduction des disponibilités fourragères et d'une augmentation des charges d'exploitation.

La crise observée fait peser un risque sur le potentiel de production bio des deux prochaines campagnes, alors même que la demande en produits bio progresse.

Les remontées des organisations professionnelles bio, des interprofessions et des acteurs économiques convergent vers un constat de forte dégradation des conditions de production. Les pertes concernent à la fois les filières végétales et animales, la logistique de collecte et les entreprises de transformation.

L'état de la trésorerie des exploitations bio est préoccupant. Les exploitations subissent simultanément des pertes de rendement et une augmentation de leurs charges (achat d'aliments, irrigation, refroidissement des bâtiments, nouveaux semis...). Les conséquences psychologiques sur les agriculteurs bio ne doivent pas être négligées.

Le principal enjeu pour 2027 concerne la capacité de rebond du secteur bio. Les mesures mises en œuvre dans les mois à venir seront déterminantes pour préserver les capacités de production et éviter les arrêts d'activité. Une dérogation a été mise en place par l'INAO<sup>1</sup>.

## Grandes cultures

Les cultures d'été ont été touchées par les différentes canicules et ont souffert également de la sécheresse des sols, généralisée à l'ensemble du territoire dès fin juin.

Les rendements sont donc en recul, notamment pour certaines céréales. La production de maïs bio pourrait reculer d'environ 40 % d'après les estimations.

Les prix de marché ne permettent pas de compenser suffisamment les pertes observées.

## Maraîchage

Les pertes sont estimées entre 20 et 100 % suivant les cultures. Les principales difficultés ont concerné la levée, le repiquage, des brûlures, des avortements floraux, des chutes de rendement et des hausses en besoin d'irrigation.

Les productions de plein champ semblent les plus sévèrement touchées.

Il y a eu des tensions à certaines périodes pour des produits très demandés, comme la salade et la tomate.

## Arboriculture

Le climat de l'été 2026 a eu des conséquences sur la récolte de 2026, mais aussi sur le potentiel de production pour 2027.

Les problèmes rencontrés par les arboriculteurs bio sont la baisse des calibres, des brûlures sur les fruits, une diminution de la qualité marchande et une baisse importante des rendements.

---

<sup>1</sup> Cf. chapitre Contexte

## Elevage

En élevage, la pousse de l'herbe a été profondément affectée par le climat. Les conséquences de ces aléas climatiques vont bien sûr se prolonger cet hiver. La pousse de l'herbe s'est quasiment arrêtée cet été et devrait être globalement inférieure de plus de 30 % par rapport à 2025.

Les élevages bovins bio étant plus dépendants des pâturages pâtissent particulièrement de la situation.

La canicule de juin, qui a davantage frappé le Grand-Ouest, premier bassin de production de lait bio, a fait baisser la collecte de lait bio de plus de 10 % pendant la semaine où elle a eu lieu. Les canicules suivantes ont également pesé sur la production, mais dans une moindre mesure, notamment du fait d'une certaine habitude des animaux et du passage généralisé à des rations "hivernales".

Ce climat a vraisemblablement engendré une baisse des volumes de lait produit sur une période importante. Le déficit actuel en fourrages aura des conséquences sur la production à venir.

Les canicules ont vraisemblablement eu un effet sur la mortalité des troupeaux bio, comme pour les conventionnels.

En bovins viande, le climat de l'été 2026 a provoqué un risque accru de décapitalisation et de réformes anticipées, afin de préserver les ressources alimentaires disponibles.

La canicule a également occasionné des baisses de pontes des poules bio, mais l'ampleur n'en est pas connue. Il est vraisemblable qu'il y ait eu également une hausse du taux de mortalité des volailles, comme en conventionnel.

Les abeilles ont également pâti de la canicule, ayant moins de fleurs pour se nourrir.

Sources :

Agence BIO, Agreste, CNIEL, Interfel, Réussir et Terres Univia – septembre 2026

### 1) La filière laitière sur un plan général

#### 1.1) La filière lait de vache

##### a) Résultats de l'enquête annuelle laitière

##### Résultats pour le premier semestre 2026

D'après l'enquête mensuelle laitière, la collecte totale de lait de vache a augmenté de 2,8 % au cours du premier semestre 2026 par rapport à la même période de 2025, dépassant 12,3 milliards de litres.

Au cours du premier semestre de 2026, plusieurs fabrications ont reculé : lait conditionné, desserts lactés, crème conditionnée et autres fromages. Celles de yaourts et laits fermentés, de beurre, de fromages frais et de lait en poudre ont progressé.

Les épisodes de fortes chaleurs qui se succèdent depuis mai ont d'abord pesé sur la production journalière des vaches en lactation et ont aussi fragilisé les systèmes fourragers, ce qui pourrait peser plus durablement. Ceci pourrait induire une forte décapitalisation du cheptel faute de stocks suffisants.

##### b) Marché des produits laitiers

D'après Worldpanel by Numerator, les achats de laits de consommation liquides par les ménages ont progressé de 3,4 % en volume au deuxième trimestre 2026 par rapport au deuxième trimestre 2025<sup>1</sup>. Les volumes achetés ont également progressé pour les produits ultra-frais (+2,7 %) et les fromages (+2,1 %). Ils ont stagné pour la crème et le beurre.

D'après CIRCANA, les ventes de produits laitiers en GMS ont globalement légèrement augmenté en volume (+0,6 %) et davantage en valeur (+2,7 %) au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025. Celles de laits longue conservation ont reculé de 1,9 % en volume et de 1,1 % en valeur au premier semestre 2026<sup>2</sup>.

#### 1.2) La filière lait de chèvre

##### Résultats pour le premier semestre 2026

La collecte de lait de chèvre a progressé de 7,1 % au cours du premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre 2025.

D'après Worldpanel by Numerator, les achats de fromages de chèvre par les ménages ont progressé de 0,6 % en volume au cours des 7 premiers mois de 2026 par rapport à la même période de 2025.

<sup>1</sup> Hausse de 2,4 % pour le lait conventionnel seul

<sup>2</sup> Pour les laits conditionnés conventionnels : -2,3 % en volume et -1,4 % en valeur.

### 1.3) La filière lait de brebis

#### Résultats pour le premier semestre 2026

La collecte de lait de brebis a augmenté de 6,3 % au cours du premier semestre de 2026 par rapport au premier semestre 2025.

D'après Worldpanel by Numerator, les achats de fromages de brebis par les ménages ont progressé de 2,9 % en volume au cours des 7 premiers mois de 2026 par rapport à la même période de 2025.

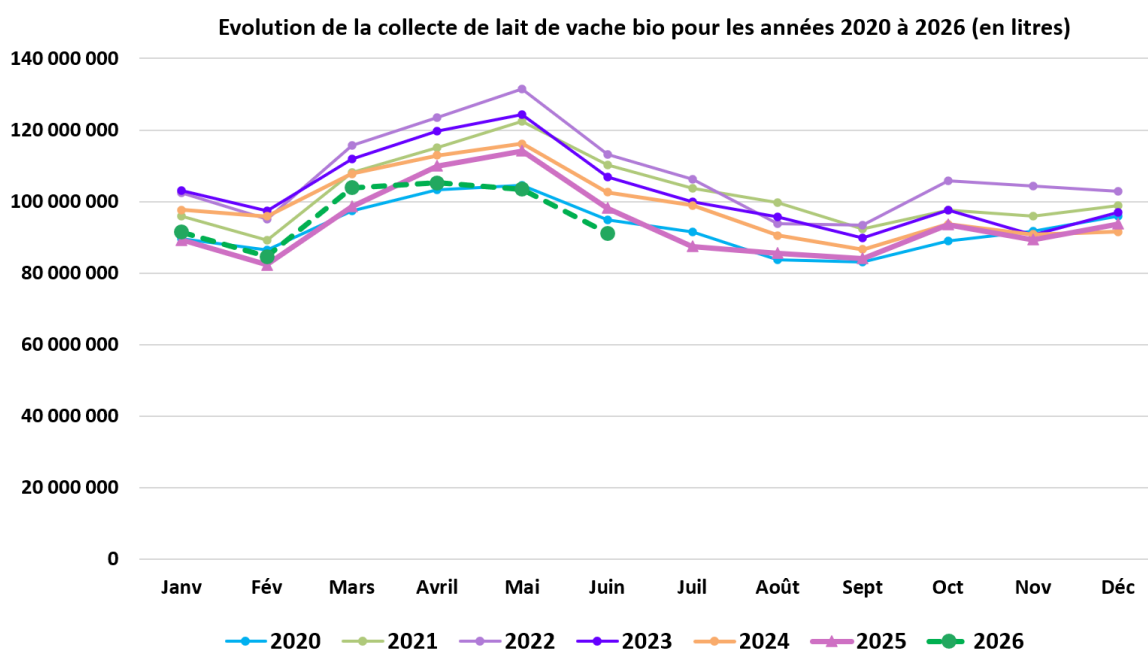
## 2) La filière laitière biologique

### 2.1) La filière lait de vache biologique

#### a) La collecte et les fabrications

#### Résultats pour le premier semestre 2026

D'après l'enquête mensuelle laitière, la collecte de lait de vache bio s'est élevée à **près de 580 millions de litres** au cours du premier semestre 2026, soit **un recul de 2,0 %** par rapport au premier semestre 2025.



Source : FranceAgriMer

3 519 livreurs étaient recensés en juin 2026, contre 3 709 en juin 2025, soit une baisse de 5,1%.

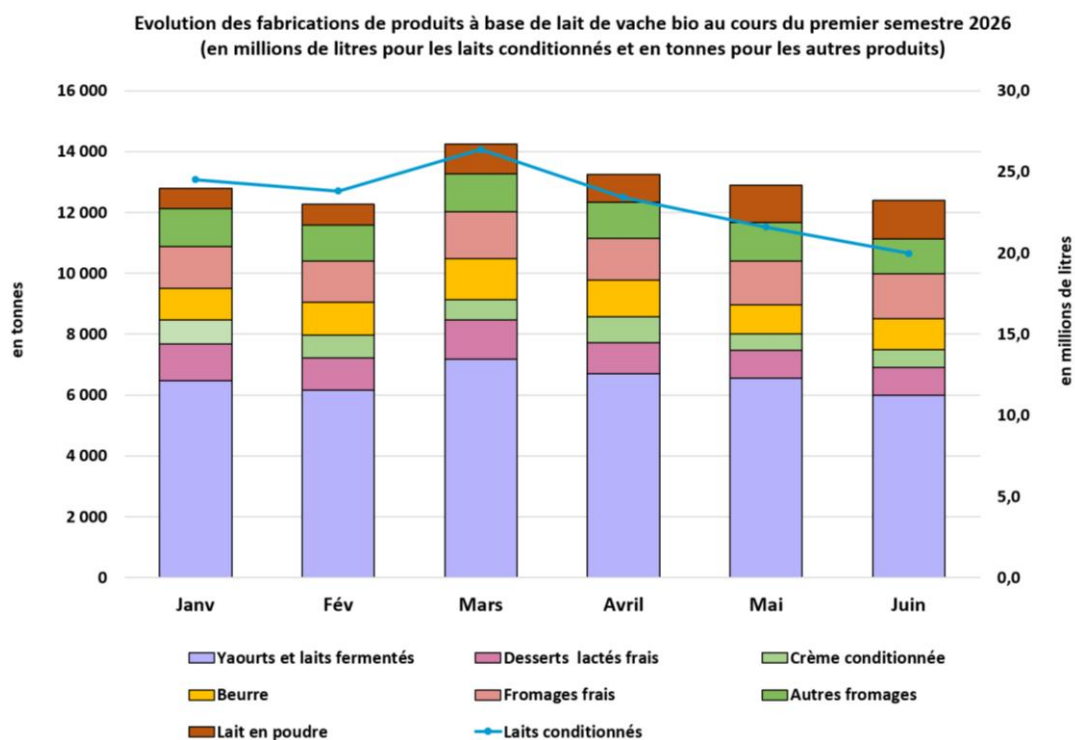
La part de bio dans la collecte de lait de vache s'élevait à 4,7 % en juin 2026 (contre 5,0 % en juin 2025).

Au cours du premier semestre 2026, la collecte de lait bio a progressé en Auvergne-Rhône-Alpes (+2,3 %), mais a baissé dans les 3 autres grandes régions productrices : Pays de la Loire (-5,1 %), Bretagne (-6,8 %) et Normandie (-2,9 %).

Au cours du premier semestre 2026, les fabrications bio de produits frais, de crème conditionnée, de fromages frais et de lait en poudre ont progressé, tandis que les autres ont reculé.

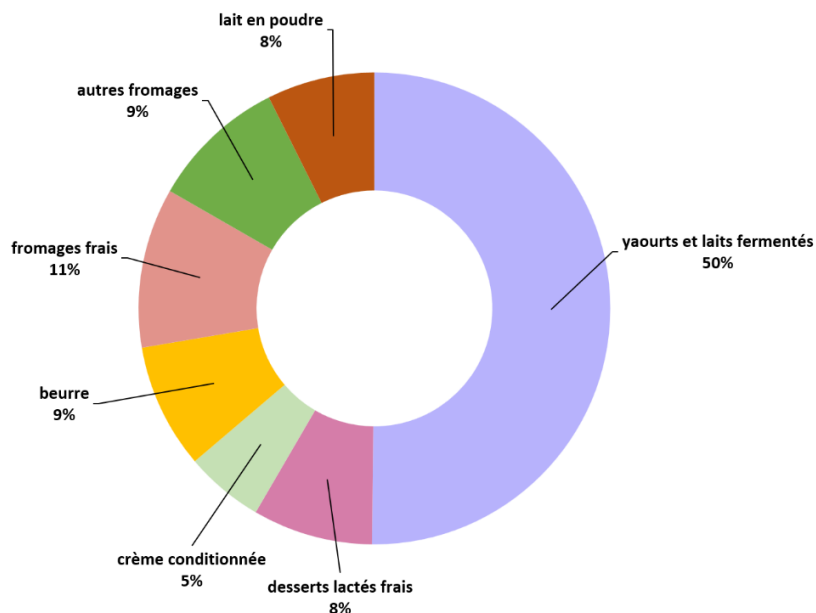
**Tableau de bord pour le premier semestre 2026**

|                                          | Lait BIOLOGIQUE               |                         | TOTAL Lait (bio et conventionnel) |                         |
|------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|-------------------------|
|                                          | 1 <sup>er</sup> semestre 2026 | Evolution 2026/2025 (%) | 1 <sup>er</sup> semestre 2026     | Evolution 2026/2025 (%) |
| <b>Collecte (en 1000 litres de lait)</b> | 579 669                       | -2,0%                   | 12 321 433                        | 2,8%                    |
| <b>Fabrications de (tonnes) :</b>        |                               |                         |                                   |                         |
| <b>Lait conditionné (1000 L)</b>         | 139 715                       | -6,0%                   | 1 325 422                         | -0,6%                   |
| <b>Produits frais</b>                    | 45 457                        | 8,5%                    | 988 239                           | 1,2%                    |
| Dont yaourts et laits fermentés          | 39 043                        | 6,2%                    | 702 631                           | 2,3%                    |
| Dont desserts lactés                     | 6 414                         | 25,3%                   | 285 608                           | -1,3%                   |
| <b>Crème conditionnée</b>                | 4 187                         | 2,9%                    | 264 327                           | -1,6%                   |
| <b>Beurre</b>                            | 6 660                         | -3,6%                   | 204 014                           | 5,5%                    |
| <b>Fromages</b>                          | 15 782                        | 4,0%                    | 904 598                           | 1,3%                    |
| Dont fromages frais                      | 8 527                         | 16,5%                   | 362 146                           | 6,2%                    |
| Dont autres fromages                     | 7 255                         | -7,6%                   | 542 452                           | -1,7%                   |
| <b>Lait en poudre</b>                    | 5 751                         | 18,1%                   | 269 339                           | 3,3%                    |



Source : FranceAgriMer

**Répartition des fabrications à partir de lait bio  
au premier semestre 2026 (hors lait conditionné)**



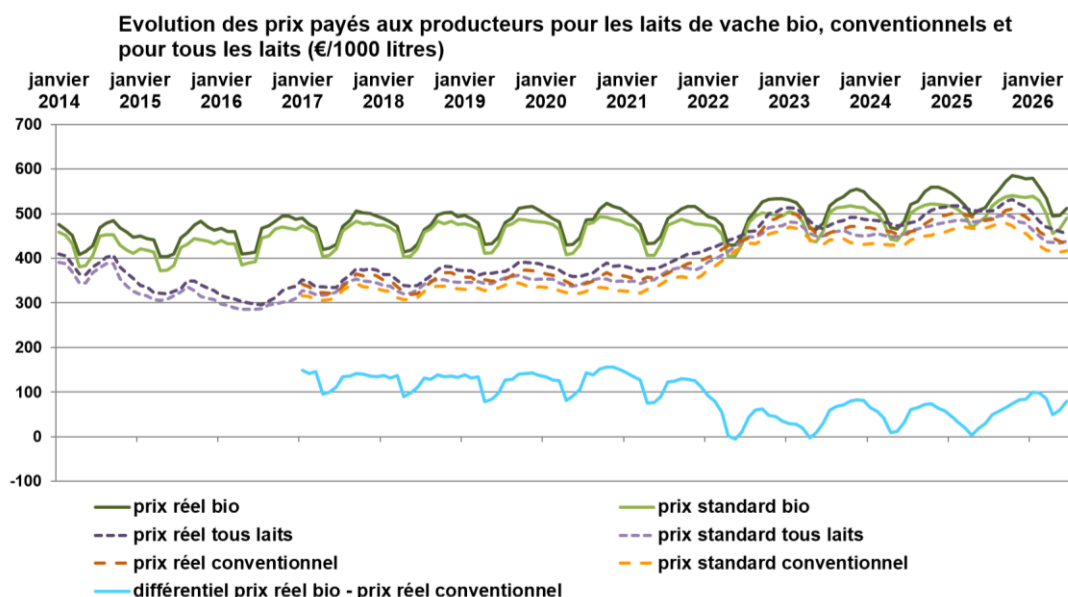
Source : FranceAgriMer

### **b) Les prix payés aux producteurs**

En juin 2026, le prix réellement payé aux producteurs de lait de vache bio<sup>1</sup> était en stagnation (-0,3 %) par rapport à juin 2025, tandis que le prix conventionnel était en recul de 10,7 %.

En juin 2026, le différentiel entre le prix réel bio et le prix réel conventionnel était de 79,82 €/1 000 L. Il était en hausse de 170 % par rapport à juin 2025.

La moyenne du prix bio réellement payé aux producteurs de juillet 2025 à juin 2026 a été de 548,27 €/1 000 L. Elle était en hausse de 3,1 % par rapport à l'année précédente.



Remarque : Estimation du prix conventionnel avec hypothèse de non-recoupement entre la collecte AOP/IGP et la collecte bio

Source : Agence BIO d'après FranceAgriMer

<sup>1</sup> Le prix réellement payé aux producteurs tient compte de la teneur réelle en matière grasse et matière protéique. Il s'agit du prix départ exploitation. Il ne comprend ni la TVA, ni les cotisations.

## **c) Les achats de produits laitiers bio par les ménages : résultats de Worldpanel by Numerator**

### **Laits liquides :**

Au deuxième trimestre 2026, les achats de lait de consommation liquide bio par les ménages ont progressé de 11,3 % en volume par rapport au deuxième trimestre 2025. Le bio a représenté 11,4 % des achats de laits en volume au deuxième trimestre 2026. 23,4 % des ménages ont acheté du lait bio au cours du deuxième trimestre 2026<sup>1</sup>.

### **Produits ultra-frais :**

Les achats de produits ultra-frais bio ont augmenté de 6,4 % en volume au cours du deuxième trimestre 2026 par rapport au deuxième trimestre 2025. Le bio a représenté 3,2 % des achats en volume de cette catégorie de produits. 19,2 % des ménages ont acheté des produits ultra-frais bio au cours du deuxième trimestre 2026.

### **Fromages :**

Au cours du deuxième trimestre 2026, les achats en volume de fromages bio par les ménages ont reculé de 15,8 % en volume par rapport au deuxième trimestre 2025. Le bio ne représentait que 1,3 % en volume des achats de fromages. 14,7 % des ménages ont acheté des fromages bio au cours du deuxième trimestre 2026<sup>2</sup>.

### **Crème :**

Au cours du deuxième trimestre 2026, les achats de crème bio par les ménages ont baissé de 0,7 % en volume par rapport au deuxième trimestre 2025. Le bio a représenté 1,2 % seulement des achats de crème en volume au deuxième trimestre 2026. 3,7 % des ménages ont acheté de la crème bio au deuxième trimestre 2026.

### **Beurre :**

Au cours du deuxième trimestre 2026, les achats de beurre bio par les ménages ont reculé de 3,9 % en volume par rapport au deuxième trimestre 2025. Le bio a représenté 4,5 % des achats de beurre en volume au deuxième trimestre 2026. 7,2 % des ménages ont acheté du beurre bio au deuxième trimestre 2026.

## **d) Les ventes de produits laitiers bio en GMS : Résultats du panel Circana<sup>3</sup>**

### **L'ensemble des produits laitiers bio**

Au premier semestre 2026, les ventes de produits laitiers bio en GMS ont progressé de 2,3 % en volume et de 3,2 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

Au premier semestre 2026, la part de marché du bio dans les ventes de produits laitiers en GMS a été de 5,9 % en volume et de 4,0 % en valeur (contre 5,8 % et 4,0 % au premier semestre 2025).

Au premier semestre 2026, le lait longue conservation restait le premier produit laitier bio vendu en GMS avec 69 % des volumes et 36 % de la valeur, devant les produits ultra frais laitiers.

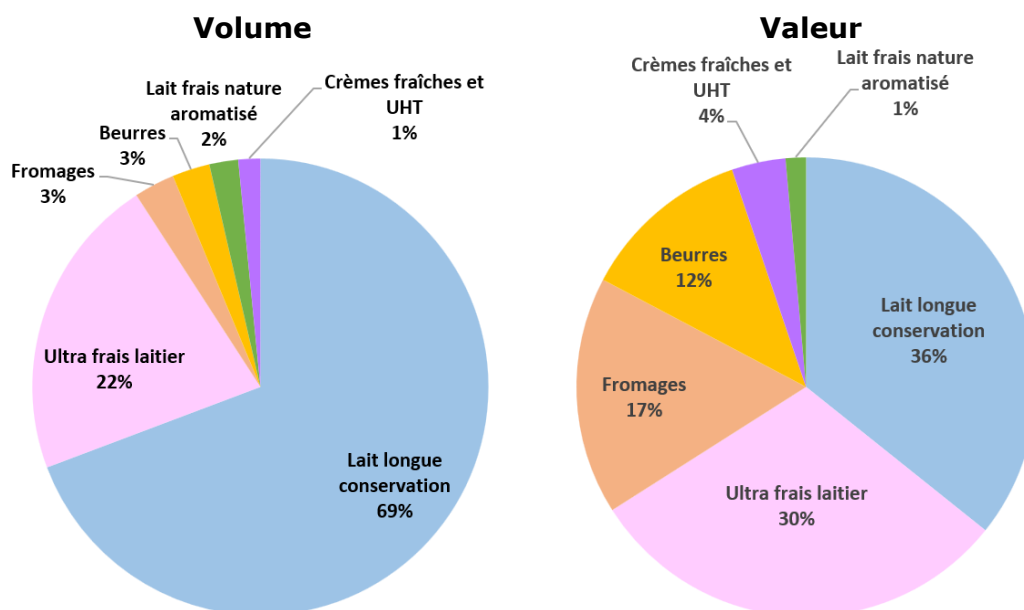
---

<sup>1</sup> 87,0 % des ménages ont acheté du lait de consommation liquide au cours du deuxième trimestre 2026.

<sup>2</sup> 98,9 % des ménages ont acheté des fromages au cours du deuxième trimestre 2026.

<sup>3</sup> Périmètre différent du panel CNIEL/Circana

## Répartition des ventes de produits laitiers bio en valeur par catégorie en GMS au premier semestre 2026

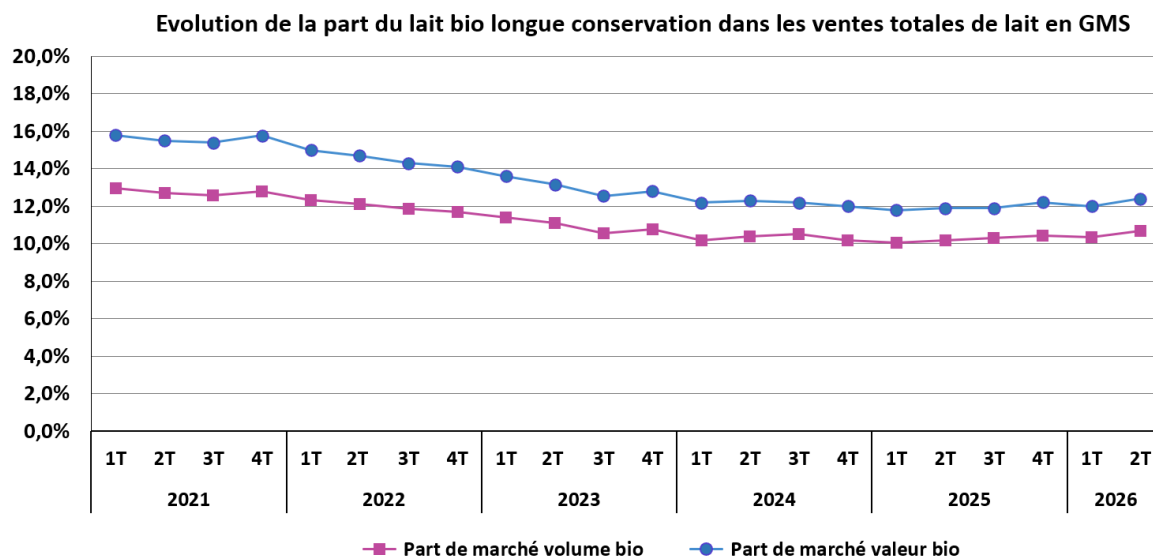


Source : Agence BIO d'après Circana

### Lait longue conservation biologique

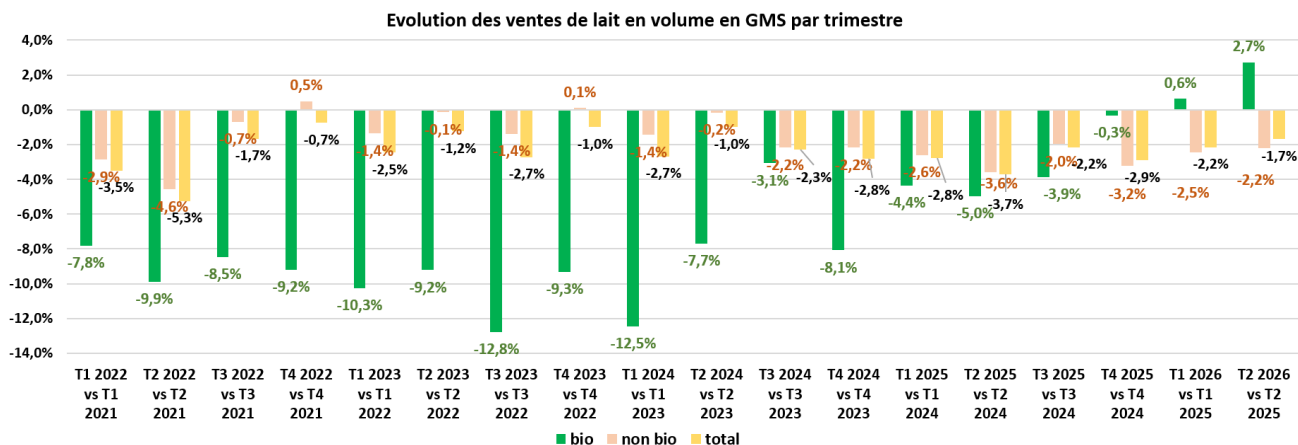
Au premier semestre 2026, les ventes de lait liquide bio longue conservation en GMS ont progressé de 1,6 % et de 1,5 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

Au premier semestre 2026, la part de marché en volume du lait bio en GMS a été de 10,5 % et la part de marché en valeur de 12,2 %. Elles sont supérieures à celles du premier semestre 2025 (10,1 % et 11,9 %).



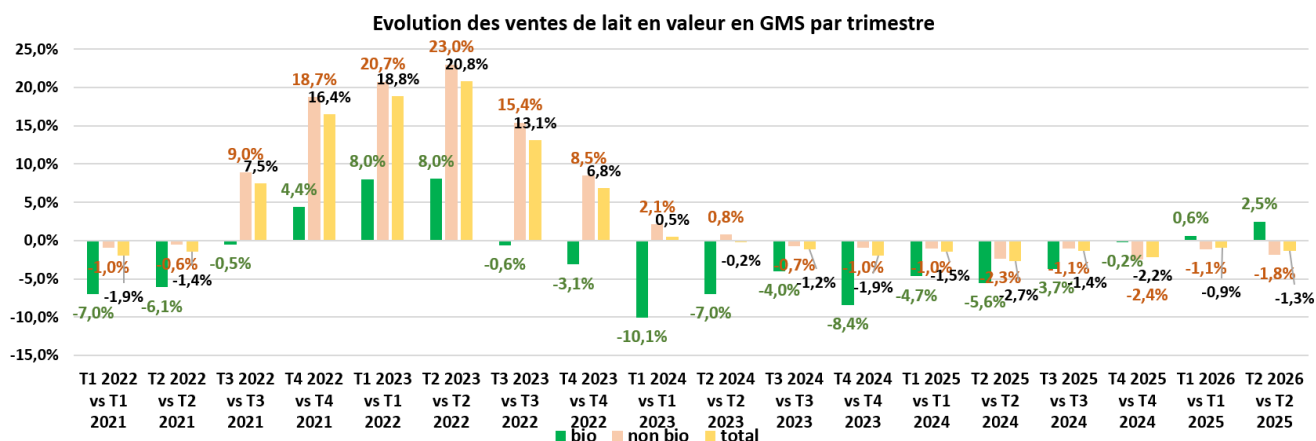
Source : Agence BIO d'après Circana

En volume, le recul le plus important des ventes de lait bio longue conservation a eu lieu au 3<sup>e</sup> trimestre 2023.



Source : Agence BIO d'après Circana

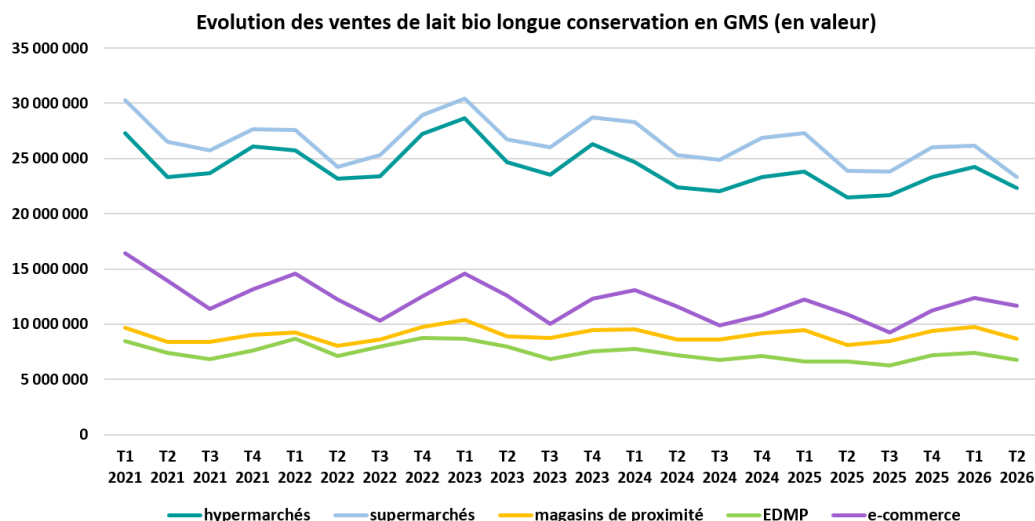
En valeur, la baisse la plus élevée s'est produite au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.



Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier semestre 2026, les supermarchés et les hypermarchés ont représenté chacun 30 % des ventes en volume de lait bio longue conservation. En valeur, les supermarchés conservaient leur première place avec 32 % des ventes.

Au premier semestre 2026, les ventes de lait bio longue conservation en GMS ont progressé en volume et en valeur dans tous les circuits, à l'exception des supermarchés. La hausse la plus importante a eu lieu en EDMP avec +8,2 % en volume et +6,7 % en valeur.

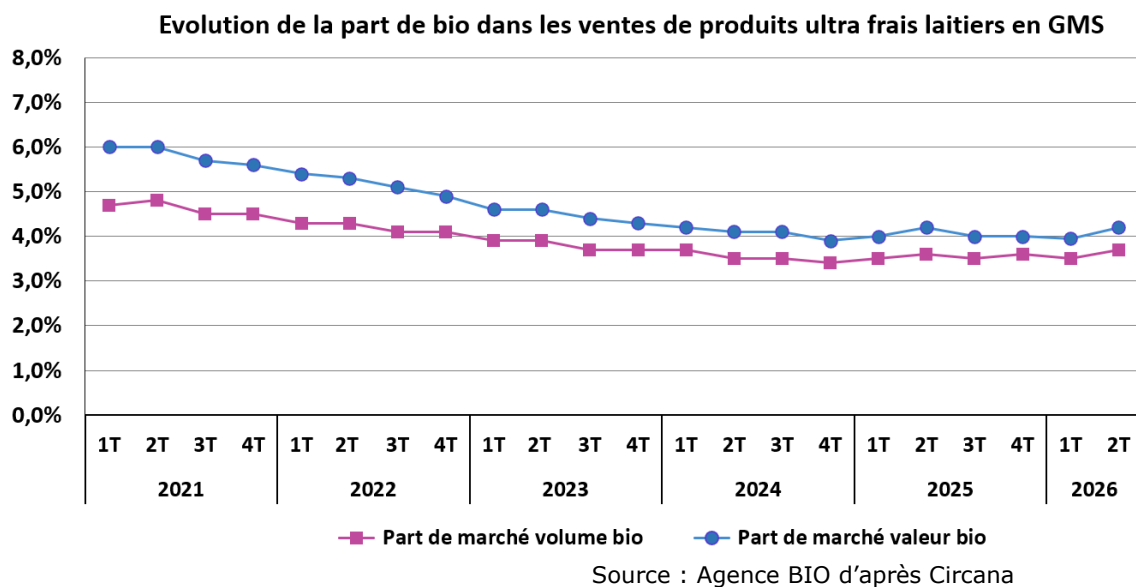


Source : Agence BIO d'après Circana

## Produits ultra frais laitiers biologiques

Au premier semestre 2026, les ventes de produits ultra frais laitiers bio en GMS ont augmenté de 3,9 % en volume et de 4,5 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

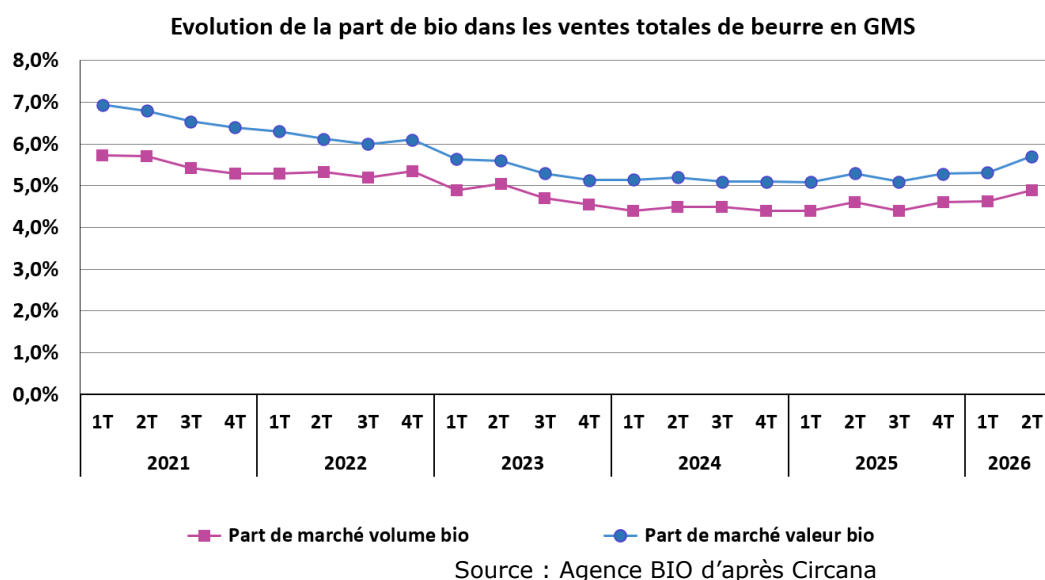
Au premier semestre 2026, la part de marché en volume des produits ultra frais laitiers bio en GMS a été de 3,6 % et la part de marché en valeur de 4,1 % (identiques au premier semestre 2025).



## Beurre biologique

Au premier semestre 2026, les ventes de beurre bio en GMS ont progressé de 4,8 % en volume et de 6,1 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

Au premier semestre 2026, la part de marché en volume du beurre bio en GMS a été de 4,8 % et la part de marché en valeur de 5,5 %. Elles sont supérieures à celles du premier semestre 2025.

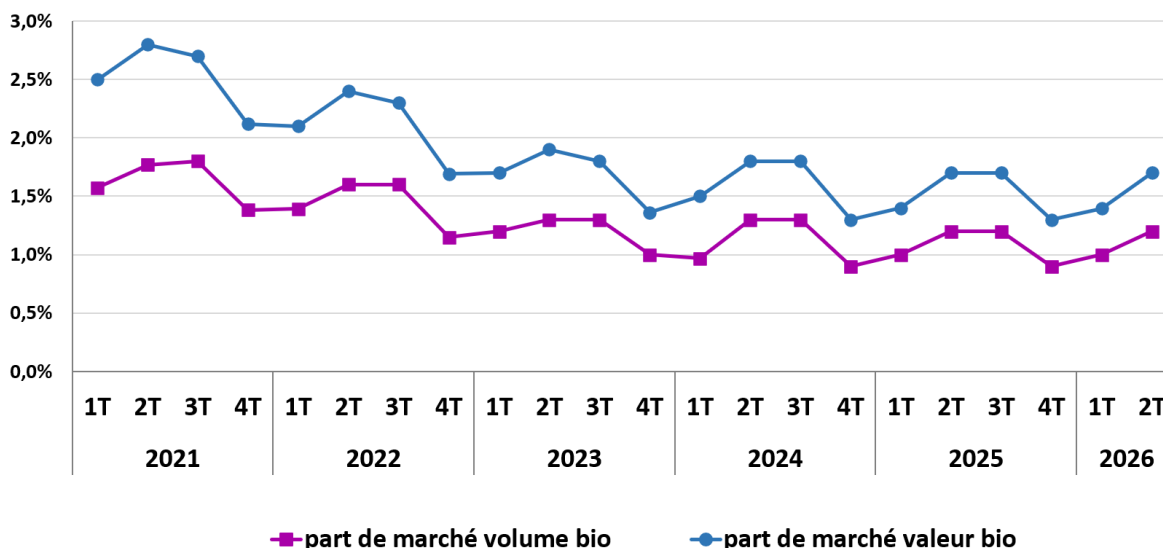


## Fromages biologiques

Au premier semestre 2026, les ventes de fromages<sup>1</sup> bio en GMS ont augmenté de 3,7 % en volume et de 3,2 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

Au premier semestre 2026, la part de marché en volume du fromage bio en GMS a été de 1,1 % et la part de marché en valeur de 1,6 %. Elle restait identique en volume et très proche en valeur par rapport à celles du premier semestre 2025.

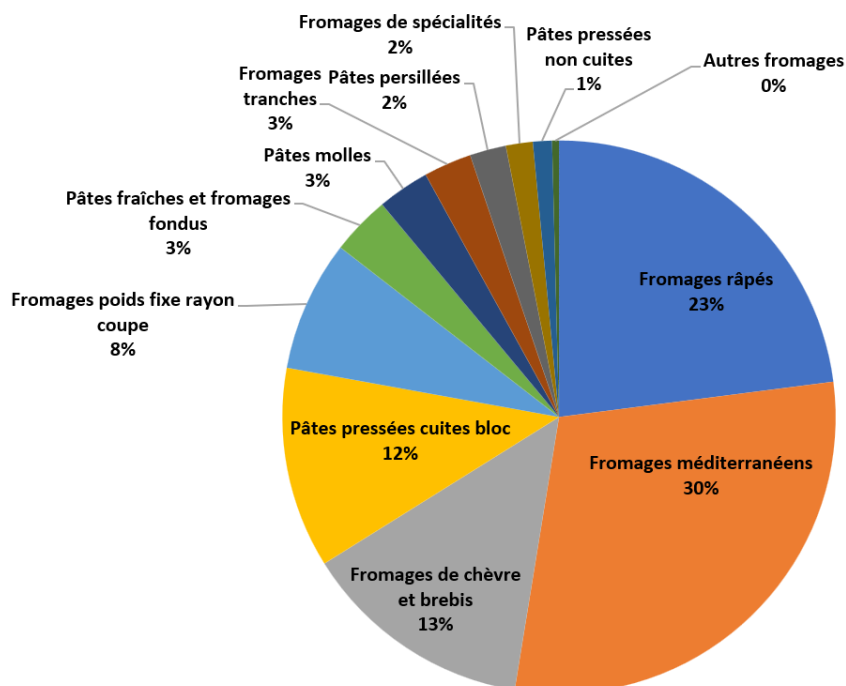
Evolution de la part de marché bio des fromages en GMS



Source : Agence BIO d'après Circana

Les fromages râpés restaient les fromages bio les plus vendus en GMS au premier semestre 2026, avec 23 % des ventes en valeur, devant les fromages méditerranéens et ceux de chèvre et de brebis.

Répartition des ventes de fromages bio en valeur par catégorie en GMS au 1S 2026

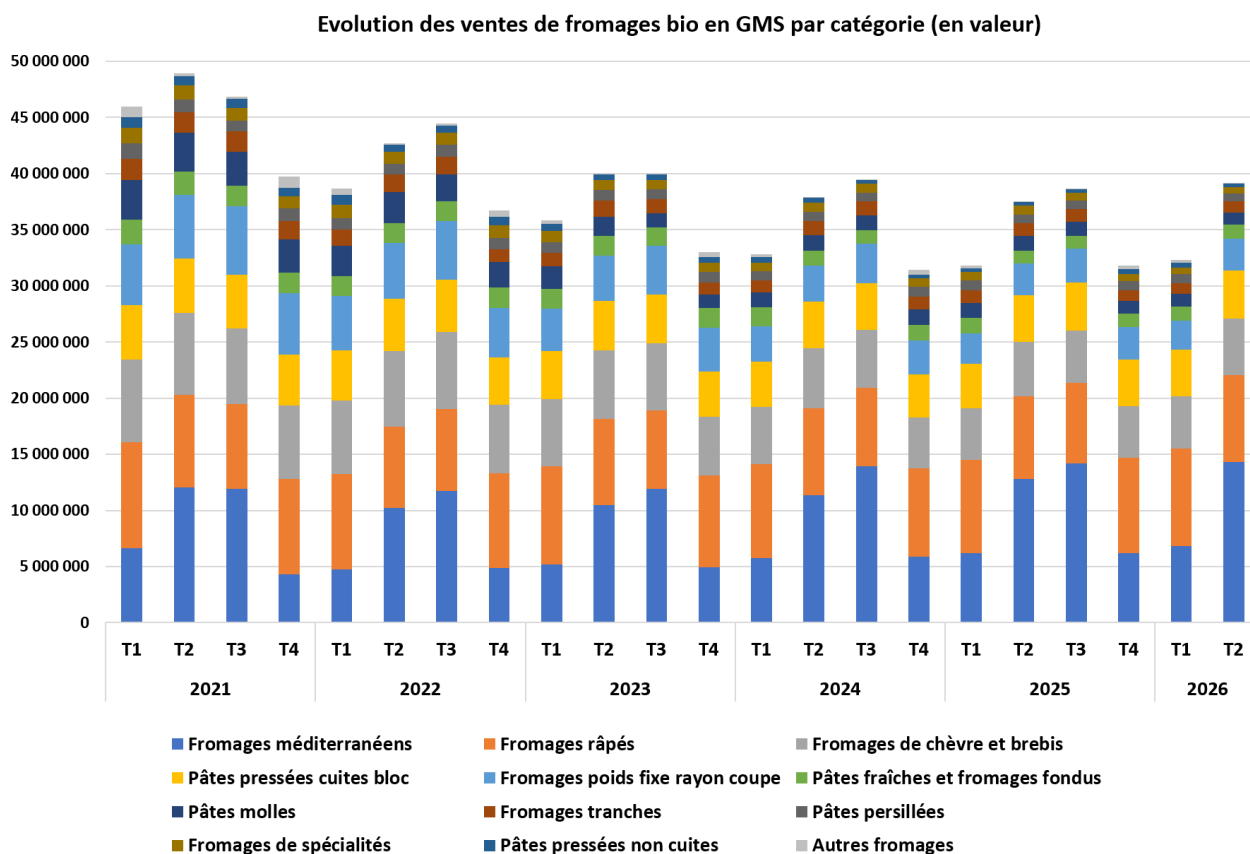


Source : Agence BIO d'après Circana

<sup>1</sup> Hors fromage végétal

En valeur relative, la catégorie de fromages dont les ventes ont le plus augmenté au cours du premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025 a été les pâtes pressées non cuites (+31,9 %), tandis que celle qui a le plus reculé est les fromages de spécialités (-29,7 %).

En valeur absolue, la catégorie dont les ventes en valeur ont le plus progressé a été les fromages méditerranéens (+2,2 millions €) et celle qui a le plus baissé les fromages de spécialités (-0,5 million €).

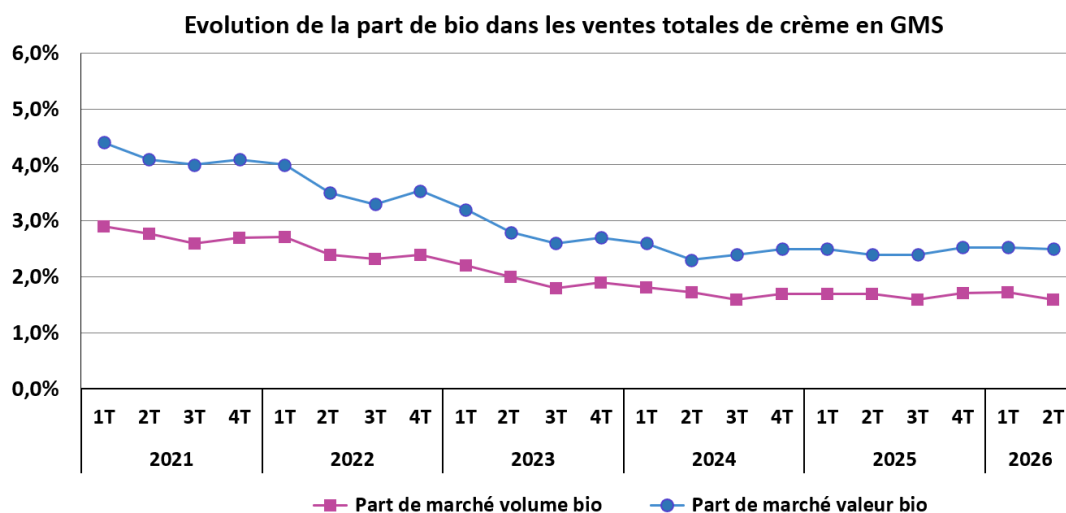


Source : Agence BIO d'après Circana

## Crème biologique

Au premier semestre 2026, les ventes de crème bio fraîche et UHT en GMS sont restées stables en volume (+0,1 %) et ont été en légère progression en valeur (+0,6 %) par rapport au premier semestre 2025.

Au premier semestre 2026, la part de marché en volume de la crème bio en GMS a été de 1,7 % et la part de marché en valeur de 2,4 %. Elles sont identiques à celles du premier semestre 2025.



Source : Agence BIO d'après Circana

### e) Le regard des consommateurs sur le lait bio

D'après quatre focus groups<sup>1</sup> réalisés dans le cadre du projet BASYLIC de l'Institut de l'élevage, les consommateurs ont une image positive mais idéalisée du bio (vaches au pâturage, petites fermes familiales), fondée sur une méconnaissance du cahier des charges et des pratiques réelles, tandis que la crédibilité du label s'érode face au "bio industriel", à la multiplication des labels et à la montée du local comme nouveau repère de confiance. En magasin, l'achat est guidé d'abord par la santé, le goût et le budget. Le prix reste le principal frein. Les consommateurs demandent surtout plus de pédagogie et de transparence. La cantine apparaît comme un levier éducatif clé.

Ces résultats qualitatifs seront approfondis par une enquête quantitative auprès de 600 consommateurs.

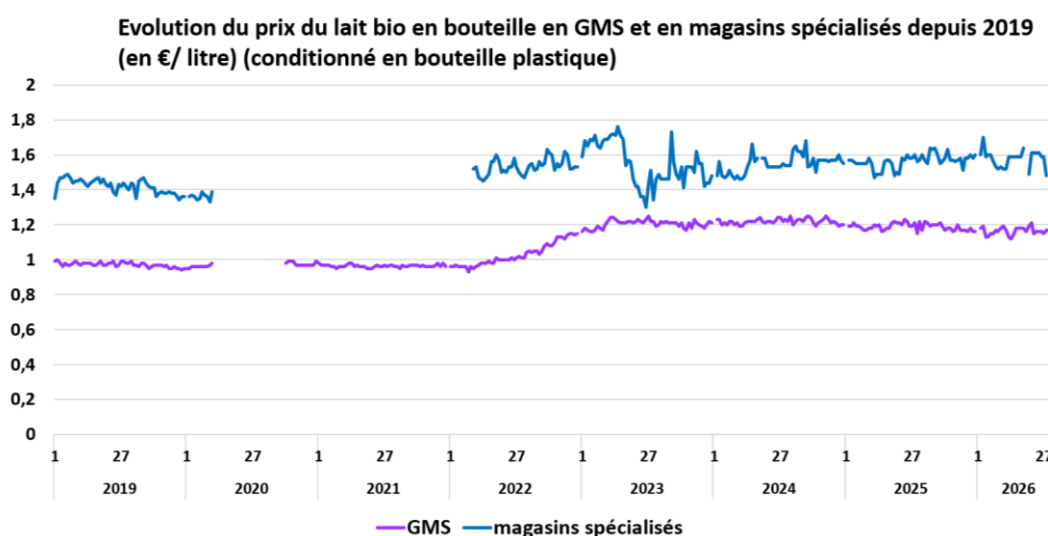
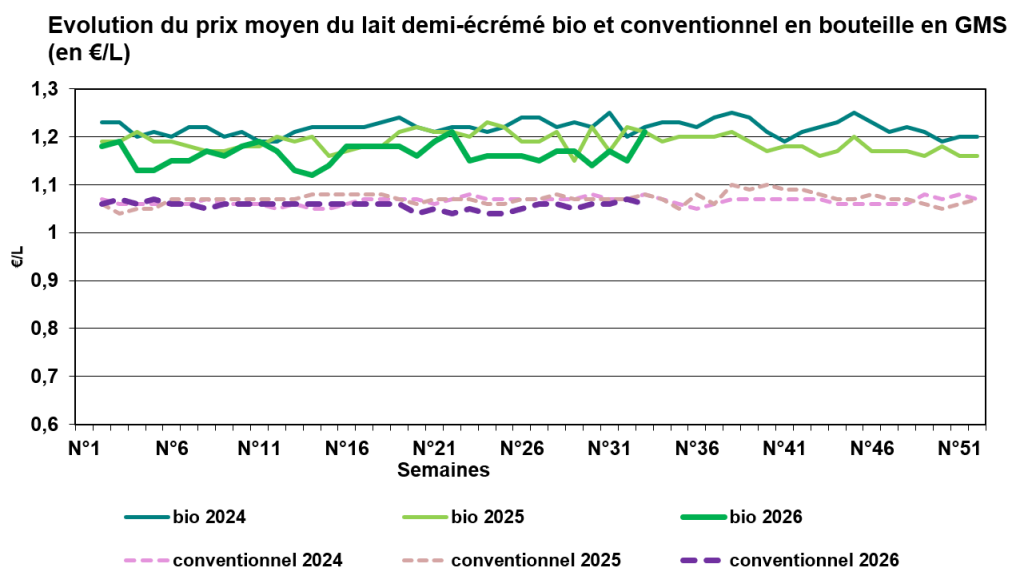
### f) Les prix au détail

#### Lait biologique

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen du lait bio UHT demi-écrémé bouteille plastique en GMS a été de 1,16 €/l. Il était inférieur de 2,5 % au prix moyen sur la même période de 2025 et de 2,4 % au prix moyen 2025.

Au cours de cette période, l'écart moyen annuel entre le lait bio et le lait conventionnel en GMS a été de 10 centimes/litre (soit 9 % de plus en bio).

<sup>1</sup> Ils ont été menés durant l'été 2025 avec 36 consommateurs.



Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen du lait bio demi-écrémé en bouteille en magasins spécialisés s'est élevé à 1,57 €/L. Il était supérieur de 1,3 % au prix moyen sur la même période de 2025 et de 0,4 % au prix moyen 2025.

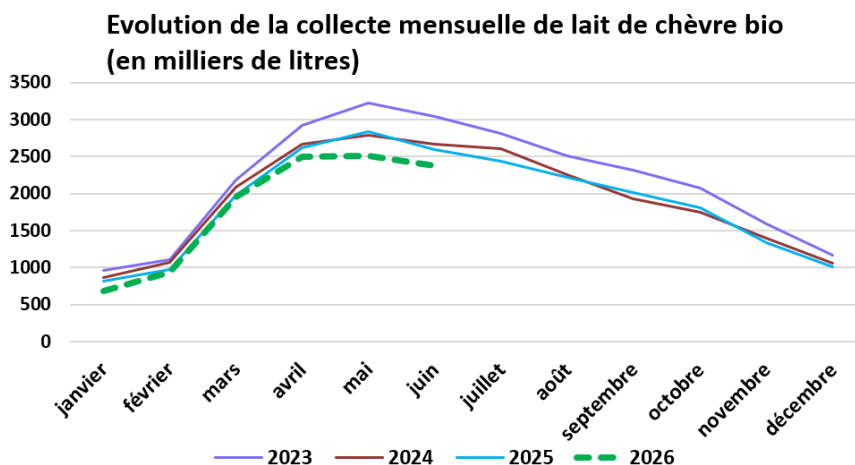
L'écart entre magasins spécialisés et GMS pour la bouteille plastique de 1 L de lait demi-écrémé bio a été de 35 % au cours des 33 premières semaines de 2026 (soit 41 centimes/L).

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix du lait bio en brique en magasins spécialisés sur cette période a été de 1,25 €/L. Il était égal au prix moyen sur la même période de 2025 et supérieur de 0,6 % au prix moyen 2025.

## 2.2) La filière lait de chèvre biologique

### Résultats pour le premier semestre 2026

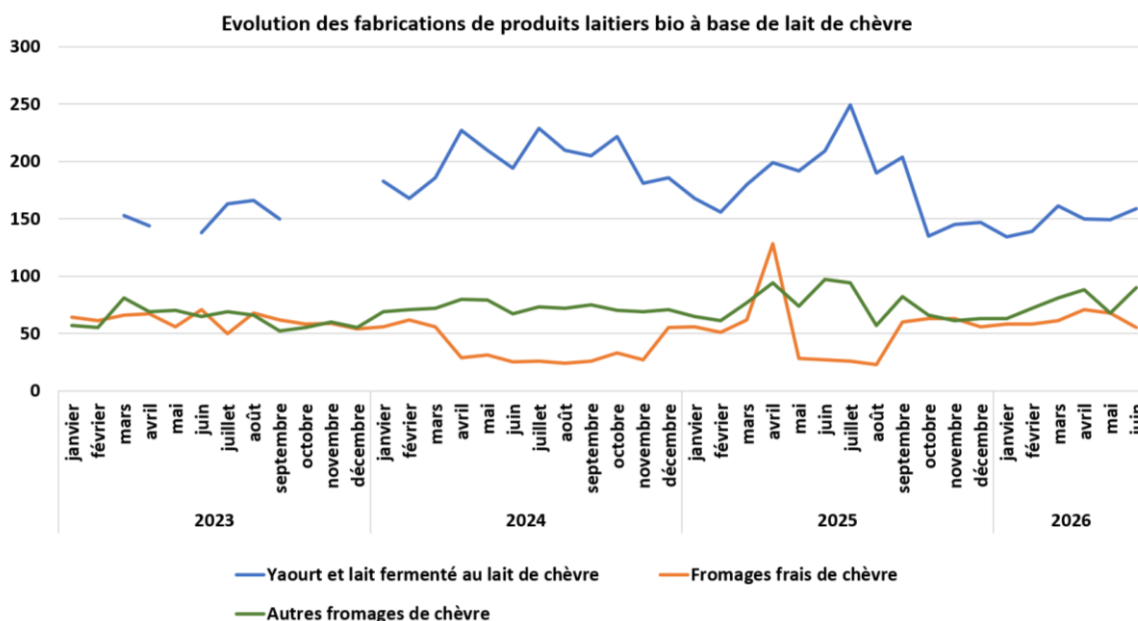
D'après l'enquête mensuelle laitière, la collecte de lait de chèvre bio a reculé de 7,4 % au cours du premier semestre 2026, s'établissant à plus de 10,9 millions de litres.



Source : FranceAgriMer

139 livreurs étaient recensés en juin 2026, contre 153 en juin 2025.

D'après l'enquête mensuelle laitière, les fabrications de yaourt et lait fermenté au lait de chèvre bio ont reculé de 19,2 % au cours du premier semestre 2026 par rapport à la même période de 2025 et celles d'autres fromages de chèvre bio de 1,3 %. En revanche, celles de fromages frais ont progressé de 5,4 %.



NB : Les points manquants correspondent à des données sous secret statistique.

Source : FranceAgriMer

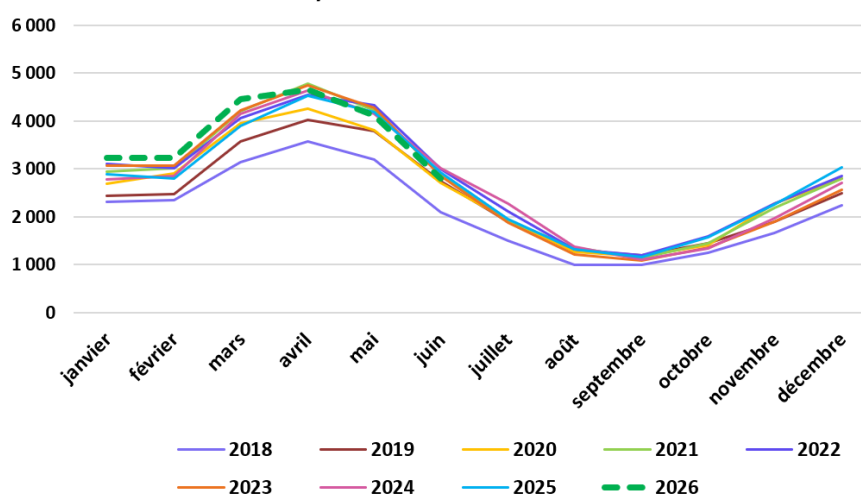
D'après Worldpanel by Numerator, les achats de fromages de chèvre bio par les ménages ont stagné (+0,2 %) en volume au cours des sept premier semestre 2026 par rapport à la même période de 2025.

## 2.3) La filière lait de brebis biologique

### Résultats pour le premier semestre 2026

D'après l'enquête mensuelle laitière, la collecte de lait de brebis bio s'est élevée à près de 22,5 millions de litres au cours du premier semestre 2026. Elle a progressé de 6,0 % par rapport au premier semestre 2025.

### Evolution de la collecte mensuelle de lait de brebis bio (en milliers de litres)

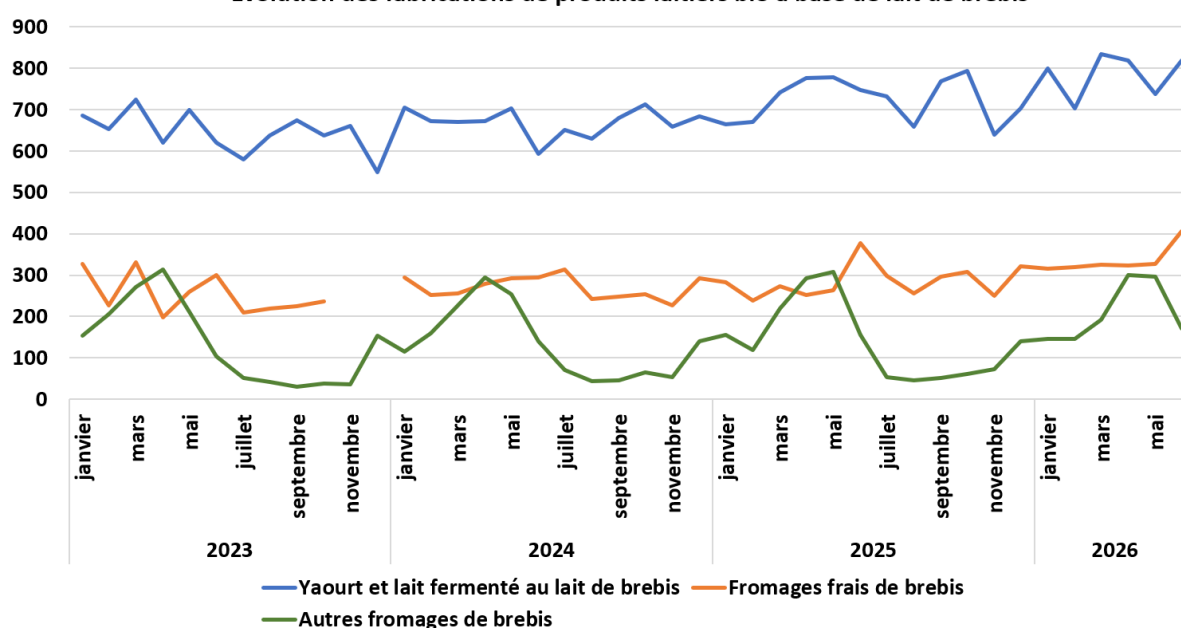


Source : FranceAgriMer

213 livreurs étaient recensés en juin 2026, contre 236 en juin 2025.

D'après l'enquête mensuelle laitière, les fabrications de yaourts et de lait fermenté bio au lait de brebis ont progressé de 7,6 % au cours du premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025 et les fabrications de fromages frais bio au lait de brebis de 19,6 %. En revanche, celles des autres fromages bio au lait de brebis ont stagné.

### Evolution des fabrications de produits laitiers bio à base de lait de brebis



Source : FranceAgriMer

Au cours des 7 premiers mois de 2026, d'après Worldpanel by Numerator, les achats de fromages de brebis bio par les ménages ont stagné (+0,1 %) en volume par rapport à la même période de 2025.

#### Sources :

Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer, CIRCANA, CNIEL, FranceAgriMer/Worldpanel by Numerator et Institut de l'élevage – juillet/septembre 2026

## 1) La filière viande sur un plan général

D'après Agreste, en juillet 2026, les abattages de gros bovins<sup>1</sup> ont reculé de 7,9 % par rapport à juillet 2025 et ceux de porcins de 3,0 %, tandis que ceux d'agneaux ont augmenté de 3,3 %.

D'après Worldpanel by Numerator, les achats de viande de bœuf par les ménages ont reculé de 8,7 % en volume au cours du premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025 et ceux de viande de veau de 19,6 %. Les achats de viande ovine ont reculé de 2,1 %, tandis que ceux de viande porcine fraîche ont progressé de 0,8 %. Les achats de bœuf haché surgelé ont reculé de 4,0 % et ceux des autres viandes de boucherie surgelées de 5,9 %.

Au cours du premier semestre 2026, les achats de charcuterie ont augmenté de 1,1 %.

D'après Circana, les ventes de steak haché frais ont reculé de 3,9 % en volume en GMS (hors EDMP) au cours du premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025, mais progressé de 12,4 % en valeur.

D'après Circana, au cours du premier trimestre 2026, les ventes de viande surgelée ont augmenté de 1,3 % en volume en GMS (hors EDMP) et de 15,7 % en valeur.

D'après Circana, les ventes de charcuterie<sup>2</sup> ont progressé de 1,3 % en volume en GMS (hors EDMP) au premier semestre 2026 et de 4,4 % en valeur.

## 2) Les viandes biologiques

### 2.1) Bovins

#### a) Situation actuelle

Il y a de fortes incertitudes sur la disponibilité des animaux à l'hiver en raison des abattages anticipés au cours de l'été et du risque de décapitalisation en automne et pendant l'hiver à cause de la faible disponibilité en fourrages et de la réforme anticipée d'animaux fatigués par la chaleur. L'impact pourrait se faire sentir sur plusieurs années.

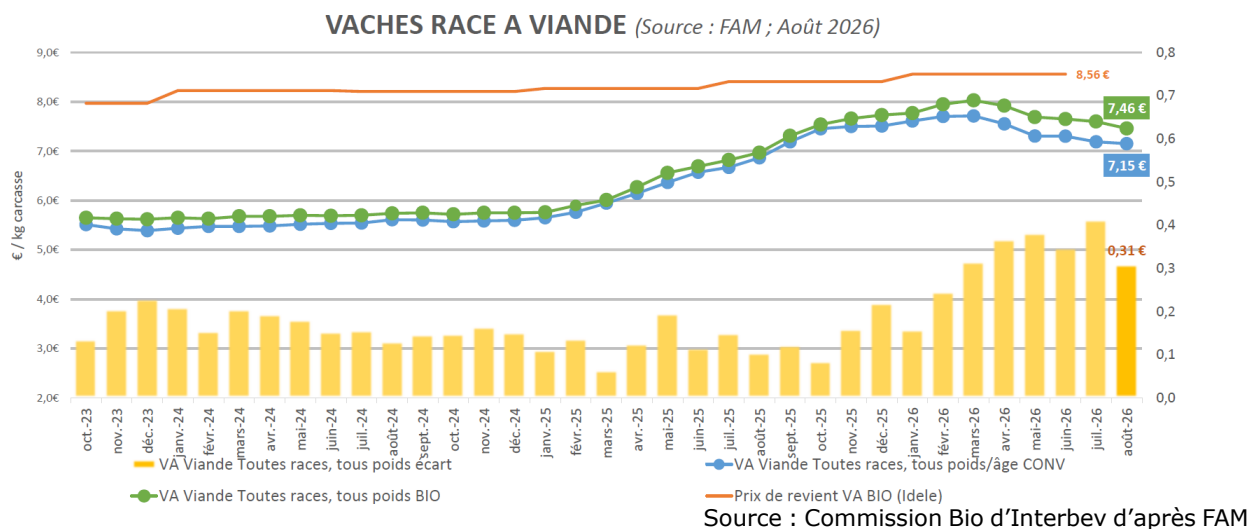
#### b) Suivi des cours en bovins bio

l'écart entre le prix des vaches bio et conventionnelles en race à viandes a été en moyenne de 37 centimes/kg au cours du deuxième trimestre 2026, soit 24 centimes de plus qu'au premier trimestre 2026. Le prix du bio baisse moins vite que celui du conventionnel (7,46 centimes/kg en août).

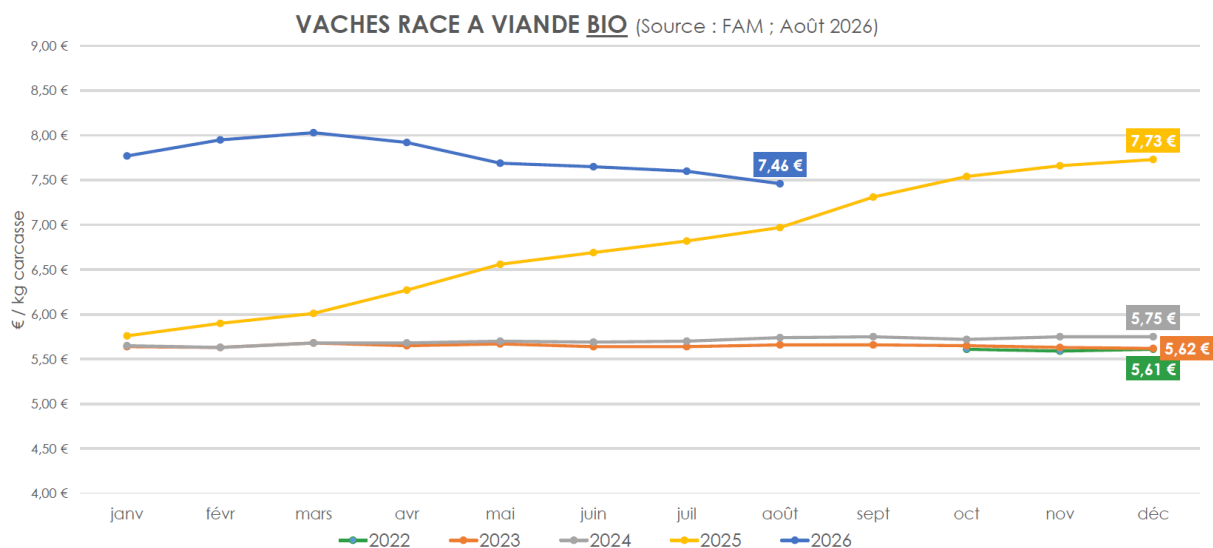
---

<sup>1</sup> En nombre de têtes

<sup>2</sup> Hors charcuterie de volaille

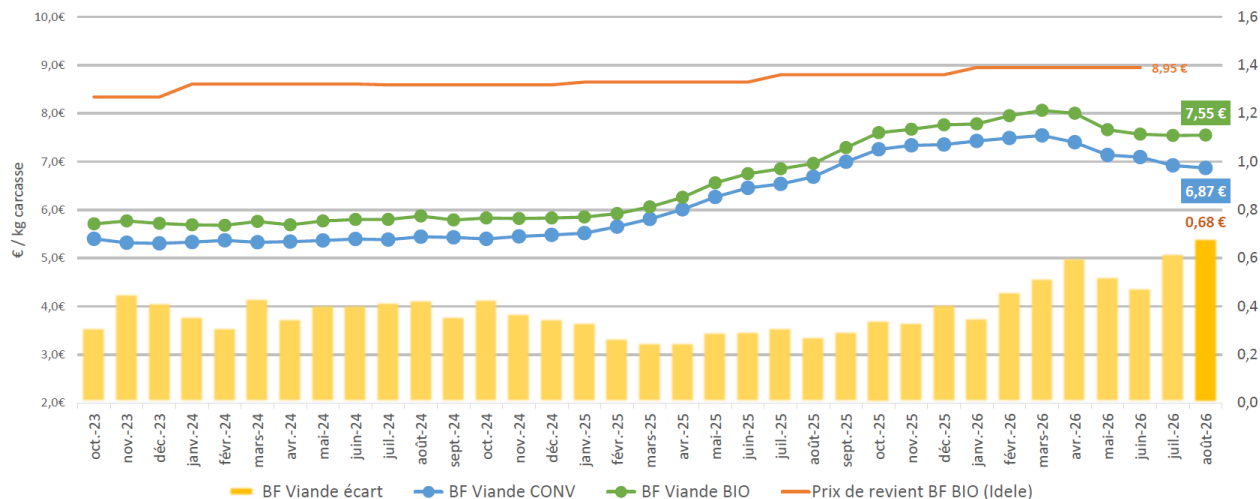


Au deuxième trimestre 2026, les prix sont en hausse de 19,2 % par rapport au deuxième trimestre 2025, mais en baisse de 2,1 % par rapport au premier trimestre 2025. La baisse s'est poursuivie en juillet/août, avec 7,46 centimes/kg en août (soit -7% vs mars), sous le niveau d'octobre 2025, tout en restant 7 % au-dessus du niveau d'août 2025.



Au deuxième trimestre 2026, le prix des bœufs bio a augmenté de 18,7 % par rapport au deuxième trimestre 2025, mais en recul de 2,4 % par rapport au premier trimestre 2026. Le bœuf bio résiste mieux que le conventionnel et se stabilise depuis juin. L'écart avec le conventionnel a été de 68 centimes/kg en août 2026.

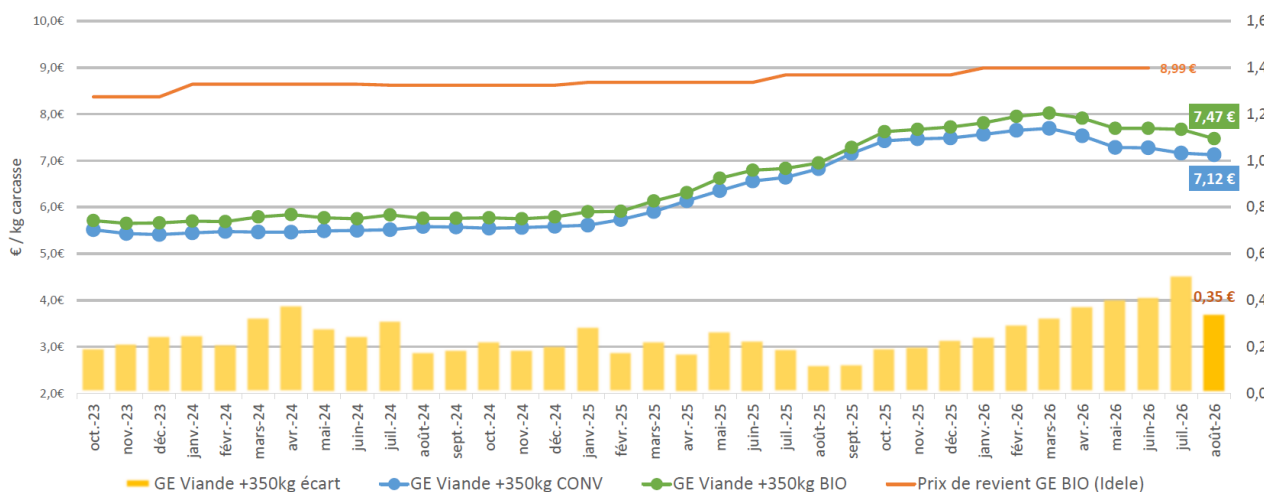
## BOEUF RACE A VIANDE (Source : FAM ; Août 2026)



Source : Commission Bio d'Interbev d'après FAM

Au deuxième trimestre 2026, le prix des génisses bio a augmenté de 18,1 % par rapport au deuxième trimestre 2025, mais reculé de 2,1 % par rapport au premier trimestre 2026. L'écart moyen entre bio et conventionnel a été de 40 centimes/kg au deuxième trimestre 2026, contre 29 centimes au premier trimestre 2026. En août, l'écart était de 35 centimes/kg.

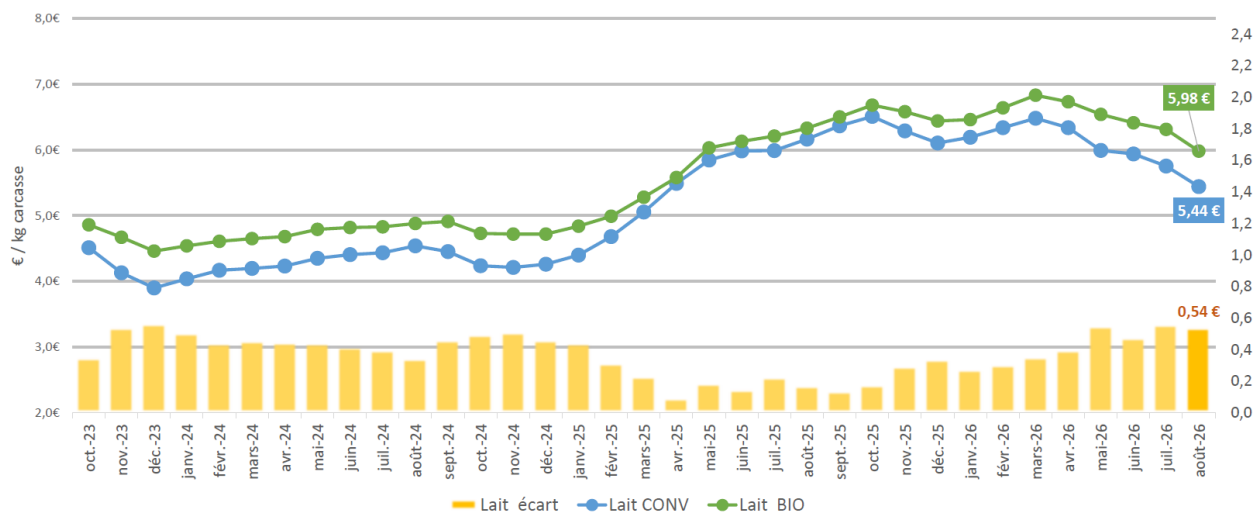
## GENISSES RACE A VIANDE (Source : FAM ; Août 2026)



Source : Commission Bio d'Interbev d'après FAM

S'agissant des vaches de races laitières, l'écart moyen entre bio et conventionnel est passé de 31 centimes/kg au premier trimestre 2026 à 47 centimes/kg au deuxième trimestre 2026.

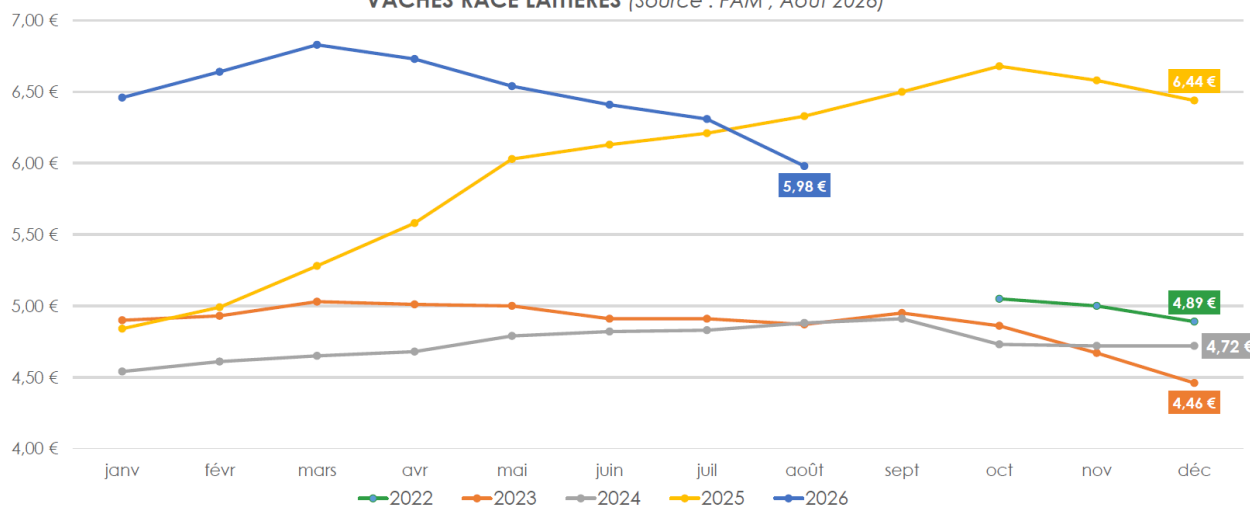
## VACHES RACE LAITIÈRES (Source : FAM ; Août 2026)



Source : Commission Bio d'Interbev d'après FAM

Au deuxième trimestre 2026, le prix des vaches laitières bio a augmenté de 10,9 % par rapport au deuxième trimestre 2025, mais reculé de 1,3 % par rapport au premier trimestre 2026. La baisse s'est accélérée en juillet et en août. Le prix d'août était inférieur de 5,5 % à celui d'août 2025 et à son niveau le plus bas depuis avril 2025.

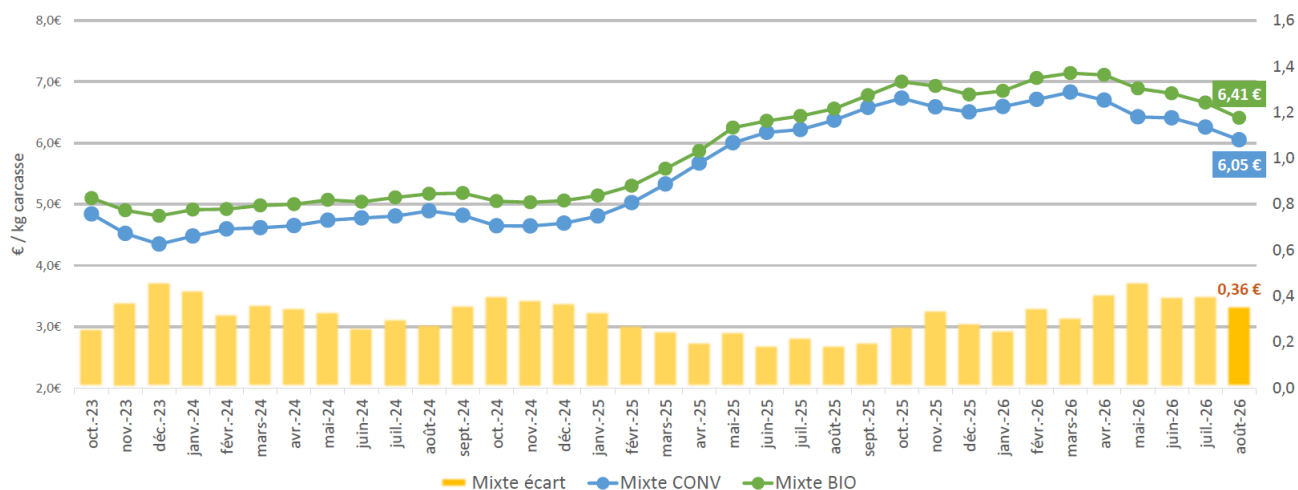
## VACHES RACE LAITIÈRES (Source : FAM ; Août 2026)



Source : Commission Bio d'Interbev d'après FAM

Au deuxième trimestre 2026, le prix bio des races mixtes était en hausse de 12,6 % par rapport au deuxième trimestre 2025, mais en baisse de 1,1 % par rapport au premier trimestre 2026. L'écart entre bio et conventionnel reste significatif : 42 centimes/kg au deuxième trimestre 2026.

## VACHES RACE MIXTE (Source : FAM ; Août 2026)



### Méthodologie :

- Données publiées par FranceAgriMer (FAM)
- Les prix correspondent à la moyenne des prix des animaux bio, à l'entrée de l'abattoir, abattus du lundi 0h00 au dimanche minuit.
- Les prix sont en €/kg net, frais de transport inclus.
- Niveaux d'engraissements retenus pour les Jeunes Bovins, Bœufs, Génisses et Vaches : niveaux 2 et 3 pour les conformations E et U, niveau 3 pour les conformations R,O et P.
- Périmètre de collecte des prix par FAM : les structures qui abattent ou font abattre pour leur compte au moins 5 000 bovins par an (standard, SIQO, bio) doivent remonter leurs prix à FAM (minimum 80 animaux par catégorie).
- NB : La part d'activité en bio et le nombre d'animaux bio des abattoirs/abatteurs qui remontent les informations ne sont pas prise en compte. Seul leur niveau d'activité général (> 5 000 têtes) compte. Des structures de petites tailles mais ayant une place importante dans les filières bio peuvent ainsi être absentes de l'échantillon.

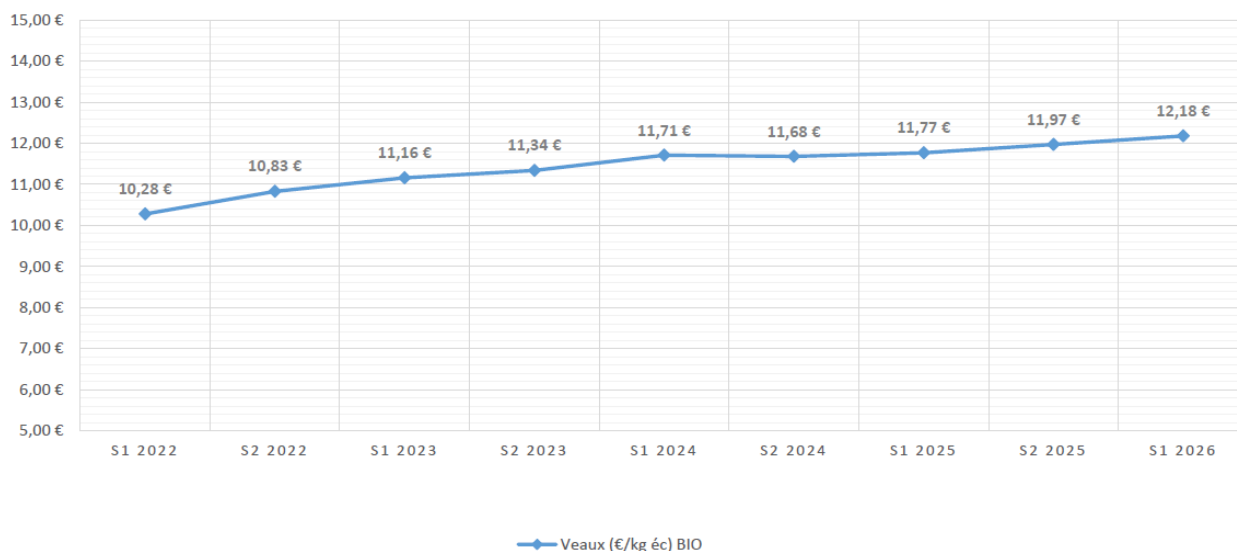
### c) Prix de revient

#### Prix de revient

|                 |                                       | S2<br>2022 | S1<br>2023 | S2<br>2023 | S1<br>2024 | S2<br>2024 | S1<br>2025 | S2<br>2025 | S1<br>2026 | % Variation |
|-----------------|---------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| prix de revient | Vache races à viande (€/kg éc) BIO    | 7,61       | 7,84       | 7,97       | 8,23       | 8,21       | 8,27       | 8,41       | 8,56       | 1,8%        |
|                 | Vache races à viande (€/kg éc) CONV   | 6,12       | 6,17       | 6,20       | 6,20       | 6,17       | 6,25       | 6,28 €     | 6,53 €     | 4,0%        |
|                 | Génisse races à viande (€/kg éc) BIO  | 7,99       | 8,23       | 8,37       | 8,64       | 8,62       | 8,68       | 8,84       | 8,99       | 1,7%        |
|                 | Génisse races à viande (€/kg éc) CONV | 6,69       | 6,75       | 6,78       | 6,78       | 6,75       | 6,84       | 6,87 €     | 7,14 €     | 3,9%        |
|                 | Boeufs races à viande (€/kg éc) BIO   | 7,96       | 8,20       | 8,34       | 8,61       | 8,59       | 8,65       | 8,80       | 8,95       | 1,7%        |
|                 | Boeufs races à viande (€/kg éc) CONV  |            |            |            |            |            |            |            |            |             |
|                 | Veaux (€/kg éc) BIO                   | 10,83      | 11,16      | 11,34      | 11,71      | 11,68      | 11,77      | 11,97      | 12,18      | 1,8%        |
|                 | Veaux (€/kg éc) CONV                  |            |            |            |            |            |            |            |            |             |

Source : IDELE

## Evolution du prix de revient des veaux biologiques



Source : IDELE

### d) En synthèse

En allaitant, l'écart de prix est resté positif pour le bio au deuxième trimestre 2026 : + 53 centimes en bœuf, + 40 centimes en génisses, + 37 centimes en vaches (toutes races). C'est en hausse par rapport au premier trimestre 2026.

En laitier et mixte, l'écart de prix est positif pour le bio au deuxième trimestre 2026 : + 42 centimes en VL mixte et + 47 centimes en VL lait. C'est en hausse par rapport au premier trimestre 2026.

Au deuxième trimestre 2026, toutes catégories confondues, les cotations bio restent nettement supérieures à celles du deuxième trimestre 2025. Elles reculent légèrement par rapport au premier trimestre 2026, mais moins qu'en conventionnel.

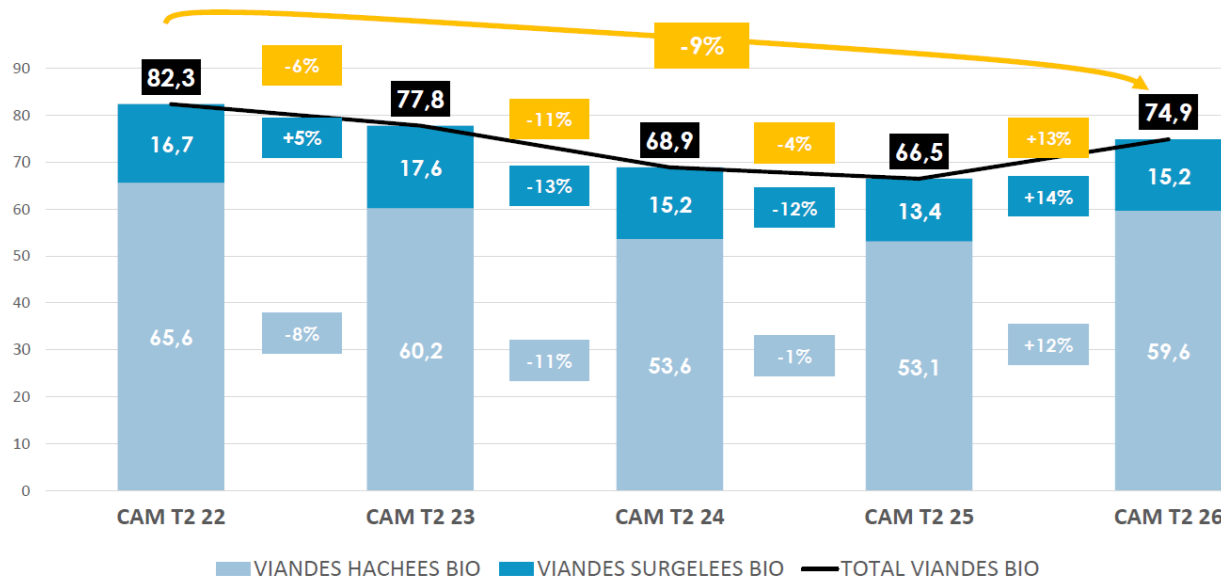
Depuis avril, les opérateurs bio limitent la baisse de prix, ce qui permet d'augmenter l'écart avec le conventionnel. La baisse se poursuit en juillet/août, mais l'écart reste élevé.

### e) Evolution des ventes de viandes bio

#### Ventes totales de viande bio (steak haché et viandes surgelées)

Les ventes en valeur des viandes bio ont diminué de 9 % en 4 ans. Il y a néanmoins une progression de 13 % sur le cumul annuel mobile, se terminant fin juin 2026.

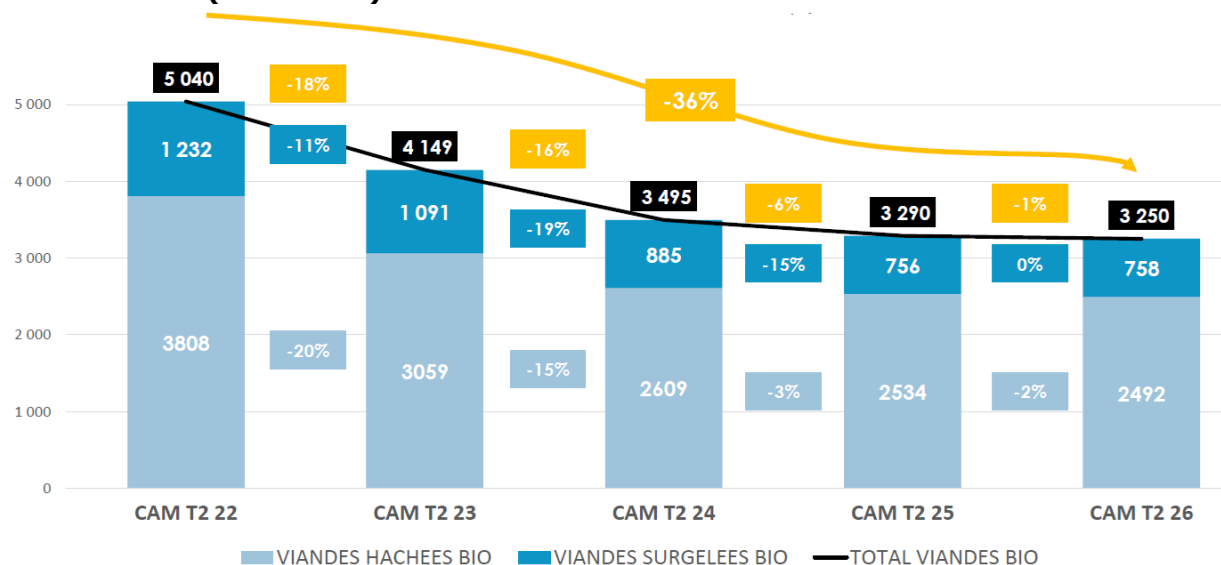
**Evolution des ventes en valeur de viandes bio (steak haché et viandes surgelées) en GMS hors EDMP (en millions €) -vision annuelle**



Source : Commission Bio d'Interbev/Agence BIO/Circana

En volume, les viandes hachées bio ont connu un recul de 36% en 4 ans. Néanmoins, sur le CAM à fin juin 2026, la baisse en volume n'a été que de 1 %.

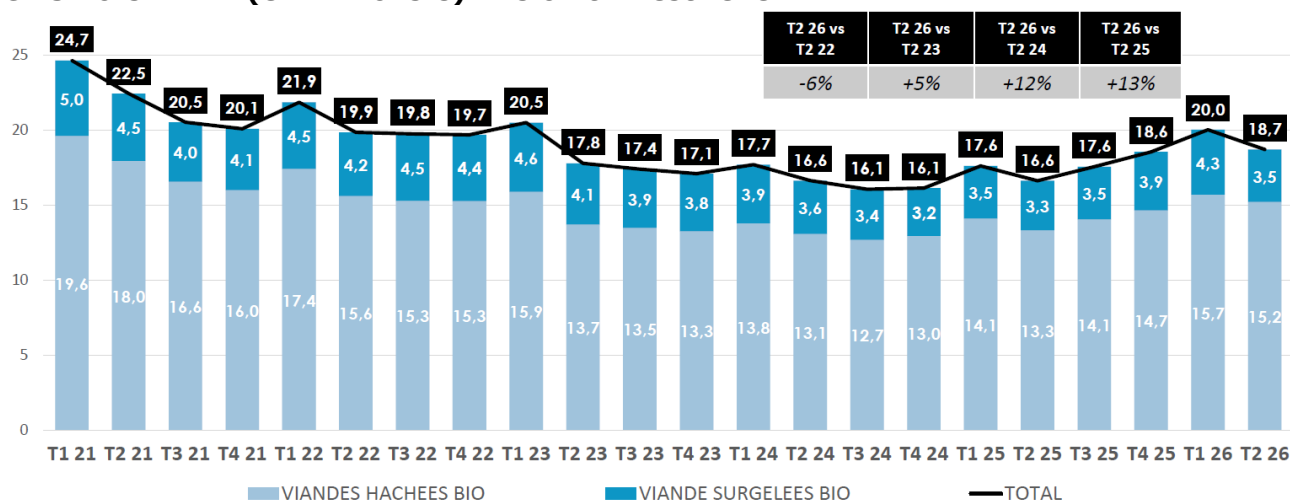
**Evolution des ventes en volume de viandes bio (steak haché et viandes surgelées) en GMS hors EDMP (en tonnes) – vision annuelle**



Source : Commission Bio d'Interbev/Agence BIO/Circana

Au cours du premier semestre 2026, les ventes de viandes bio étaient en recul de 3,1 % en volume par rapport au premier semestre 2025, mais en hausse de 13,1 % en valeur, en lien avec les hausses de prix.

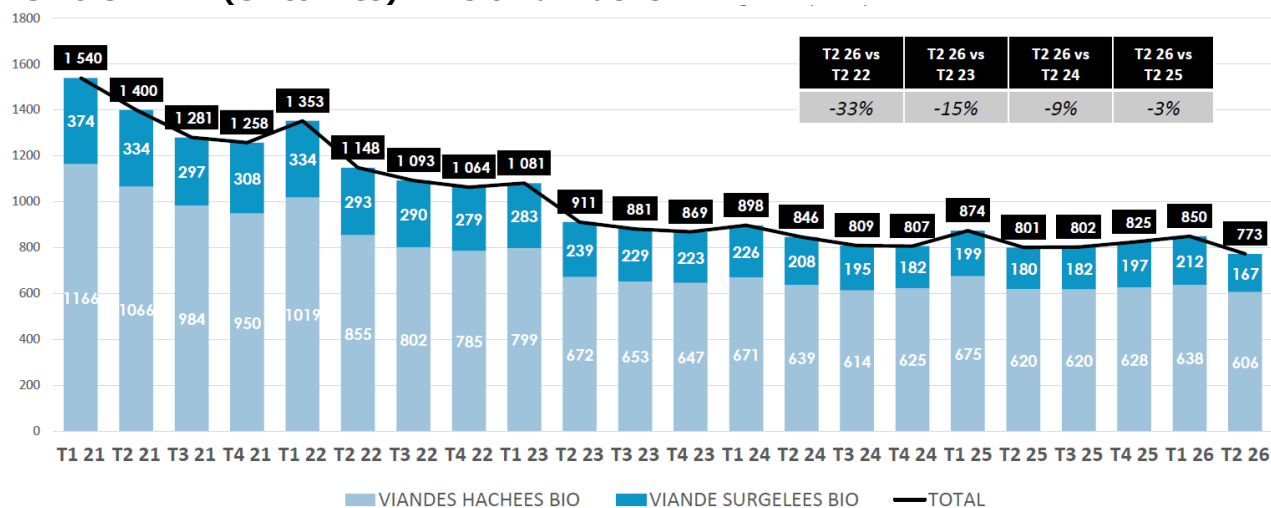
## Evolution des ventes en valeur de viandes bio (steak haché et viandes surgelées) en GMS hors EDMP (en millions €) -vision trimestrielle



Source : Commission Bio d'Interbev/Agence BIO/Circana

Malgré tout, le deuxième trimestre 2026 reste en léger repli volume par rapport aux deuxième trimestre 2025.

## Evolution des ventes en volume de viandes bio (steak haché et viandes surgelées) en GMS hors EDMP (en tonnes) – vision annuelle



Source : Commission Bio d'Interbev/Agence BIO/Circana

## Ventes de viandes surgelées bio en GMS

Au cours du premier semestre 2026, les ventes de viandes bio surgelées en GMS (hors EDMP) ont stagné (-0,2 %) en volume par rapport au premier semestre 2025, mais progressé de 15,0 % en valeur.

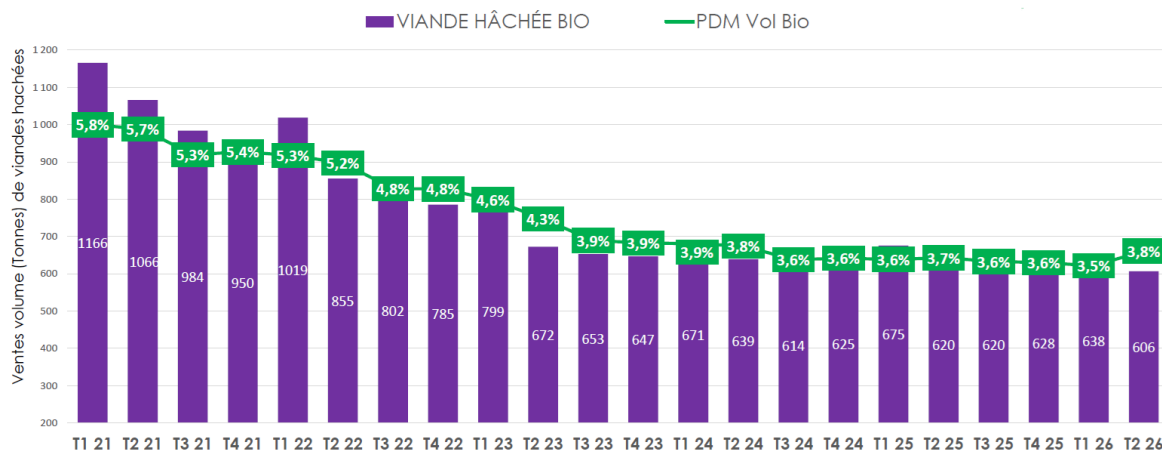
En volume, la part de marché bio a été de 0,9 % au premier semestre 2026, identique au premier semestre 2025. En valeur, la part de marché bio a été de 1,6 % au premier semestre 2026, contre 1,7 % au premier semestre 2025.

## Ventes de viande hachée fraîche

Au cours du premier semestre 2026, les ventes de viandes bio hachées en GMS (hors EDMP) ont reculé de 4,0 % en volume, mais progressé de 12,6 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

En volume, la part de marché bio a été de 3,6 % au premier semestre 2026, identique au premier semestre 2025.

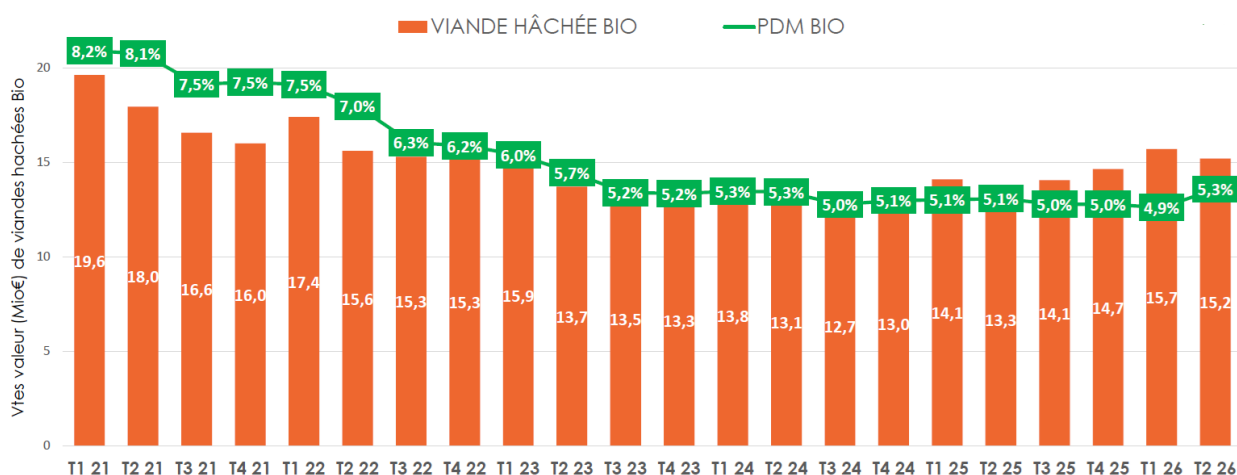
### VIANDE HACHEE - Evolution de la conso BIO en volume (Tonnes)



Source : Commission Bio d'Interbev/Agence BIO/Circana

En valeur, la part de marché bio a été de 5,1 % au premier semestre 2026, identique au premier semestre 2025.

### VIANDE HACHEE - Evolution de la conso BIO en Valeur (Mio€)

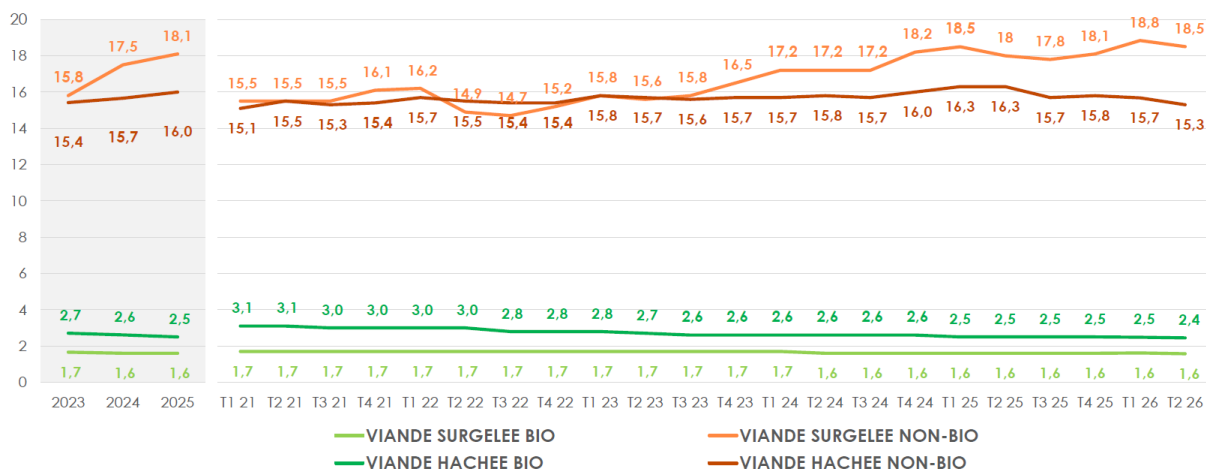


Source : Commission Bio d'Interbev/Agence BIO/Circana

### Tendances sur l'assortiment bio

Au cours du deuxième trimestre 2026, l'offre est restée quasiment stable en bio. La part de l'offre en bio s'est stabilisée en steak haché, mais a continué de reculer en surgelés.

#### Nb moyen de références / Mag

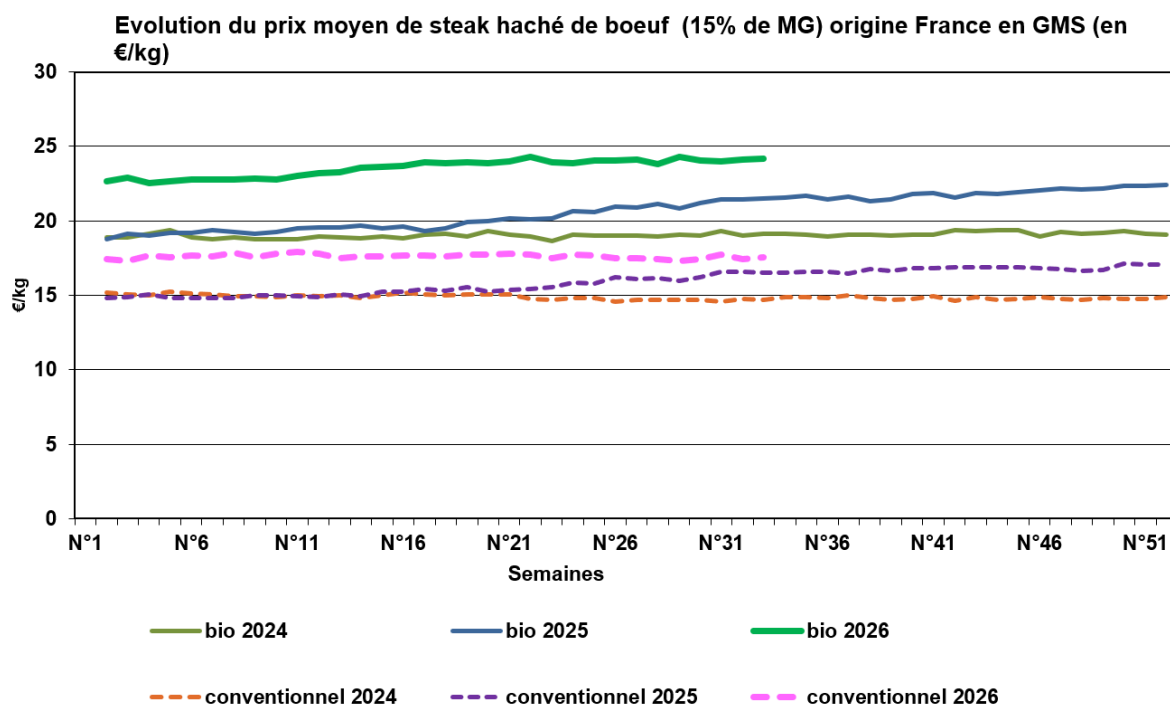


Source : Commission Bio d'Interbev/Agence BIO/Circana

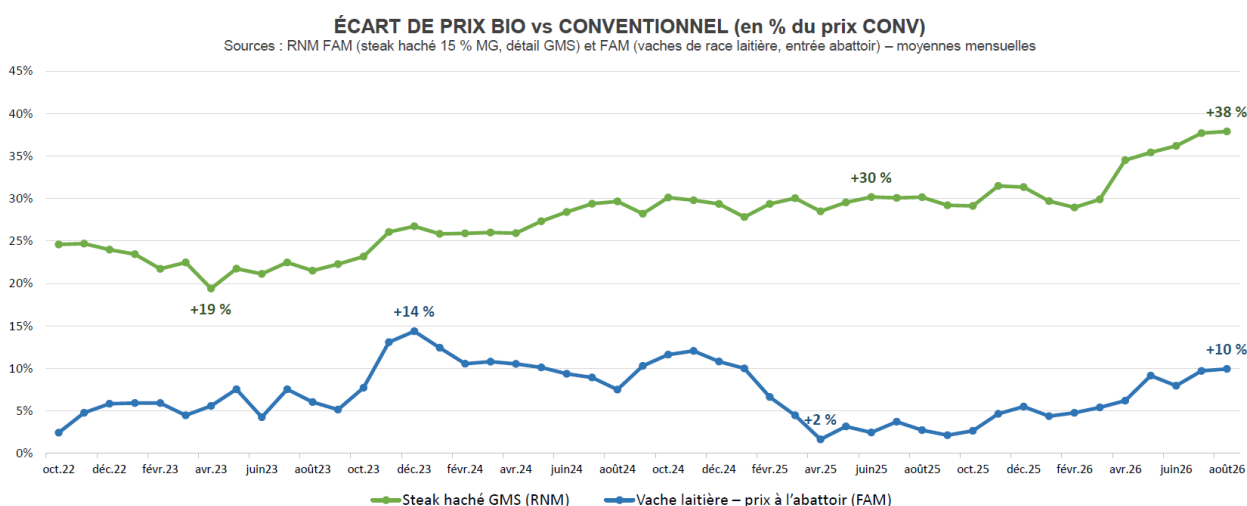
## f) Prix du steak haché bio en GMS

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen du steak haché de bœuf bio (15 % de MG) en GMS a été de 23,55 €/kg. Il a été supérieur de 17,8 % à la moyenne sur la même période de 2025 et de 13,8 % par rapport à la moyenne 2025.

Au cours des 33 premières semaines de 2026, l'écart moyen entre le steak haché de bœuf bio et le steak haché conventionnel a été de 5,94 €/kg (soit supérieur de 34 % en bio).

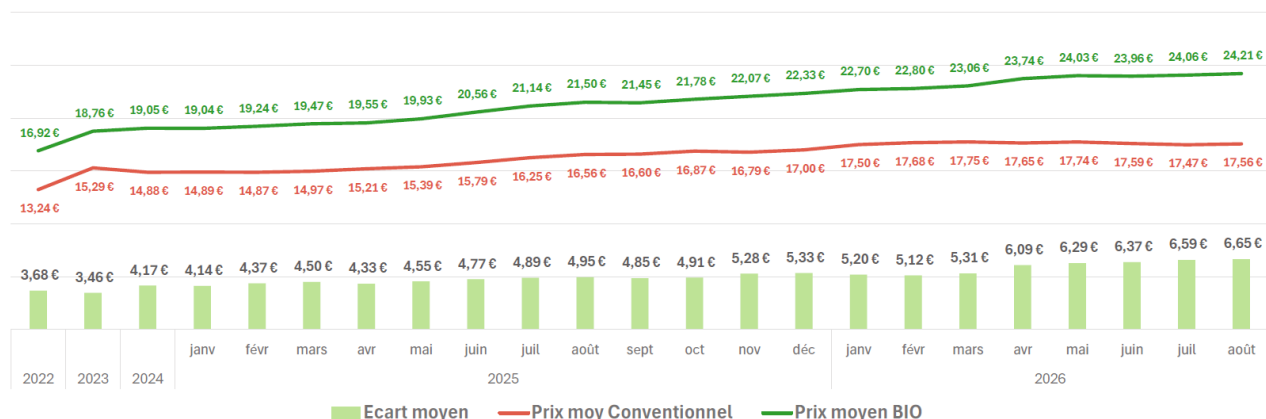


L'écart de prix entre bio et conventionnel se situe en moyenne à 5,95 € sur les 8 premiers mois de 2026, contre 4,74 € pour la même période de 2025. Au deuxième trimestre, l'écart a été de 6,25 €/kg, soit un prix bio supérieur de 35 % au conventionnel.



## COURS STEAK HACHE

source RNM FAM (15% MG - détail GMS)



Source : Interbev sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

## 2.3) Porcs

### a) Ventes de charcuterie bio en GMS (hors EDMP)

Au premier semestre 2026, les ventes de charcuteries<sup>1</sup> bio ont globalement progressé de 3,0 % en volume et de 0,6 % en valeur en GMS (hors EDMP) par rapport au premier semestre 2025.

Au premier semestre 2026, la part de marché bio a été de 0,6 % en volume et de 1,0 % en valeur (identiques à celles du premier semestre 2025).

Les ventes d'un certain nombre de produits de charcuterie ont reculé : aide culinaire (- 6,2 % en valeur), charcuterie à réchauffer (-29,9 %), charcuterie tranchée (-10,1 %), frais emballé (-8,4 %), jambon cru (-18, %), pâtés et produits à base de tête (- 10,9 %), rôtis de porc et autres salaisons (-14,3 %) et saucisson et saucisse sèche (-1,9 %).

"Jambon cuit et épaule" restait la principale catégorie de charcuterie bio vendue en GMS (hors EDMP), avec une part de marché de 40 % en volume et de 53 % en valeur au premier semestre 2026.

### b) Ventes de saucisses fraîches bio en GMS

Au premier semestre 2026, les ventes de saucisses fraîches bio ont reculé de 18,1 % en volume et de 17,8 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

Au premier semestre 2026, la part de marché bio a été de 0,6 % en volume (contre 0,7 % au premier semestre 2025) et de 0,9 % en valeur (contre 1,1 %).

#### Sources :

Agence BIO/Circana, Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer, Agreste, Commission Bio d'Interbev, FranceAgriMer et FranceAgriMer/Worldpanel by Numerator – juillet/septembre 2026

<sup>1</sup> Hors charcuterie de volaille

### 1) La filière avicole sur un plan général

D'après Agreste, en juin 2026, les mises en place de volailles de chair étaient globalement en hausse de 3,2 % par rapport à juin 2025. Elles ont augmenté de 3,9 % pour les poulets et de 2,9 % pour les canards. En revanche, elles ont baissé de 11,8 % pour les dindes et de 2,2 % pour les pintades.

D'après Agreste, les abattages de volailles ont reculé de 1,6 % en juillet 2026 par rapport à juillet 2025<sup>1</sup> (dont -1,3 % pour le poulet).

D'après Agreste, les mises en place de poulettes de races de ponte ont reculé de 2,3 % au cours du premier semestre 2026 par rapport à la même période de 2025.

D'après Agreste, la production d'œufs de consommation a augmenté de 2,9 % en août 2026 par rapport à août 2025.

La canicule a provoqué une surmortalité des volailles, une baisse de la ponte et une réduction de la taille des œufs pendant l'été.

D'après Worldpanel by Numerator, les achats totaux de volailles fraîches par les ménages sont restés quasiment stables en volume (+0,4 %) au cours du premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025.

D'après Worldpanel by Numerator, les achats totaux d'œufs par les ménages ont progressé de 3,1 % en volume au cours du premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025.

D'après Worldpanel by Numerator, les marques de distributeurs ont représenté 52 % des achats d'œufs en volume au cours du premier semestre 2026.

D'après Circana, les ventes d'œufs en GMS ont progressé de 5,3 % en volume et de 10,6 % en valeur au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025.

### 2) Les volailles de chair biologiques

#### 2.1) Evolution des volumes produits en 2026<sup>2</sup>

Les mises en place de poulets bio ont augmenté au cours des 8 premières périodes<sup>3</sup> de l'année 2026 (8P : +4 % vs 2025 et +14 % vs 2024), marquées par des mises en place en hausse en juillet, alors qu'un ralentissement estival est souvent observé à cette période (P8 : +16 % vs 2025 +10 % vs 2024)<sup>4</sup>.

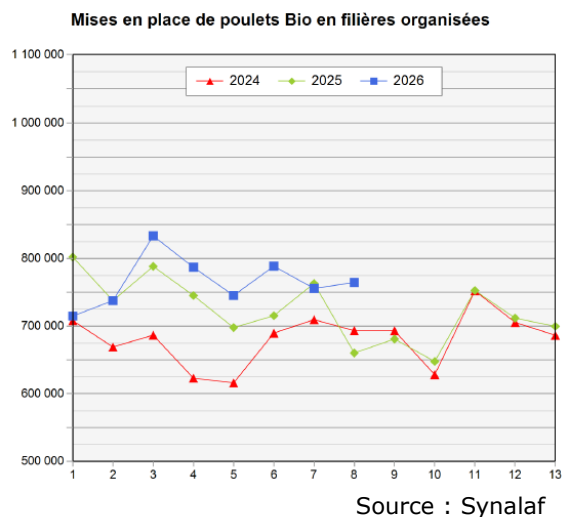
---

<sup>1</sup> En têtes

<sup>2</sup> Les données présentées correspondent uniquement aux informations récoltées dans le cadre de l'observatoire économique du Synalaf. Celui-ci regroupe 95% des productions organisées de volailles bio en France.

<sup>3</sup> Périodes de 4 semaines

<sup>4</sup> Estimation : 86% des volumes sont connus, les 14% restant sont basés sur 2025



### Mises en place de volailles bio en filières organisées sur les 8 premières périodes<sup>1</sup> de 2026

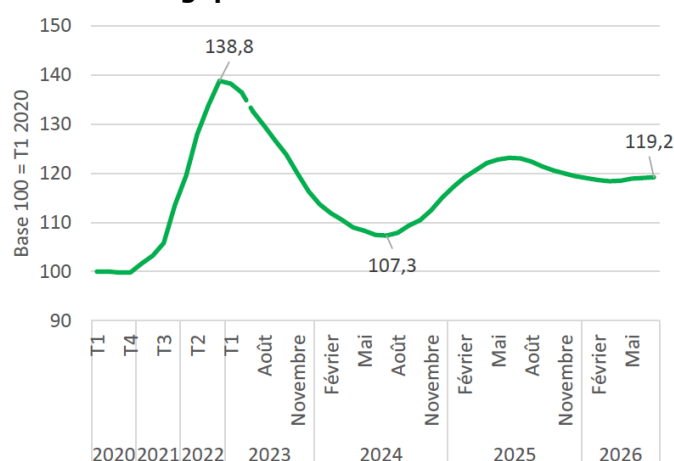
|                                | MEP<br>(En milliers de<br>têtes) | Évolution<br>2026/2025 | Évolution<br>2026/2024 |
|--------------------------------|----------------------------------|------------------------|------------------------|
| Poulets                        | 6 127 151                        | +4%                    | +14%                   |
| Pintades                       | 10 250                           | -59%                   | -59%                   |
| Canards                        | 40 416                           | +101%                  | +50%                   |
| Dindes de découpe              | 116 926                          | +43%                   | +36%                   |
| Volailles festives             | 13 099                           | -29%                   | -26%                   |
| <b>Total volailles à rôtir</b> | <b>6 307 842</b>                 | <b>+4%</b>             | <b>+14%</b>            |

Source : Synalaf

## 2.2) Tendances de marché

L'indice des coûts des matières premières dans l'aliment des poulets biologiques est resté stable en juillet 2026 (+0,1% vs juin 2026). Par rapport à 2025, l'indice est inférieur de - 1,5%.

### Indice trimestriel et mensuel\* « matières premières pour l'alimentation des poulets de chair biologiques » - base 100 = T1 2020



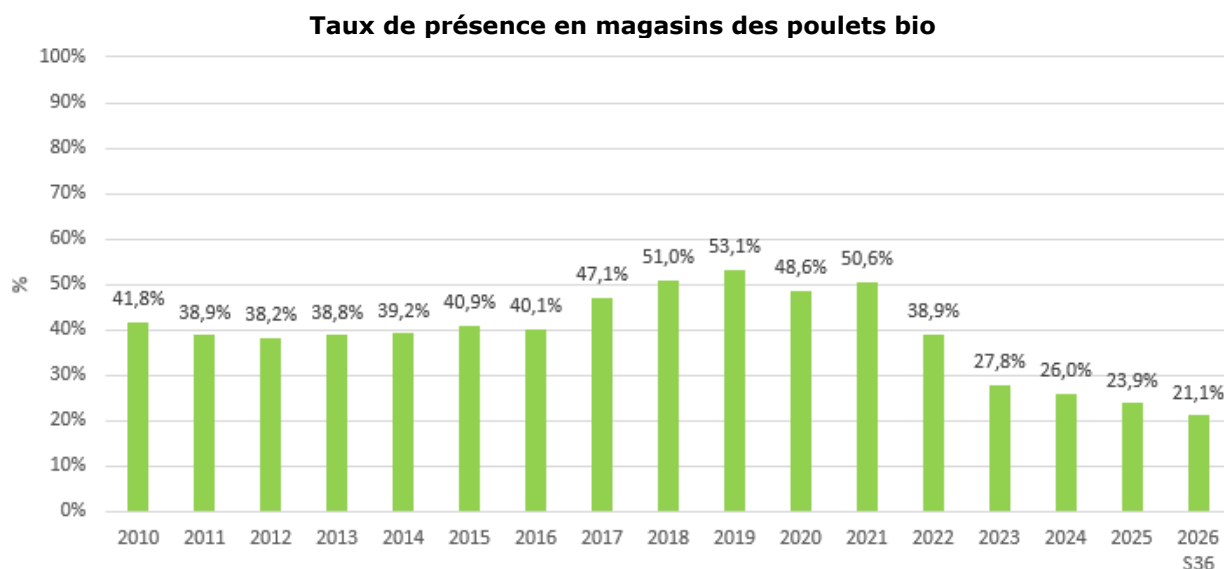
Source : ITAVI

Durant l'été 2026, en raison de la sécheresse et des nombreuses vagues de chaleur, les récoltes de maïs ont été très mauvaises. D'après l'Agreste, la production française de

<sup>1</sup> 32 première semaines de 2026

maïs grain (semences comprises) en 2026 est estimée à 9,0Mt, soit possiblement la plus faible depuis au moins 1980. Elle diminuerait de 35 % par rapport à la récolte 2025, en raison notamment d'une baisse du rendement (-19% sur un an). Un niveau de rendement aussi bas n'avait plus été atteint depuis 2003, année de fortes canicules. Ce faible rendement s'explique par des conditions de cultures extrêmement défavorables en 2026<sup>1</sup>. Cela pourrait engendrer une pression sur la qualité et la quantité d'aliments disponibles pour les volailles dans les mois à venir. Le prix des matières premières bio devraient augmenter sur la fin 2026, avec des impacts sur le coût de production des volailles bio.

Sur les 36 premières semaines de 2026, le taux de présence des poulets bio a baissé à 21,1% (soit -2,8 pts vs 2025 et -4,9 pts vs 2024).



Source : RNM/Synalaf

D'après Worldpanel by Numerator, les achats de découpes de poulet bio ont reculé de 10,1 % en volume au cours du deuxième trimestre 2026 par rapport au deuxième trimestre 2025. Le bio n'a représenté que 1,6 % en volume des achats de découpes de poulet au cours de cette période de 2026. 3,4 % des ménages ont acheté des découpes de poulets bio au cours de cette période<sup>2</sup>.

Au cours de l'année se terminant le 30 juin 2026, les achats de découpes de poulets bio ont baissé de 13,4 % en volume par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'année se terminant le 30 juin 2026, les achats de découpes de dinde bio ont reculé de 23,8 % en volume par rapport à l'année précédente. Le bio n'a représenté que 1,4 % en volume des achats de découpes de dinde au cours de cette période. 2,8 % des ménages ont acheté des découpes de dinde bio au cours de cette période<sup>3</sup>.

Au cours de l'année se terminant le 30 juin 2026, les achats de découpes de canard bio ont baissé de 15,9 % en volume par rapport à l'année précédente. Le bio a représenté 3,2 % en volume des achats de découpes de canard au cours de cette période. 2,2 % des ménages ont acheté des découpes de canard bio au cours de cette période<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Agreste : Forte chute de la production de maïs

<sup>2</sup> 67,7 % des ménages ont acheté des découpes de poulet au cours du deuxième trimestre 2026.

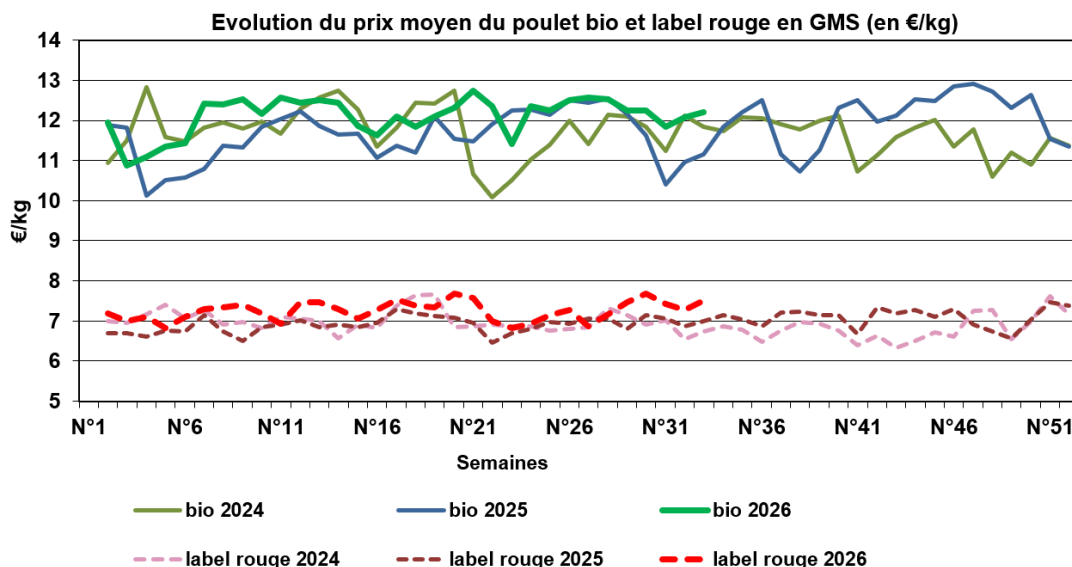
<sup>3</sup> 50,9 % des ménages ont acheté des découpes de dinde au cours de cette période.

<sup>4</sup> 34,4 % des ménages ont acheté des découpes de canard au cours de cette période.

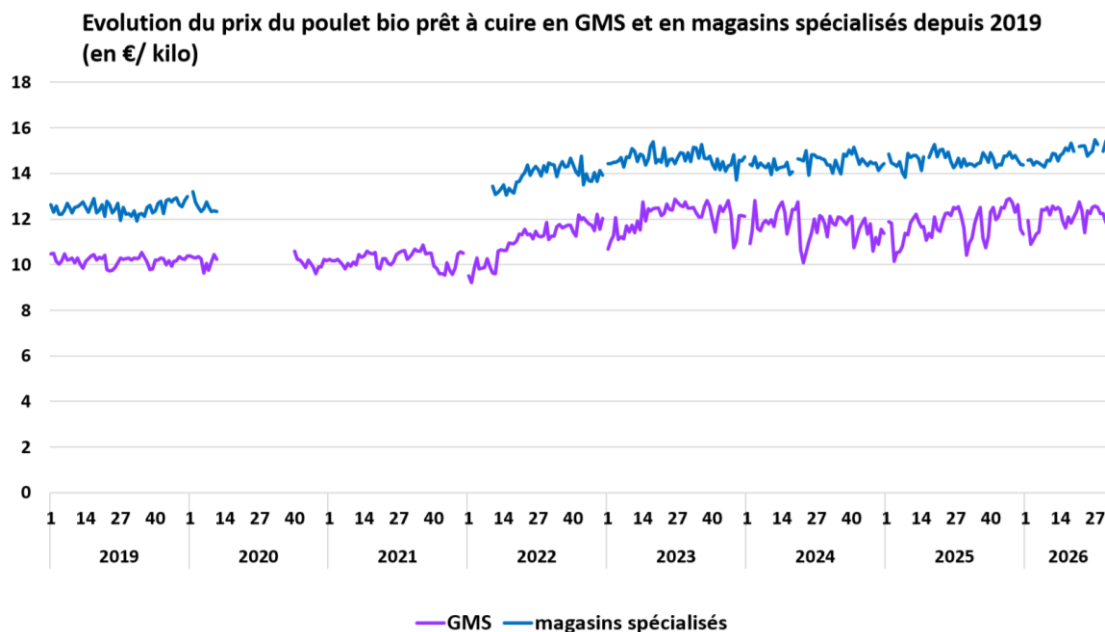
## 2.3) Prix

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen du poulet prêt-à-cuire en GMS s'est élevé à 12,10 €/kg. Il a été supérieur de 4,4 % au prix moyen sur la même période de 2025 et de 2,7 % au prix moyen 2025. Sur les 36 premières semaines de 2026, le prix des poulets bio est également en hausse par rapport à 2025 (+3,3%/2025) avec 12,18 €/kg.

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen du poulet bio a été supérieur de 4,85 € au prix moyen du poulet Label Rouge (67 % plus cher en bio).



Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer



Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen du poulet prêt-à-cuire en magasins spécialisés s'est élevé à 14,88 €/kg. Il a été supérieur de 1,9 % au prix moyen sur la même période de 2025 et de 2,0 % au prix moyen 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GMS pour le poulet prêt-à-cuire (au kilo) a été de 23 % au cours des 33 premières semaines de 2026 (soit 2,78 €/kg).

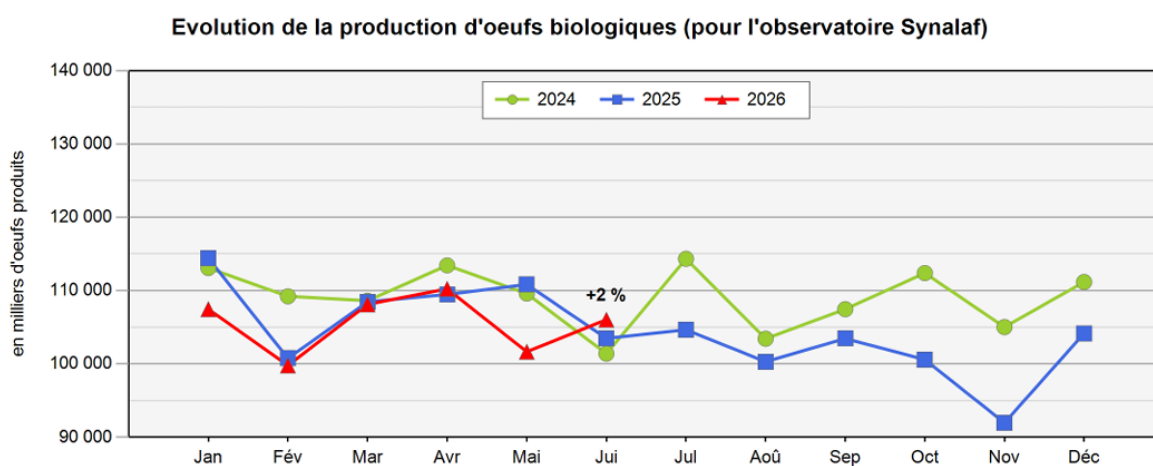
### 3) Les œufs biologiques

#### 3.1) Evolution des volumes produits en 2026<sup>1</sup>

Sur le deuxième trimestre de 2026, la baisse du nombre de pondeuses bio mises en place s'est accéléré (T2 2026 : -19,1% vs 2025 et -32,3% vs 2024).

De janvier à juin 2026, 633 millions d'œufs bio ont été produits (-2,2% vs 2025 et -3,4% vs 2024).

Le manque de production d'œufs bio malgré une demande soutenue d'œufs tous codes par les consommateurs pénalise fortement la filière des pondeuses bio. Le Synalaf estime que les contraintes techniques trop importantes de l'alimentation 100% bio exposent les producteurs à une rémunération très incertaine du fait de performances de ponte aléatoires sans levier de correction efficace. Beaucoup d'éleveurs bio ont préféré passer à la production plein air non biologique. Le segment bio manque donc désormais de producteurs pour répondre à la demande et bénéficier du dynamisme du marché de l'œuf.



Source : Synalaf

|                              | Effectif<br>en milliers | Evolution vs S1<br>2025 | Evolution vs S1<br>2024 |
|------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Pondeuses bio mises en place | 1 910 339               | -10,5%                  | -23,3%                  |
| Œufs bio produits            | 633 226 455             | -2,2%                   | -3,4%                   |

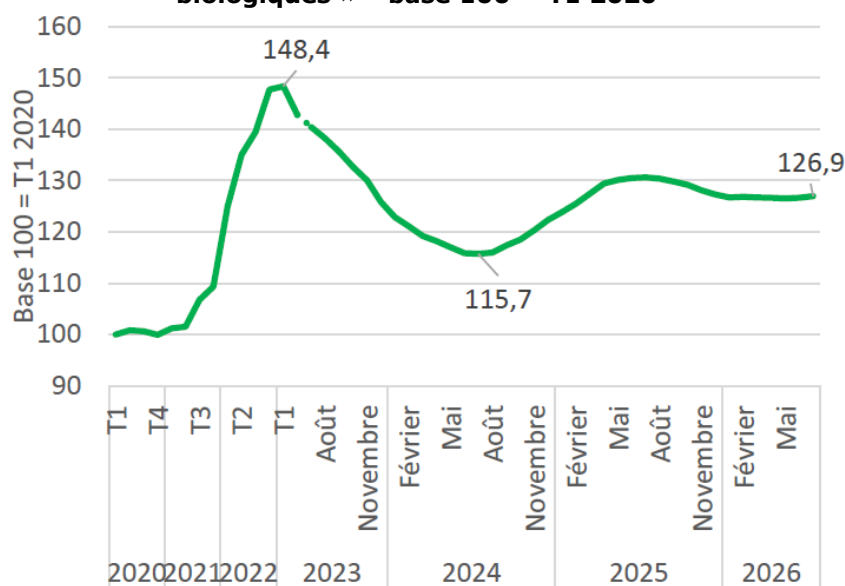
Source : Synalaf

#### 3.) Tendance de marché en 2025

L'indice des coûts des matières premières dans l'aliment des pondeuses biologiques est resté stable en juillet 2026 (+0,2% vs juin 2026). Par rapport à 2025, l'indice est inférieur de -1,2%.

<sup>1</sup> Les données présentées correspondent uniquement aux informations récoltées dans le cadre de l'observatoire économique du Synalaf. Celui-ci représente environ 65 % de la production française d'œufs bio.

### Indice trimestriel et mensuel\* « matières premières pour l'alimentation des poudeuses biologiques » - base 100 = T1 2020



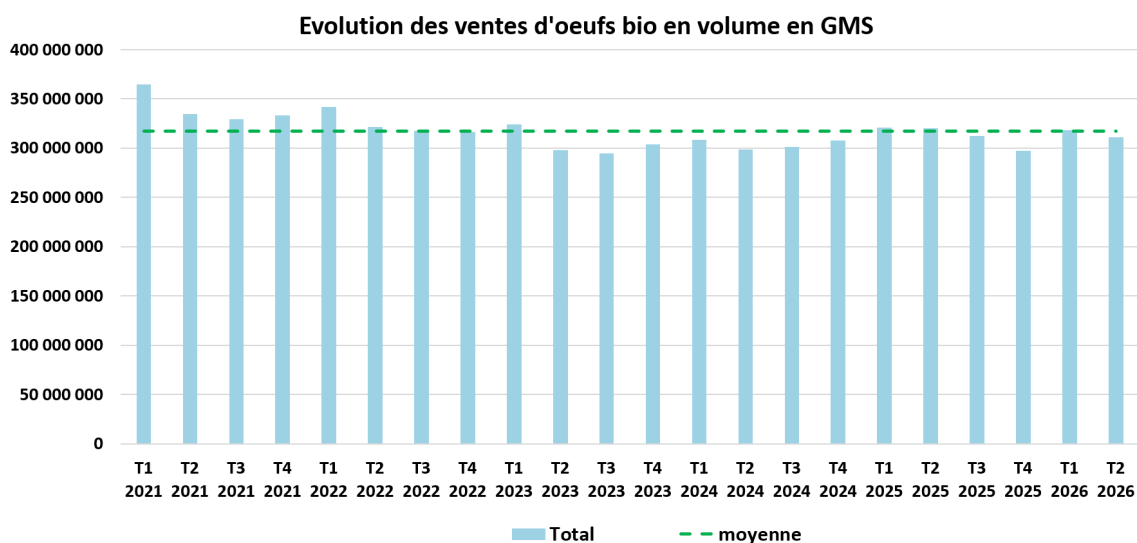
Source : ITAVI

Comme mentionné en poulets biologiques, les conditions climatiques de l'été 2026 pourraient engendrer une pression sur la qualité et la quantité d'aliments disponibles pour les volailles dans les mois à venir.

D'après Worldpanel by Numerator, les achats d'œufs bio par les ménages ont reculé de 2,9 % au cours du premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025 (avec -3,9 % au deuxième trimestre). Les ventes d'œufs Label Rouge ont augmenté de 3,5 %. Les œufs bio ont représenté 10,3 % des achats d'œufs en volume au cours du premier semestre 2026 (avec 9,8 % au deuxième trimestre), contre 44,1 % pour les œufs issus élevages de plein air (dont 5,6 % pour les œufs Label Rouge).

20,8 % des ménages ont acheté des œufs bio au cours du deuxième trimestre 2026<sup>1</sup>.

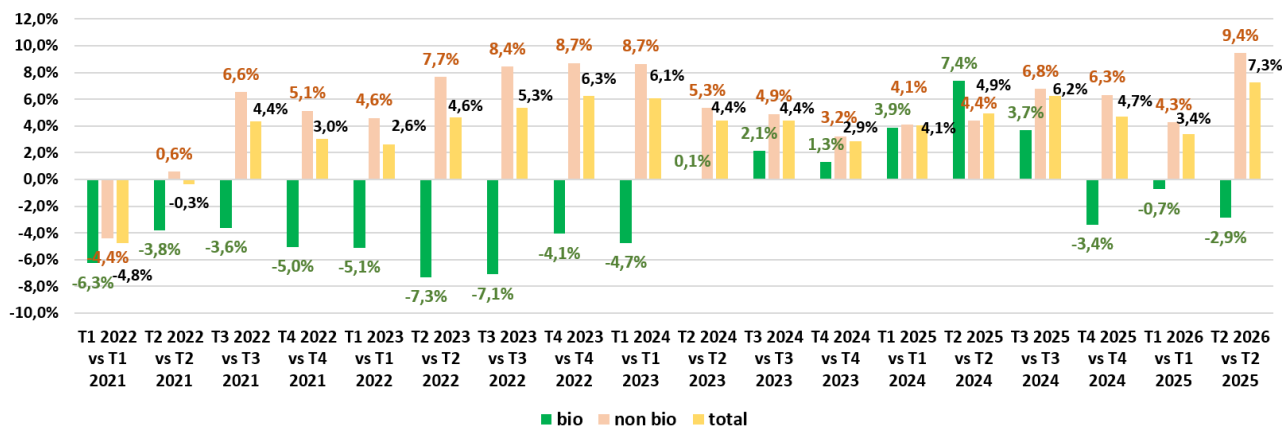
D'après le panel Circana, les ventes d'œufs bio en GMS ont reculé de 1,8 % en volume au cours du premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025, mais progressé de 2,6 % en valeur. Au cours du premier semestre 2026, les ventes d'œufs non bio ont augmenté de 6,8 % en volume et de 13,4 % en valeur.



Source : Agence BIO d'après Circana

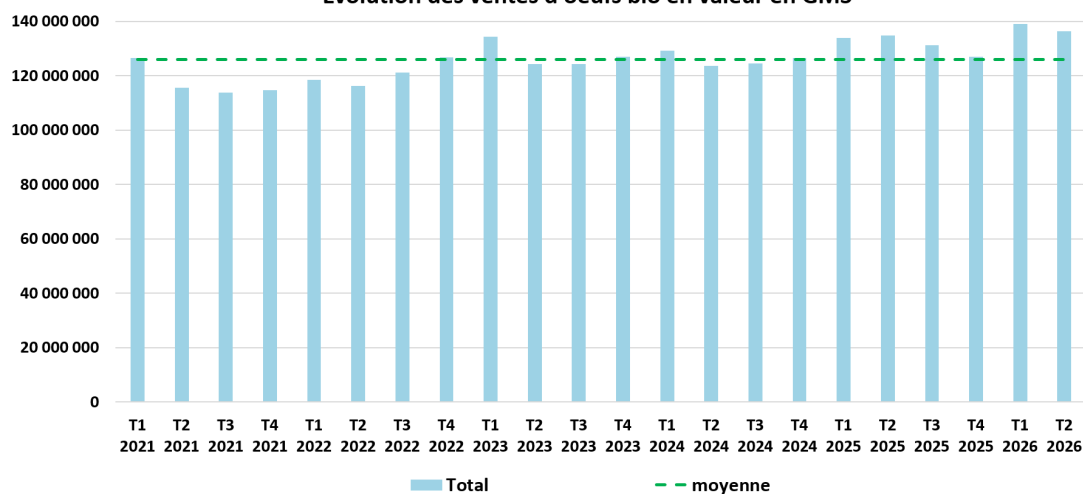
<sup>1</sup> 86,6 % des ménages ont acheté des œufs de poules au cours du deuxième trimestre 2026.

### Evolution des ventes d'oeufs en volume en GMS par trimestre



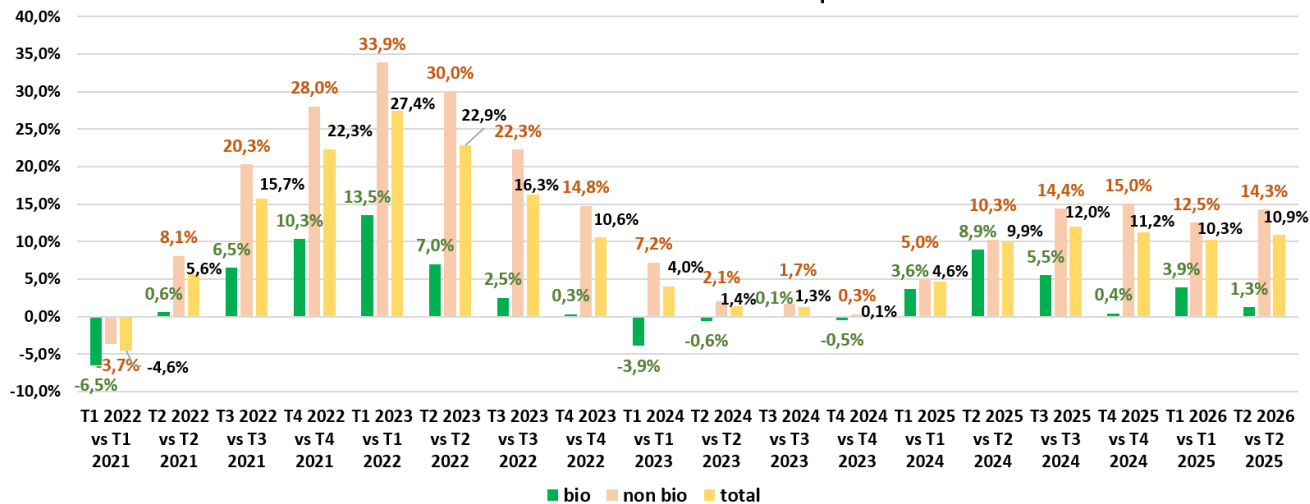
Source : Agence BIO d'après Circana

### Evolution des ventes d'oeufs bio en valeur en GMS



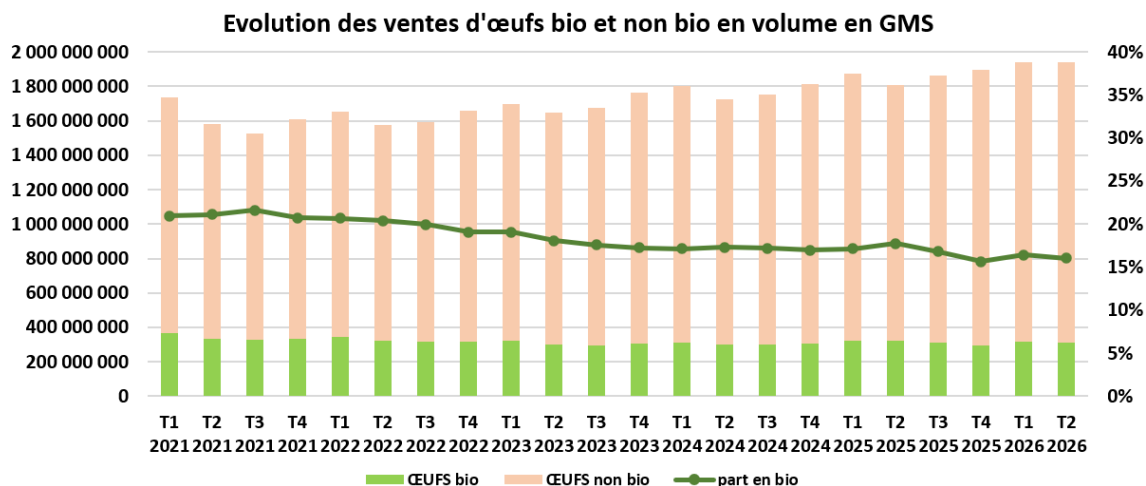
Source : Agence BIO d'après Circana

### Evolution des ventes d'oeufs en valeur en GMS par trimestre

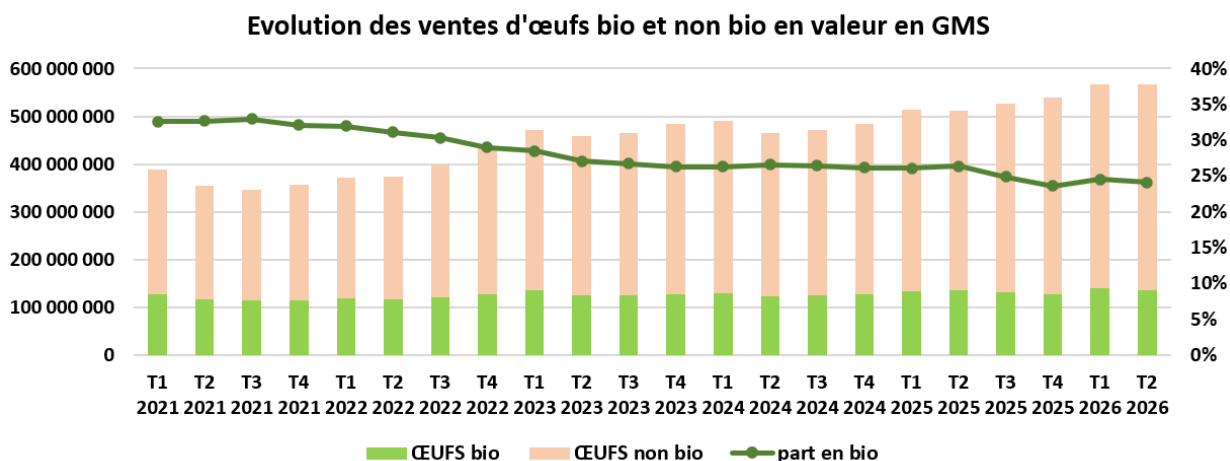


Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier semestre 2026, la part de marché des œufs bio a été de 16,2 % en volume, contre 17,4 % au premier semestre 2025.

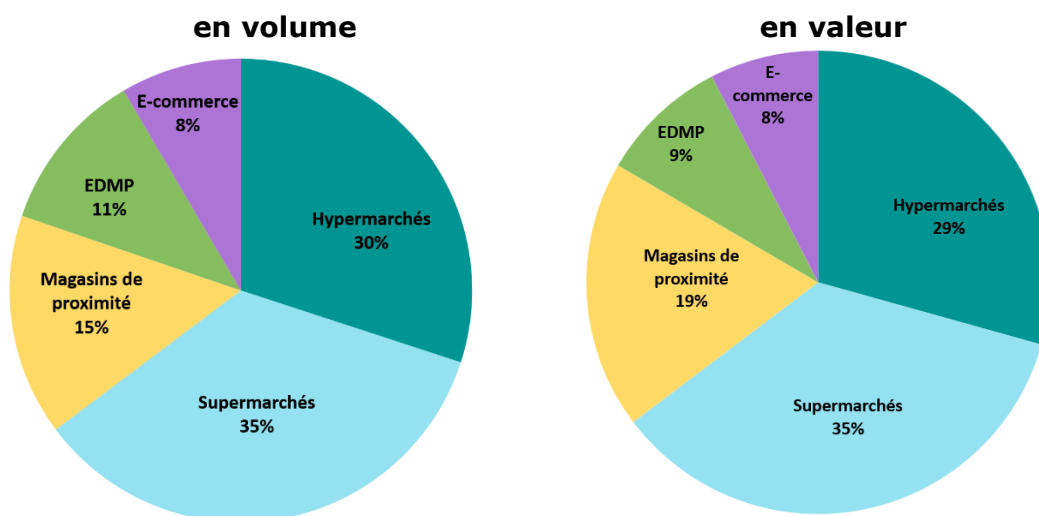


Au premier semestre 2026, la part de marché des œufs bio a été de 24,3 % en valeur, contre 26,2 % au premier trimestre 2025.



Au premier semestre 2026, les supermarchés restaient le premier sous-circuit de la GMS, en volume comme en valeur, pour la vente d'œufs bio.

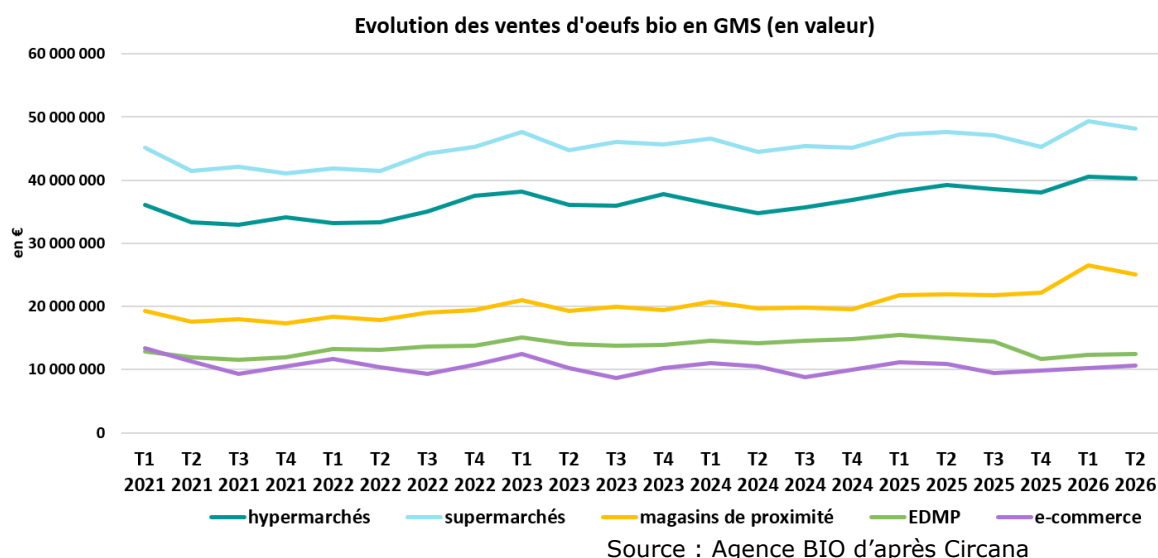
### Répartition des ventes d'œufs bio au premier semestre 2026 par sous-circuit de la GMS



Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier semestre 2026, les ventes d'œufs bio ont progressé en volume en magasins de proximité (+11,9 %), tandis qu'elles ont stagné en hypermarchés et supermarchés et reculé en EDMP (-19,6 %) et dans l'e-commerce (7,4 %).

Au premier semestre 2026, les ventes d'œufs bio ont progressé en valeur en hypermarchés (+4,4 %), supermarchés (+2,6 %) et magasins de proximité (+17,9 %), tandis qu'elles ont reculé en EDMP (-18,8 %) et l'e-commerce (-5,1 %).

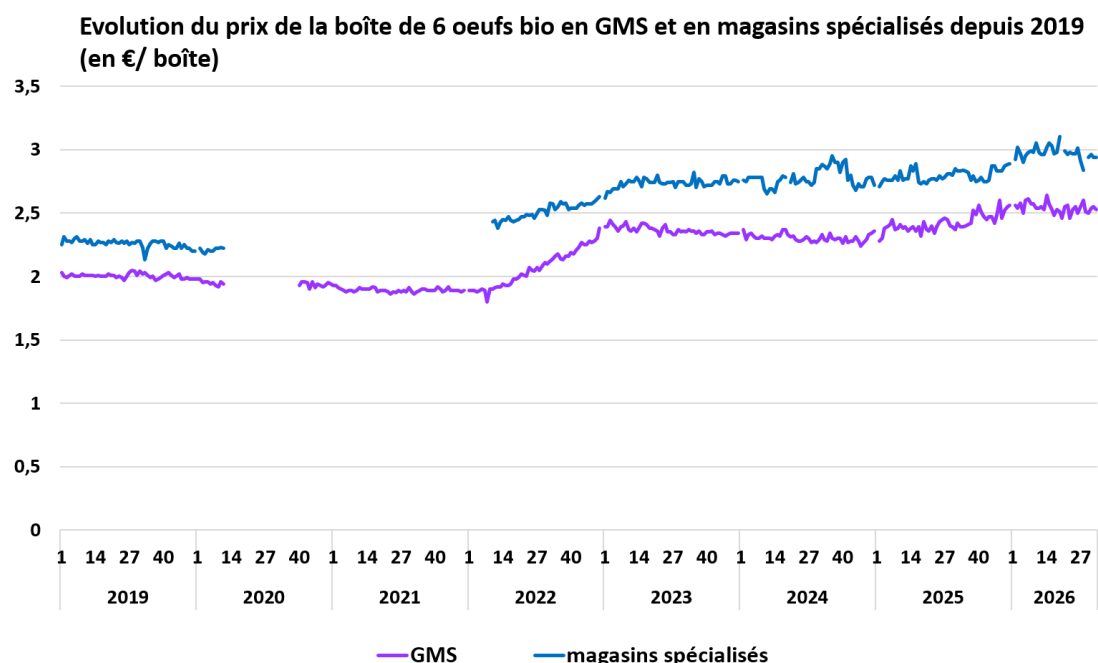
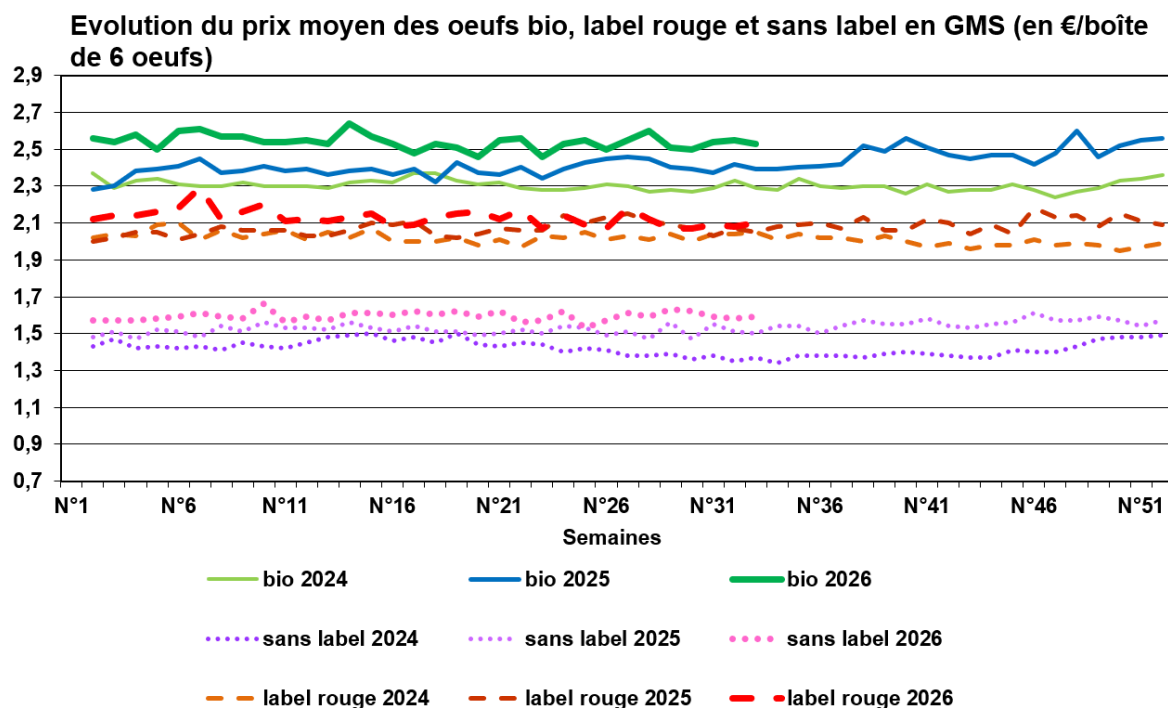


### 3.2) Prix

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen de la boîte de 6 œufs bio en GMS s'est élevé à 2,54 €/boîte, ce qui est supérieur de 6,3 % à la moyenne sur la même période de 2025 et de 4,9 % à la moyenne 2025.

Au cours des 33 premières semaines de 2026, l'écart moyen entre la boîte d'œufs bio et celle d'œufs Label Rouge a été de 41 centimes/boîte (le bio étant 19 % plus cher).

L'écart moyen entre la boîte d'œufs bio et la boîte d'œufs sans label a été de 95 centimes/boîte (le bio étant 60 % plus cher).



Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen de la boîte de 6 œufs bio en magasins spécialisés s’est élevé à 2,97 €/boîte, il était supérieur de 6,8 % à la moyenne sur la même période de 2025 et de 6,3 % à la moyenne 2025.

L’écart entre magasins spécialisés et GMS pour la boîte de 6 œufs bio a été de 17 % au cours des 33 premières semaines de 2026 (soit 43 centimes/kg).

Sources :

Agence BIO/Circana, Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer, Agreste, FranceAgriMer, FranceAgriMer/Worldpanel by Numerator, Le Monde et Synalaf – juillet/septembre 2026

## 1) Le secteur apicole

Fin 2025, 66 963 apiculteurs étaient officiellement déclarés auprès de la DGAL. La région Auvergne-Rhône-Alpes regroupait 20,3 % des apiculteurs français en 2025, devant le Grand-Est (12,2 %).

En 2025, la production de miel (conventionnelle et bio) a atteint 34 568 tonnes, soit un bond de 60 % par rapport à 2024 (la production avait été particulièrement faible en 2024).

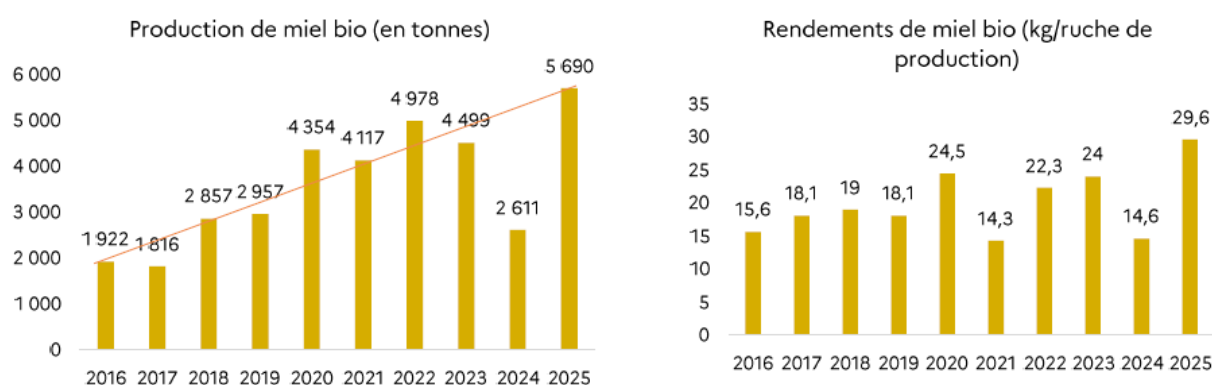
## 2) Le secteur apicole bio

En 2025, la production de miel bio s'est élevée à 5 690 tonnes, elle a ainsi plus que doublé par rapport à 2024. Le rendement a même dépassé celui du conventionnel ce qui s'explique par une part plus importante d'apiculteurs de taille significative en bio (peu d'apiculteurs de loisirs).

Le bio a représenté 16,5 % de la production française de miel en 2025, contre 12,1 % en 2024 et 15 % en 2023.

### La production de miel biologique

Figure 12 : Production et rendement en miel bio



Source : Enquête Agrex Consulting / Observatoire Miel et autres produits de la ruche

Sources :

FranceAgriMer – août 2026

### 1) La filière des céréales, oléagineux et protéagineux sur un plan général

Les rendements de cultures de printemps et d'été ont été fortement impactés par les conditions climatiques de cet été.

D'après les estimations d'Agreste au 1<sup>er</sup> septembre 2026, la récolte de maïs devrait reculer de 42 % par rapport à 2025, sous l'effet cumulé de la baisse des surfaces et du rendement. Il s'agirait de la pire récolte de maïs depuis 1980.

La plupart des autres productions de céréales seraient également en baisse par rapport à 2025 :

- Blé tendre : -5 %,
- Blé dur : -15 %,
- Orge : -8,9 %,
- Avoine : -25,1 %,
- Triticale : -3,4 %,
- Sorgho : -54 %.

Les productions de féveroles et de pois protéagineux seraient également en baisse avec, respectivement, -3,8 % et -20,3 %.

La production de colza serait en hausse de 2,3 %, tandis que celle de tournesol baisserait de 7,3 % et celle de soja de 24,8 %.

### 2) Les céréales biologiques

#### Campagne 2025/2026

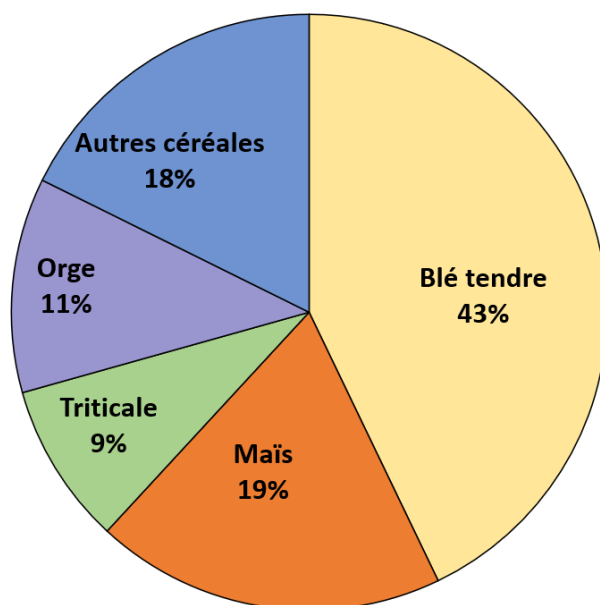
Les données suivantes concernent les céréales bio et celles en deuxième année de conversion pour l'ensemble de campagne 2025/2026.

#### 2.1) Collecte

La collecte de céréales biologiques et en deuxième année de conversion a globalement progressé de 27 % au cours de la campagne 2025/2026 par rapport à la campagne précédente.

La collecte de blé tendre biologique et en deuxième année de conversion a augmenté de 46 %. Le blé tendre a représenté 43 % de la collecte lors de cette campagne.

## Répartition de la collecte de céréales biologiques et en C2 pour la campagne 2025/2026



Source : FranceAgriMer

### Collecte de céréales en bio et en C2 (en tonnes) :

| Céréales        |           | Campagne 2023/2024 | Campagne 2024/2025 | évolution 2024/2025 - 2023/2024 | Campagne 2025/2026 | évolution 2025/2026 - 2024/2025 | évolution 2025/2026 - 2023/2024 |
|-----------------|-----------|--------------------|--------------------|---------------------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Blé tendre      | bio       | 405 733            | 199 792            | -51%                            | 293 681            | 47%                             | -28%                            |
|                 | C2        | 22 169             | 4 328              | -80%                            | 5 294              | 22%                             | -76%                            |
|                 | bio et C2 | 427 902            | 204 120            | -52%                            | 298 975            | 46%                             | -30%                            |
| Maïs            | bio       | 149 761            | 137 505            | -8%                             | 130 296            | -5%                             | -13%                            |
|                 | C2        | 3 465              | 1 476              | -57%                            | 2 257              | 53%                             | -35%                            |
|                 | bio et C2 | 153 227            | 138 981            | -9%                             | 132 553            | -5%                             | -13%                            |
| Triticale       | bio       | 73 686             | 44 037             | -40%                            | 57 282             | 30%                             | -22%                            |
|                 | C2        | 16 671             | 3 332              | -80%                            | 3 973              | 19%                             | -76%                            |
|                 | bio et C2 | 90 357             | 47 369             | -48%                            | 61 255             | 29%                             | -32%                            |
| Orge            | bio       | 92 134             | 63 123             | -31%                            | 79 839             | 26%                             | -13%                            |
|                 | C2        | 5 983              | 1 155              | -81%                            | 1 503              | 30%                             | -75%                            |
|                 | bio et C2 | 98 117             | 64 277             | -34%                            | 81 342             | 27%                             | -17%                            |
| Autres céréales | bio       | 132 760            | 95 319             | -28%                            | 121 625            | 28%                             | -8%                             |
|                 | C2        | 1 434              | 740                | -48%                            | 1 752              | 137%                            | 22%                             |
|                 | bio et C2 | 134 193            | 96 059             | -28%                            | 123 377            | 28%                             | -8%                             |
| Total céréales  | bio       | 854 073            | 539 775            | -37%                            | 682 724            | 26%                             | -20%                            |
|                 | C2        | 49 722             | 11 030             | -78%                            | 14 779             | 34%                             | -70%                            |
|                 | bio et C2 | 903 795            | 550 805            | -39%                            | 697 503            | 27%                             | -23%                            |

### 2.2) Mises en œuvre

Les mises en œuvre de blé tendre bio par les meuniers ont augmenté de 2 % au cours de la campagne 2025/2026 par rapport à la campagne précédente.

La part du blé tendre dans les mises en œuvre de céréales bio par les meuniers est stable (91 %).

**Mises en œuvre par les meuniers (en tonnes) :**

| Céréales        | Campagne 2023/2024 | Campagne 2024/2025 | évolution 2024/2025 - 2023/2024 | Campagne 2025/2026 | évolution 2025/2026 - 2024/2025 | évolution 2025/2026 - 2023/2024 |
|-----------------|--------------------|--------------------|---------------------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Blé tendre      | 182 708            | 185 354            | 1%                              | 188 774            | 2%                              | 3%                              |
| Autres céréales | 17 357             | 18 207             | 5%                              | 19 186             | 5%                              | 11%                             |
| <b>Total</b>    | <b>200 064</b>     | <b>203 561</b>     | <b>2%</b>                       | <b>207 961</b>     | <b>2%</b>                       | <b>4%</b>                       |

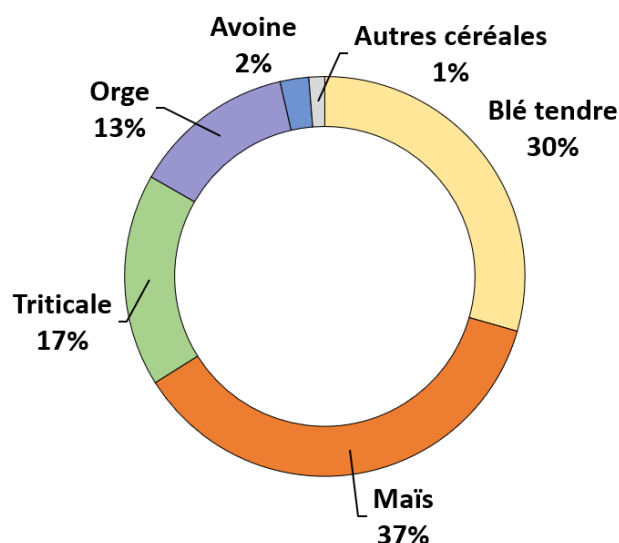
Les mises en œuvre de céréales bio et en C2 par les fabricants d'aliments du bétail ont reculé de 4 % au cours de la campagne 2025/2026 par rapport à la campagne précédente. Les mises en œuvre de blé tendre ont baissé de 9 %.

**Mises en œuvre par les fabricants d'aliments du bétail (en tonnes) :**

| Céréales        | Campagne 2023/2024 | Campagne 2024/2025 | évolution 2024/2025 - 2023/2024 | Campagne 2025/2026 | évolution 2025/2026 - 2024/2025 | évolution 2025/2026 - 2023/2024 |
|-----------------|--------------------|--------------------|---------------------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Blé tendre      | 89 497             | 83 053             | -7%                             | 75 614             | -9%                             | -16%                            |
| Maïs            | 88 767             | 106 091            | 20%                             | 94 177             | -11%                            | 6%                              |
| Triticale       | 50 019             | 43 794             | -12%                            | 44 246             | 1%                              | -12%                            |
| Orge            | 23 195             | 28 967             | 25%                             | 33 701             | 16%                             | 45%                             |
| Avoine          | 4 020              | 3 120              | -22%                            | 5 947              | 91%                             | 48%                             |
| Autres céréales | 2 180              | 2 213              | 2%                              | 3 281              | 48%                             | 50%                             |
| <b>Total</b>    | <b>257 678</b>     | <b>267 238</b>     | <b>4%</b>                       | <b>256 964</b>     | <b>-4%</b>                      | <b>0%</b>                       |

Le blé tendre a représenté 30 % des mises en œuvre de céréales bio ou en C2 par les FAB au cours de la campagne 2025/2026.

**Répartition des céréales bio et en deuxième année de conversion mises en œuvre par les FAB au cours de la campagne 2025/2026**



Source : FranceAgriMer

## 2.3) Semences

La production de semences de céréales bio a reculé de 48 % au cours de la campagne 2025/2026 par rapport à la campagne précédente.

### Semences (en tonnes) :

| Céréales        | Campagne 2023/2024 | Campagne 2024/2025 | évolution 2024/2025 - 2023/2024 | Campagne 2025/2026 | évolution 2025/2026 - 2024/2025 | évolution 2025/2026 - 2023/2024 |
|-----------------|--------------------|--------------------|---------------------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Blé tendre      | 11 297             | 11 014             | -3%                             | 4 935              | -55%                            | -56%                            |
| Maïs            | 580                | 228                | -61%                            | 218                | -4%                             | -62%                            |
| Triticale       | 4 953              | 3 008              | -39%                            | 1 928              | -36%                            | -61%                            |
| Orge            | 3 150              | 4 455              | 41%                             | 2 642              | -41%                            | -16%                            |
| Avoine          | 2 021              | 1 261              | -38%                            | 1 434              | 14%                             | -29%                            |
| Autres céréales | 1 594              | 5 208              | 227%                            | 1 902              | -63%                            | 19%                             |
| <b>Total</b>    | <b>23 595</b>      | <b>25 173</b>      | <b>7%</b>                       | <b>13 059</b>      | <b>-48%</b>                     | <b>-45%</b>                     |

## 2.4) Importations

Les importations de céréales bio et en C2 ont reculé de 38 % au cours de la campagne 2025/2026 par rapport à la campagne précédente.

### Importations (en tonnes) :

| Céréales        | Campagne 2023/2024 | Campagne 2024/2025 | évolution 2024/2025 - 2023/2024 | Campagne 2025/2026 | évolution 2025/2026 - 2024/2025 | évolution 2025/2026 - 2023/2024 |
|-----------------|--------------------|--------------------|---------------------------------|--------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Blé tendre      | 1 115              | 11 196             | 904%                            | 5 100              | -54%                            | 358%                            |
| Maïs            | 0                  | 1 754              | -                               | 0                  | -                               | -                               |
| Triticale       | 0                  | 883                | -                               | 858                | -3%                             | -                               |
| Orge            | 508                | 2 301              | 353%                            | 3 413              | 48%                             | 572%                            |
| Avoine          | 2                  | 0                  | -                               | 0                  | -                               | -                               |
| Autres céréales | 1 486              | 1 843              | 24%                             | 1 859              | 1%                              | -96%                            |
| <b>Total</b>    | <b>3 111</b>       | <b>17 976</b>      | <b>478%</b>                     | <b>11 231</b>      | <b>-38%</b>                     | <b>261%</b>                     |

## 2.5) Stocks

Au 1<sup>er</sup> juillet 2026, les stocks de céréales bio étaient en hausse de 20 % chez les collecteurs par rapport au 1<sup>er</sup> juillet 2025, de 13 % chez les meuniers et de 10 % chez les FAB.

### Stocks de céréales chez les collecteurs (en tonnes) :

| Stocks chez les collecteurs | 1 <sup>er</sup> juillet 2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2025 | évolution 2025/2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2026 | évolution 2026/2025 | évolution 2026/2024 |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|
| Blé tendre                  | 118 623                      | 54 265                       | -54%                | 72 588                       | 34%                 | -39%                |
| Maïs                        | 40 460                       | 42 944                       | 6%                  | 40 757                       | -5%                 | 1%                  |
| Triticale                   | 17 095                       | 8 878                        | -48%                | 10 332                       | 16%                 | -40%                |
| Orge                        | 16 823                       | 11 352                       | -33%                | 19 603                       | 73%                 | 17%                 |
| Avoine                      | 5 373                        | 5 489                        | 2%                  | 18 430                       | 236%                | 243%                |
| Autres céréales             | 52 211                       | 31 631                       | -39%                | 23 799                       | -25%                | -54%                |
| <b>Total</b>                | <b>250 586</b>               | <b>154 559</b>               | <b>-38%</b>         | <b>185 510</b>               | <b>20%</b>          | <b>-26%</b>         |

### Stocks de céréales chez les meuniers (en tonnes) :

| Stocks chez les meuniers | 1 <sup>er</sup> juillet 2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2025 | évolution 2025/2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2026 | évolution 2026/2025 | évolution 2026/2024 |
|--------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|
| Blé tendre               | 13 952                       | 9 409                        | -33%                | 10 621                       | 13%                 | -100%               |
| Autres céréales          | 0                            | 0                            | -                   | 0                            | -                   | -                   |
| <b>Total</b>             | <b>13 952</b>                | <b>9 409</b>                 | <b>-33%</b>         | <b>10 621</b>                | <b>13%</b>          | <b>-100%</b>        |

### Stocks de céréales chez les FAB (en tonnes) :

| Stocks chez les FAB | 1 <sup>er</sup> juillet 2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2025 | évolution 2025/2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2026 | évolution 2026/2025 | évolution 2026/2024 |
|---------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|
| Blé tendre          | 2 098                        | 3 493                        | 66%                 | 1 996                        | -43%                | -5%                 |
| Maïs                | 5 452                        | 2 563                        | -53%                | 4 455                        | 74%                 | -18%                |
| Triticale           | 1 436                        | 492                          | -66%                | 856                          | 74%                 | -40%                |
| Orge                | 1 184                        | 1 130                        | -5%                 | 1 068                        | -5%                 | -10%                |
| Avoine              | 335                          | 181                          | -46%                | 324                          | 79%                 | -3%                 |
| Autres céréales     | 77                           | 47                           | -38%                | 13                           | -73%                | -83%                |
| <b>Total</b>        | <b>10 583</b>                | <b>7 906</b>                 | <b>-25%</b>         | <b>8 713</b>                 | <b>10%</b>          | <b>-18%</b>         |

### Campagne 2026/2027

D'après Réussir, la production de maïs bio en France s'annonce catastrophique : elle est estimée à entre 70 000 t et 80 000 t, contre 132 553 t pour la campagne précédente, soit une baisse d'environ 40 %.

## 3) Les oléagineux biologiques

### Campagne 2025/2026

Les données suivantes concernent les graines d'oléagineux bio et celles en deuxième année de conversion pour l'ensemble de la campagne 2025/2026.

#### 3.1) Collecte

La collecte d'oléagineux biologiques et en deuxième année de conversion a reculé de 3 % au cours de la campagne 2025/2026 par rapport à la campagne précédente.

### Collecte d'oléagineux en bio et en C2 (en tonnes) :

| Oléagineux              |           | Campagne<br>2023/2024 | Campagne<br>2024/2025 | évolution<br>2024/2025<br>-<br>2023/2024 | Campagne<br>2025/2026 | évolution<br>2025/2026<br>-<br>2024/2025 | évolution<br>2025/2026 -<br>2023/2024 |
|-------------------------|-----------|-----------------------|-----------------------|------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|
| soja                    | bio       | 67 160                | 63 093                | -6%                                      | 56 981                | -10%                                     | -15%                                  |
|                         | C2        | 1 307                 | 864                   | -34%                                     | 848                   | -2%                                      | -35%                                  |
|                         | bio et C2 | 68 467                | 63 958                | -7%                                      | 57 829                | -10%                                     | -16%                                  |
| tournesol               | bio       | 102 869               | 56 286                | -45%                                     | 56 165                | 0%                                       | -45%                                  |
|                         | C2        | 1 141                 | 389                   | -66%                                     | 685                   | 76%                                      | -40%                                  |
|                         | bio et C2 | 104 010               | 56 675                | -46%                                     | 56 850                | 0%                                       | -45%                                  |
| autres oléagineux       | bio       | 18 627                | 19 495                | 5%                                       | 20 977                | 8%                                       | 13%                                   |
|                         | C2        | 30                    | 69                    | 130%                                     | 40                    | -42%                                     | 34%                                   |
|                         | bio et C2 | 18 657                | 19 564                | 5%                                       | 21 018                | 7%                                       | 13%                                   |
| <b>Total oléagineux</b> | bio       | 188 655               | 138 875               | -26%                                     | 134 123               | -3%                                      | -29%                                  |
|                         | C2        | 2 479                 | 1 322                 | -47%                                     | 1 573                 | 19%                                      | -37%                                  |
|                         | bio et C2 | <b>191 134</b>        | <b>140 197</b>        | <b>-27%</b>                              | <b>135 697</b>        | <b>-3%</b>                               | <b>-29%</b>                           |

Le soja bio a représenté 43 % des oléagineux bio collectés au cours de la campagne, juste devant le tournesol, avec 42 %.

### 3.2) Mises en œuvre de graines

Les mises en œuvre de graines d'oléagineux par les fabricants ont baissé de 36 % au cours de la campagne 2025/2026 par rapport à la campagne précédente. Celles de graines de soja ont reculé de 38 %. Le soja a représenté 96 % des utilisations de graines oléagineuses par les FAB au cours de cette campagne.

#### Mises en œuvre par les fabricants d'aliments du bétail (en tonnes) :

| oléagineux        | Campagne<br>2023/2024 | Campagne<br>2024/2025 | évolution<br>2024/2025<br>-<br>2023/2024 | Campagne<br>2025/2026 | évolution<br>2025/2026<br>-<br>2024/2025 | évolution<br>2025/2026 -<br>2023/2024 |
|-------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|
| soja              | 5 275                 | 4 434                 | -16%                                     | 2 769                 | -38%                                     | -48%                                  |
| tournesol         | 278                   | 53                    | -81%                                     | 119                   | 126%                                     | -57%                                  |
| autres oléagineux | 0                     | 30                    | -                                        | 0                     | -                                        | -                                     |
| <b>Total</b>      | <b>5 553</b>          | <b>4 516</b>          | <b>-19%</b>                              | <b>2 888</b>          | <b>-36%</b>                              | <b>-48%</b>                           |

### 3.3) Semences

La production de semences d'oléagineux bio a reculé de 7 % au cours de la campagne 2025/2026 par rapport à la campagne précédente.

#### Semences (en tonnes) :

| oléagineux        | Campagne<br>2023/2024 | Campagne<br>2024/2025 | évolution<br>2024/2025<br>-<br>2023/2024 | Campagne<br>2025/2026 | évolution<br>2025/2026<br>-<br>2024/2025 | évolution<br>2025/2026 -<br>2023/2024 |
|-------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|
| soja              | 1 258                 | 1 352                 | 8%                                       | 1 219                 | -10%                                     | -3%                                   |
| tournesol         | 126                   | 137                   | 8%                                       | 176                   | 29%                                      | 39%                                   |
| autres oléagineux | 9                     | 23                    | 151%                                     | 4                     | -80%                                     | -51%                                  |
| <b>Total</b>      | <b>1 393</b>          | <b>1 512</b>          | <b>8%</b>                                | <b>1 400</b>          | <b>-7%</b>                               | <b>0%</b>                             |

### 3.4) Importations

Il n'y a eu aucune importation de graines d'oléagineux bio et en C2 au cours de la campagne 2025/2026.

### 3.5) Stocks

Au 1<sup>er</sup> juillet 2026, les stocks d'oléagineux bio étaient en recul de 12 % chez les collecteurs par rapport au 1<sup>er</sup> juillet 2025, mais en hausse de 35 % chez les FAB.

#### Stocks d'oléagineux chez les collecteurs (en tonnes) :

| Stocks chez les collecteurs | 1 <sup>er</sup> juillet 2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2025 | évolution 2025/2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2026 | évolution 2026/2025 | évolution 2026/2024 |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|
| soja                        | 18 735                       | 16 984                       | -9%                 | 18 051                       | 6%                  | -4%                 |
| tournesol                   | 27 879                       | 18 779                       | -33%                | 13 336                       | -29%                | -52%                |
| autres oléagineux           | 4 262                        | 3 151                        | -26%                | 26 424                       | 739%                | 520%                |
| <b>Total</b>                | <b>50 876</b>                | <b>38 914</b>                | <b>-24%</b>         | <b>34 294</b>                | <b>-12%</b>         | <b>-33%</b>         |

#### Stocks d'oléagineux chez les FAB (en tonnes) :

| Stocks chez les FAB | 1 <sup>er</sup> juillet 2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2025 | évolution 2025/2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2026 | évolution 2026/2025 | évolution 2026/2024 |
|---------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|
| soja                | 514                          | 118                          | -77%                | 172                          | 46%                 | -67%                |
| tournesol           | 27                           | 24                           | -12%                | 19                           | -20%                | -29%                |
| autres oléagineux   | 0                            | 0                            | -                   | 0                            | -                   | -                   |
| <b>Total</b>        | <b>541</b>                   | <b>142</b>                   | <b>-74%</b>         | <b>191</b>                   | <b>35%</b>          | <b>-65%</b>         |

## 4) Les protéagineux biologiques

### Campagne 2025/2026

Les données suivantes concernent les protéagineux bio et en deuxième année de conversion pour l'ensemble de la campagne 2025/2026.

#### 4.1) Collecte

La collecte de protéagineux bio et en deuxième année de conversion a progressé de 24 % au cours de la campagne 2025/2026 par rapport à la campagne précédente. La collecte de féveroles a augmenté de 8 %. Au cours de la campagne 2025/2026, la féverole a représenté 71 % de la collecte de protéagineux bio et en deuxième année de conversion.

### Collecte de protéagineux en bio et en C2 (en tonnes) :

| Protéagineux                  |           | Campagne<br>2023/2024 | Campagne<br>2024/2025 | évolution<br>2024/2025<br>-<br>2023/2024 | Campagne<br>2025/2026 | évolution<br>2025/2026<br>-<br>2024/2025 | évolution<br>2025/2026<br>-<br>2023/2024 |
|-------------------------------|-----------|-----------------------|-----------------------|------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| féverole                      | bio       | 33 571                | 31 408                | -6%                                      | 34 383                | 9%                                       | 2%                                       |
|                               | C2        | 2 849                 | 1 181                 | -59%                                     | 672                   | -43%                                     | -76%                                     |
|                               | bio et C2 | 36 420                | 32 590                | -11%                                     | 35 056                | 8%                                       | -4%                                      |
| pois                          | bio       | 14 828                | 6 135                 | -59%                                     | 12 663                | 106%                                     | -15%                                     |
|                               | C2        | 2 475                 | 319                   | -87%                                     | 503                   | 58%                                      | -80%                                     |
|                               | bio et C2 | 17 304                | 6 454                 | -63%                                     | 13 167                | 104%                                     | -24%                                     |
| autres<br>protéagineux        | bio       | 654                   | 745                   | 14%                                      | 1 175                 | 58%                                      | 80%                                      |
|                               | C2        | 0                     | 0                     | -                                        | 0                     | -                                        | -                                        |
|                               | bio et C2 | 654                   | 745                   | 14%                                      | 1 175                 | 58%                                      | 80%                                      |
| <b>Total<br/>protéagineux</b> | bio       | 49 054                | 38 289                | -22%                                     | 48 222                | 26%                                      | -2%                                      |
|                               | C2        | 5 324                 | 1 501                 | -72%                                     | 1 175                 | -22%                                     | -78%                                     |
|                               | bio et C2 | <b>54 378</b>         | <b>39 789</b>         | <b>-27%</b>                              | <b>49 397</b>         | <b>24%</b>                               | <b>-9%</b>                               |

### 4.2) Mises en œuvre

Les mises en œuvre de graines de protéagineux bio par les fabricants d'aliments du bétail ont globalement reculé de 8 % au cours de la campagne 2025/2026 par rapport à la campagne précédente. Celles de féverole ont augmenté de 2 %. La féverole a représenté 72 % des mises en œuvre par les FAB.

### Mises en œuvre par les fabricants d'aliments du bétail (en tonnes) :

| Protéagineux        | Campagne<br>2023/2024 | Campagne<br>2024/2025 | évolution<br>2024/2025<br>-<br>2023/2024 | Campagne<br>2025/2026 | évolution<br>2025/2026<br>-<br>2024/2025 | évolution<br>2025/2026 -<br>2023/2024 |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|
| féverole            | 15 371                | 14 174                | -8%                                      | 14 400                | 2%                                       | -6%                                   |
| pois                | 8 361                 | 7 443                 | -11%                                     | 5 541                 | -26%                                     | -34%                                  |
| autres protéagineux | 0                     | 0                     | -                                        | 0                     | -                                        | -                                     |
| <b>Total</b>        | <b>23 732</b>         | <b>21 618</b>         | <b>-9%</b>                               | <b>19 941</b>         | <b>-8%</b>                               | <b>-16%</b>                           |

### 4.3) Semences

La production de semences de protéagineux bio a progressé de 9% au cours de la campagne 2025/2026 par rapport à la campagne précédente.

### Semences (en tonnes) :

| Protéagineux        | Campagne<br>2023/2024 | Campagne<br>2024/2025 | évolution<br>2024/2025<br>-<br>2023/2024 | Campagne<br>2025/2026 | évolution<br>2025/2026<br>-<br>2024/2025 | évolution<br>2025/2026 -<br>2023/2024 |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------|---------------------------------------|
| féverole            | 1 545                 | 1 203                 | -22%                                     | 690                   | -43%                                     | -55%                                  |
| pois                | 1 241                 | 148                   | -88%                                     | 752                   | 409%                                     | -39%                                  |
| autres protéagineux | 106                   | 21                    | -81%                                     | 52                    | 151%                                     | -51%                                  |
| <b>Total</b>        | <b>2 892</b>          | <b>1 372</b>          | <b>-53%</b>                              | <b>1 493</b>          | <b>9%</b>                                | <b>-48%</b>                           |

#### 4.4) Importations

Au cours de la campagne 2025/2026, il y a eu 172 tonnes de pois bio et en C2 importés, mais pas d'autres protéagineux.

#### 4.5) Stocks

Au 1<sup>er</sup> juillet 2026, les stocks de protéagineux bio étaient en hausse de 36 % chez les collecteurs par rapport au 1<sup>er</sup> juillet 2025, mais en baisse de 14 % chez les FAB par rapport au 1<sup>er</sup> juillet 2025.

##### Stocks de protéagineux chez les collecteurs (en tonnes) :

| Stocks chez les collecteurs | 1 <sup>er</sup> juillet 2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2025 | évolution 2025/2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2026 | évolution 2026/2025 | évolution 2026/2024 |
|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|
| féverole                    | 4 027                        | 6 941                        | 72%                 | 8 258                        | 19%                 | 105%                |
| pois                        | 4 329                        | 1 588                        | -63%                | 3 234                        | 104%                | -25%                |
| autres protéagineux         | 308                          | 604                          | 96%                 | 910                          | 51%                 | 195%                |
| <b>Total</b>                | <b>8 664</b>                 | <b>9 133</b>                 | <b>5%</b>           | <b>12 402</b>                | <b>36%</b>          | <b>43%</b>          |

##### Stocks de protéagineux chez les FAB (en tonnes) :

| Stocks chez les FAB | 1 <sup>er</sup> juillet 2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2025 | évolution 2025/2024 | 1 <sup>er</sup> juillet 2026 | évolution 2026/2025 | évolution 2026/2024 |
|---------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|
| féverole            | 654                          | 457                          | -30%                | 501                          | 10%                 | -23%                |
| pois                | 429                          | 304                          | -29%                | 152                          | -50%                | -65%                |
| autres protéagineux | 0                            | 0                            | -                   | 0                            | -                   | -                   |
| <b>Total</b>        | <b>1 083</b>                 | <b>761</b>                   | <b>-30%</b>         | <b>653</b>                   | <b>-14%</b>         | <b>-40%</b>         |

#### 4) Alimentation animale bio

D'après la Dépêche, sur le marché physique français, les fabricants d'aliments pour animaux, sont confrontés à une faible quantité de céréales fourragères bio (blé tendre, orge, maïs, triticales), d'oléagineux bio (colza, tournesol, soja) et autres protéagineux bio (pois, féverole) proposées à la vente.

Les fabricants d'aliments pour animaux sont particulièrement inquiets concernant la disponibilité en protéines bio sur la campagne 2026-2027.

Les importations de tourteau de soja bio sont attendues en hausse.

Sources :

Agrapresse, Agreste, FranceAgriMer, La Dépêche Le Petit Meunier et Réussir – juillet/septembre 2026

### 1) La filière fruits et légumes sur un plan général

#### 1.1) Production

D'après les estimations d'Agreste au 1<sup>er</sup> septembre 2026, la production française de pêche serait en hausse de 1 % par rapport à 2025, tandis que celle de poires et de pommes seraient en baisse, respectivement de 10 % et de 14 %.

#### 1.2) Marché des fruits et légumes frais : résultats du panel WorldPanel by Numerator sur l'ensemble des fruits et légumes frais (y compris 4<sup>e</sup> gamme et fraîche découpe)

##### a) Les achats de fruits et légumes frais (y compris 4<sup>e</sup> gamme et fraîche découpe hors pommes de terre)

Au cours du deuxième trimestre 2026, les achats de fruits et légumes frais ont globalement progressé de 1,9 % en volume et de 4,2 % en valeur, avec :

- Légumes : +1,7 % en volume et +4,2 % en valeur,
- Fruits : +2,2 % en volume et +4,3 % en valeur.

98,0 % des ménages ont acheté des légumes frais au cours du deuxième trimestre 2026 et 96,9 % des fruits frais.

##### b) Les achats de pommes de terre par les ménages

Au cours du deuxième trimestre 2026, les achats de pommes de terre fraîches ont reculé de 2,8 % en volume et de 15,5 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

75,2 % des ménages ont acheté des pommes de terre au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2026.

### 2) La filière fruits et légumes bio

#### 2.1) Marché des fruits et légumes frais bio (y compris 4<sup>e</sup> gamme et fraîche découpe, hors pommes de terre) : résultats du panel WorldPanel by Numerator sur l'ensemble des fruits et légumes frais bio

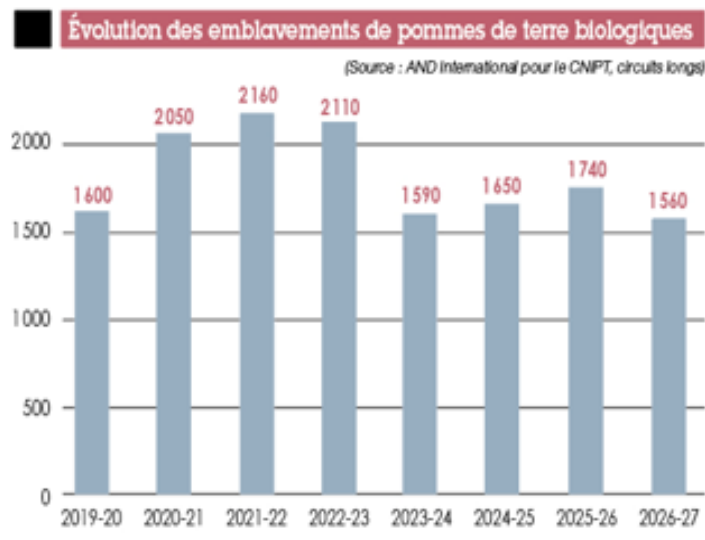
Le bio a représenté 2,7 % des achats de légumes frais en volume au deuxième trimestre 2026. 31,4 % des ménages ont acheté des légumes bio au cours du deuxième trimestre 2026.

Le bio a représenté 3,2 % des achats de fruits frais en volume au deuxième trimestre 2026. 40,0 % des ménages ont acheté des fruits bio au cours du deuxième trimestre 2026.

#### 2.2) Conjuncture pommes de terre bio

##### Production

Les surfaces de pommes de terre bio, sur le périmètre suivi par le CNIPT (emblavements sous contrats/circuits de distribution longs) ont connu leur plus haut niveau de 2020 à 2022, dépassant les 2 000 ha, avant un ajustement assez sévère dès 2023 (tendances corroborées par les données de l'Agence BIO). Sur les quatre dernières campagnes, les surfaces évoluent entre 1550 et 1750 ha.



Les régions Bretagne-Grand Ouest, Hauts-de-France et Centre représentent 87 % des surfaces emblavées en 2026. La part des surfaces destinées au marché du frais sont stables depuis deux campagnes, autour de 84 %, contre 16 % pour le débouché industrie.

### Résultats du panel Worldpanel by Numerator

Au cours du deuxième trimestre 2026, les achats de pommes de terre bio (pour une consommation à domicile) par les ménages ont baissé de 3,1 % en volume et de 11,2 % par rapport au deuxième trimestre 2025.

Le prix d'achat moyen des pommes de terre bio a reculé de 8,4 % au cours du deuxième trimestre 2026. Le bio a représenté 3,0 % en volume des pommes de terre achetées au cours de ce trimestre. 4,6 % des ménages ont acheté des pommes de terre bio au cours du deuxième trimestre 2026.

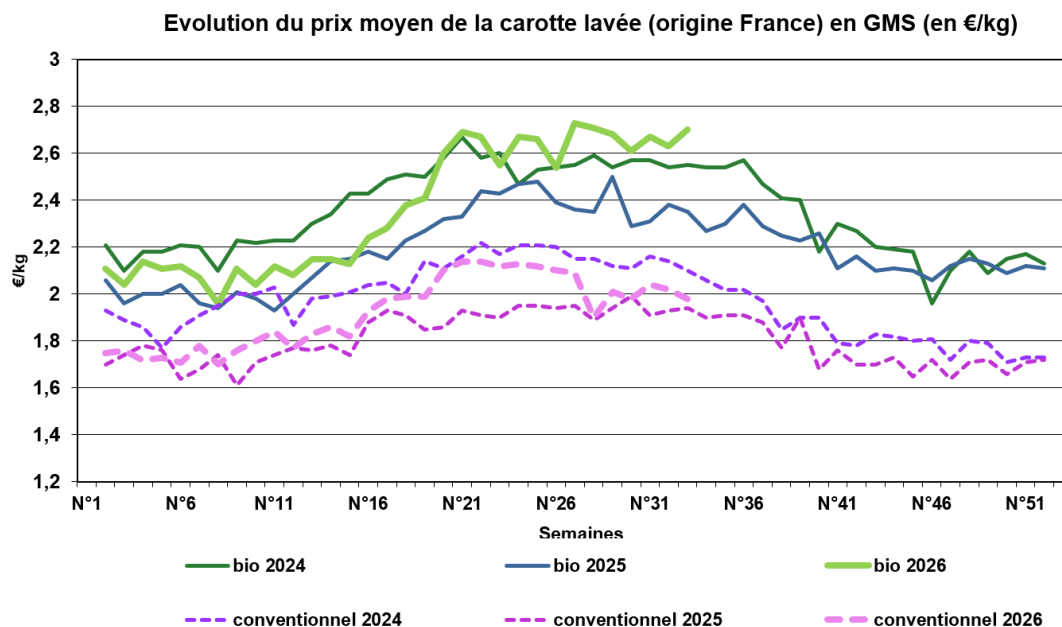
Au cours de l'année se terminant le 30 juin 2026, les achats de pommes de terre bio par les ménages sont restés quasiment stables (-0,2 %) par rapport à l'année précédente, tandis que les prix ont reculé de 2,1 %.

En ce qui concerne les circuits de distribution, les parts de marché bio en volume se sont redistribuées pour la campagne 2025/2026 : les supermarchés ont regagné du terrain (11 % des PDM), tandis que les autres circuits (61,5 %), les circuits de vente directe (19,7 %), les marchés (13 %) ou encore les hypermarchés (10,2 %) ont reculé.

## 2.3) Prix

### • Carottes lavées (origine France)

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen des carottes lavées biologiques origine France en GMS s'est élevé à 2,37 €/kg, soit une hausse de 7,7 % par rapport à la même période de 2025 et de 8,2 % par rapport à la moyenne 2025.

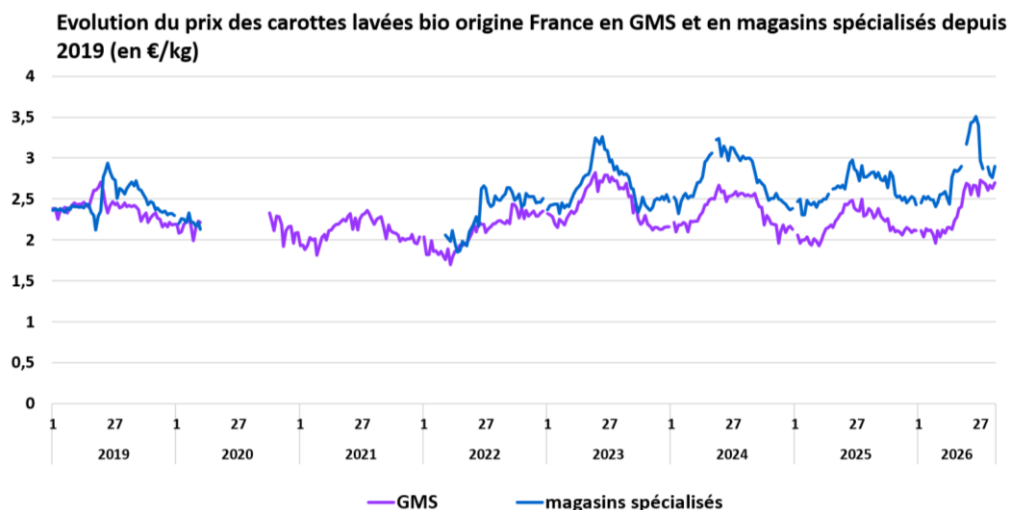


Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

L'écart moyen entre bio et conventionnel a été de 45 centimes/kg au cours de cette période (23 % plus cher en bio).

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen des carottes lavées bio (origine France) en magasins spécialisés a été de 2,81 €/kg, soit en hausse de 7,3 % par rapport à la même période de 2025 et de 6,8 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GMS pour les carottes lavées bio origine France a été de 15,7 % au cours des 33 premières semaines de 2026 (soit 44 centimes/kg de plus en magasins spécialisés).



Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

## Laitues feuille de chêne blonde (origine France)

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen de la salade feuille de chêne blonde bio (origine France) en magasins spécialisés a été de 1,53 €/kg, soit une hausse de 1,3 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 2,0 % par rapport à la moyenne 2025.

## **Pommes de terre de conservation (origine France)**

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen des pommes de terre biologiques de conservation origine France en GSM<sup>1</sup> s'est élevé à 2,16 €/kg, soit un recul de 13,3 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 11,5 % par rapport à la moyenne 2025.

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen des pommes de terre de conservation bio (origine France) en magasins spécialisés a été de 2,32 €/kg, soit en baisse de 10,1 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 9,0 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GSM pour les pommes de terre de conservation bio origine France a été de 6,9 % au cours des 33 premières semaines de 2026 (soit 16 centimes/kg de plus en magasins spécialisés).

### **• Pommes Golden (origine France)**

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix des pommes Golden bio françaises conditionnées par 4 en GSM s'est élevé à 2,42 €/kg, soit en baisse de 11,0 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 10,0 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart moyen entre bio et conventionnel<sup>2</sup> en GSM a été de 67 centimes/kg au cours des 33 premières semaines de 2026 (38 % plus cher en bio).

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen des pommes Golden bio françaises en magasins spécialisés a été de 3,26 €/kg, soit en recul de 3,4 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 3,0 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GSM pour les pommes Golden bio a été de 25,8 % au cours des 33 premières semaines de 2026 (soit 84 centimes/kg de plus en magasins spécialisés).

### **• Pommes bicolores (origine France)**

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix des pommes bicolores bio françaises vendues en GSM s'est élevé à 2,73 €/kg<sup>3</sup>, soit en baisse de 4,5 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 4,2 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart moyen entre bio et conventionnel a été de 1,12 €/kg au cours des 33 premières semaines de 2026 (70 % plus cher en bio).

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen des pommes bicolores françaises bio en magasins spécialisés a été de 3,09 €/kg, soit en recul de 1,6 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 1,9 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GSM pour les pommes bicolores bio a été de 12 % au cours des 33 premières semaines de 2026 (soit 36 centimes/kg de plus en magasins spécialisés).

---

<sup>1</sup> Le marché de la pomme de terre bio est relativement petit, les références ne sont souvent pas très nombreuses en magasin. Ainsi, pour avoir un suivi des prix sur la pomme de terre bio, le RNM agglomère l'ensemble des relevés dans une seule et même cotation bio.

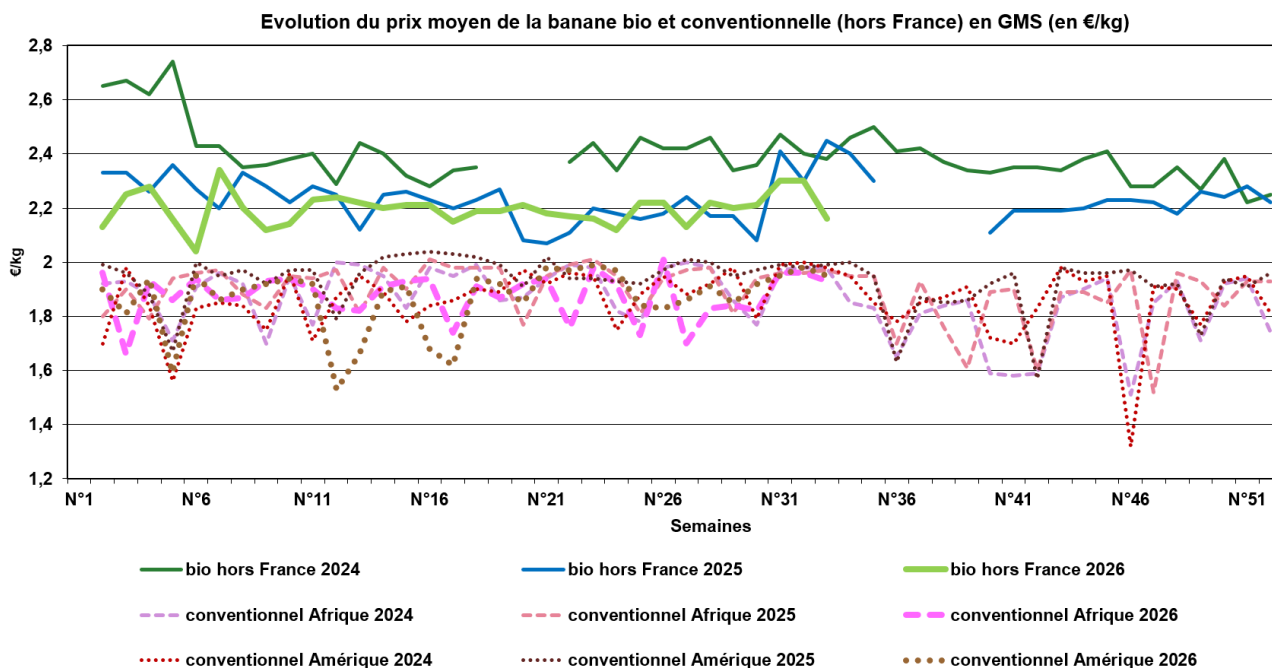
<sup>2</sup> En conventionnel, il s'agit de pommes en vrac.

<sup>3</sup> 2,53 €/kg pour les pommes bicolores bio conditionnées par 4 vendues en GSM au cours de cette période.

## • Bananes (import)

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen des bananes bio en GMS a été de 2,20 €/kg, soit inférieure de 1,3 % à la fois à la moyenne sur la même période de 2025 et à la moyenne 2025.

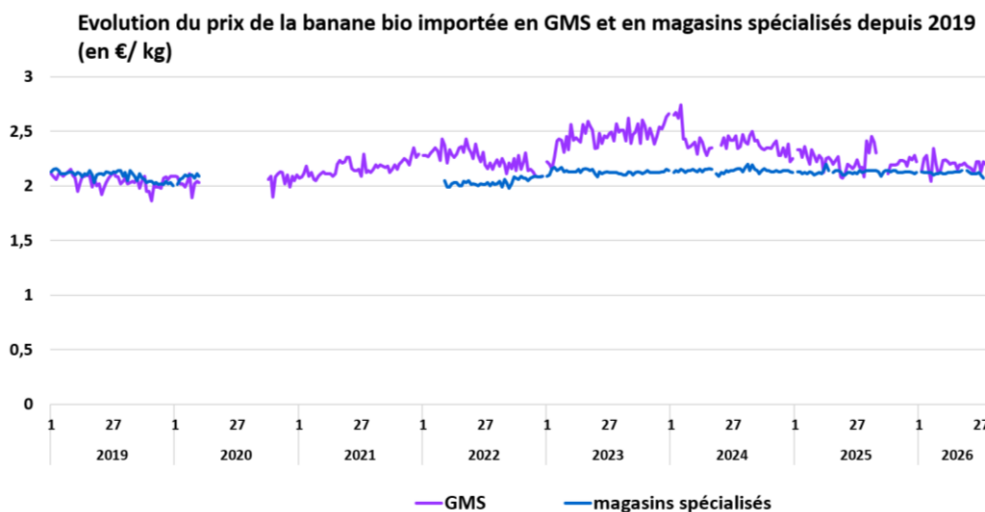
Au cours des 33 premières semaines de 2026, l'écart moyen entre la banane bio import et la banane conventionnelle d'Afrique a été de 32 centimes/kg (17 % plus cher en bio). Au cours de cette période, l'écart moyen entre la banane bio import et la banane conventionnelle d'Amérique a été de 33 centimes/kg (18 % plus cher en bio).



Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

Au cours des 33 premières semaines de 2026, le prix moyen des bananes bio importées en magasins spécialisés a été de 2,11 €/kg. Il était inférieur de 0,9 % à la fois à la fois à la moyenne sur la même période de 2025 et à la moyenne 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GMS pour les bananes bio a été de -4,3 % au cours des 33 premières semaines de 2026 (soit 9 centimes/kg de moins en magasins spécialisés).



Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

Sources :

Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer, AND-I/CNIPT Agreste, Terre-Net et Worldpanel by Numerator /FranceAgriMer – juillet/septembre 2026

### 1) La filière viticole sur un plan général

#### 1.1) Vendanges 2026

Selon les estimations d'Agreste au 1<sup>er</sup> septembre 2026, la production viticole française devrait s'élever à près de 34 millions d'hectolitres en 2026, soit une baisse de 6 % par rapport à 2025. Il s'agit d'une des plus faibles récoltes de ces 30 dernières années. Ce recul s'explique à la fois par la baisse des surfaces en production et par des rendements pénalisés par les conditions météorologiques de cet été. La situation est néanmoins très contrastée d'un bassin viticole à l'autre. La Champagne et la Bourgogne-Beaujolais sont les vignobles qui ont subi les pertes les plus lourdes.

#### 1.2) Les ventes de vins tranquilles en GMS (hors EDMP) : résultats du panel Circana

Au premier semestre 2026, les ventes de vins tranquilles en GMS (hors EDMP) ont reculé de 4,6 % en volume et de 3,6 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

Les supermarchés ont représenté 41 % en volume et 40 % en valeur des ventes de vins tranquilles en GMS au premier semestre 2026. Que ce soit en volume ou en valeur, il y a eu une baisse en hypermarchés et en supermarchés et une hausse en magasins de proximité et dans l'e-commerce.

#### 1.3) Les ventes de mousseux et de champagnes en GMS : résultats du panel Circana

Au premier semestre 2026, les ventes de mousseux et de champagne en GMS ont globalement reculé de 1,0 % en volume et de 2,2 % en valeur par rapport au premier semestre 2025. Les ventes ont évolué un peu différemment suivant la catégorie :

- champagnes : -6,0 % en volume et -5,8 % en valeur,
- mousseux : -0,3 % en volume et +0,4 % en valeur.

### 2) La filière viticole bio

#### 2.1) Les ventes de vins tranquilles bio en GMS (hors EDMP) : résultats du panel Circana

##### a) Analyses générales

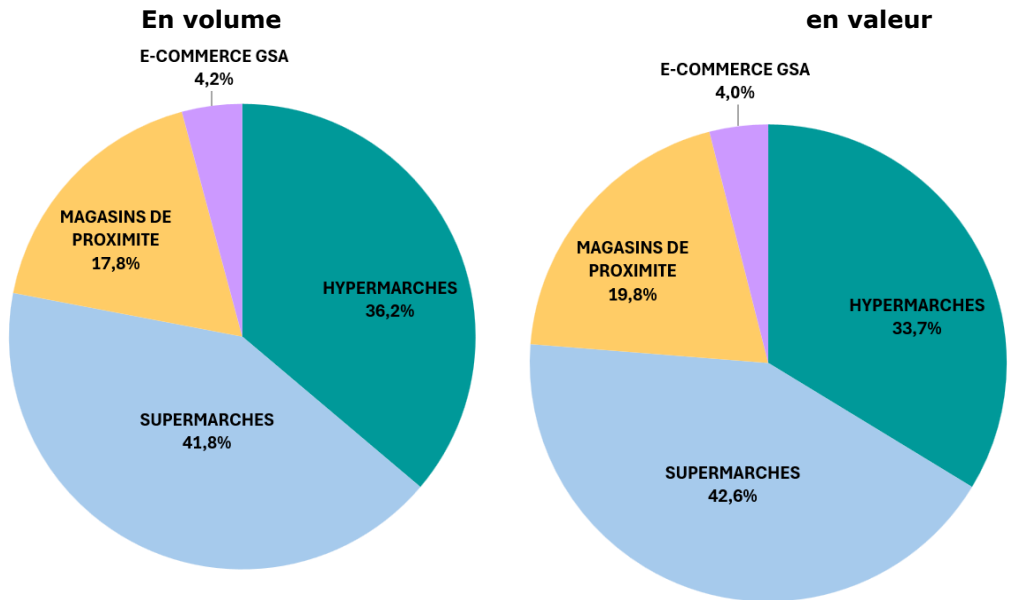
Au premier semestre 2026, les ventes de vins tranquilles bio en GMS (hors EDMP) ont globalement reculé de 6,0 % en volume et de 5,7 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

Au premier semestre 2026, la part de bio dans les ventes de vins tranquilles en GMS (hors EDMP) s'est élevée à 3,7 % en volume et 5,6 % en valeur (contre 3,7 % et 5,7 % au premier semestre 2025).

##### b) Analyse par sous-circuit

Au premier semestre 2026, les supermarchés ont représenté 42 % des ventes de vins tranquilles bio en GMS (hors EDMP) en volume et 43 % en valeur.

Répartition des ventes de vins tranquilles bio en GMS au premier semestre 2026



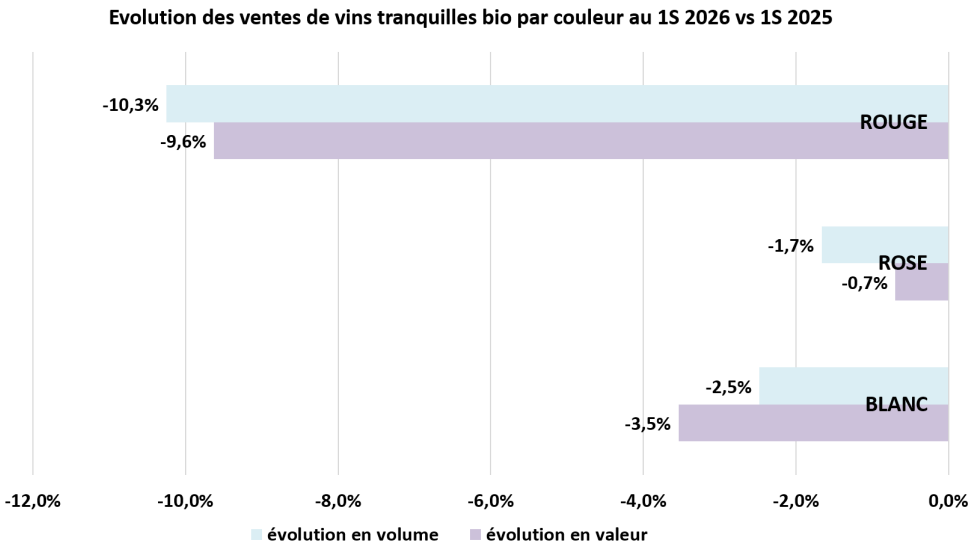
Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Les ventes de vins tranquilles bio ont reculé à la fois en volume et en valeur dans tous les sous-circuits suivis.

|                       | Evolution au S1 2026 vs S1 2025 |           |
|-----------------------|---------------------------------|-----------|
|                       | En volume                       | En valeur |
| Supermarchés          | -7,6%                           | -7,2%     |
| Hypermarchés          | -4,5%                           | -3,8%     |
| Magasins de proximité | -5,8%                           | -6,1%     |
| E-commerce GSA        | -4,0%                           | -2,3%     |

c) Analyse par couleur

Au premier semestre 2026, les vins rouges ont représenté 47 % des ventes de vins tranquilles bio en GMS (hors EDMP) en valeur et 46 % en volume. Les ventes des trois couleurs de vins bio ont reculé en volume et en valeur au premier semestre 2026.

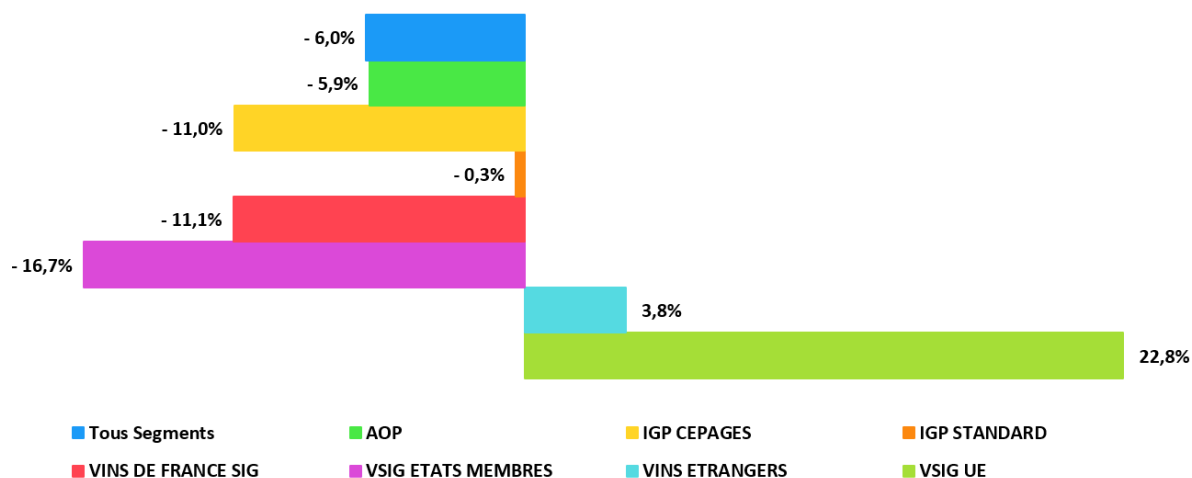


Source : Agence BIO d'après CIRCANA

#### d) Analyse des ventes de vins bio par origine

Au premier semestre 2026, les vins français sous AOP ont représenté 61,8 % en volume des ventes de vins bio en GMS (hors EDMP) et 65,0 % en valeur. Au premier semestre 2026, leurs ventes ont reculé de 5,9 % en volume en GMS et de 5,5 % en valeur.

##### Evolution des ventes de vins bio en volume par segment au S1 2026 vs S1 2025



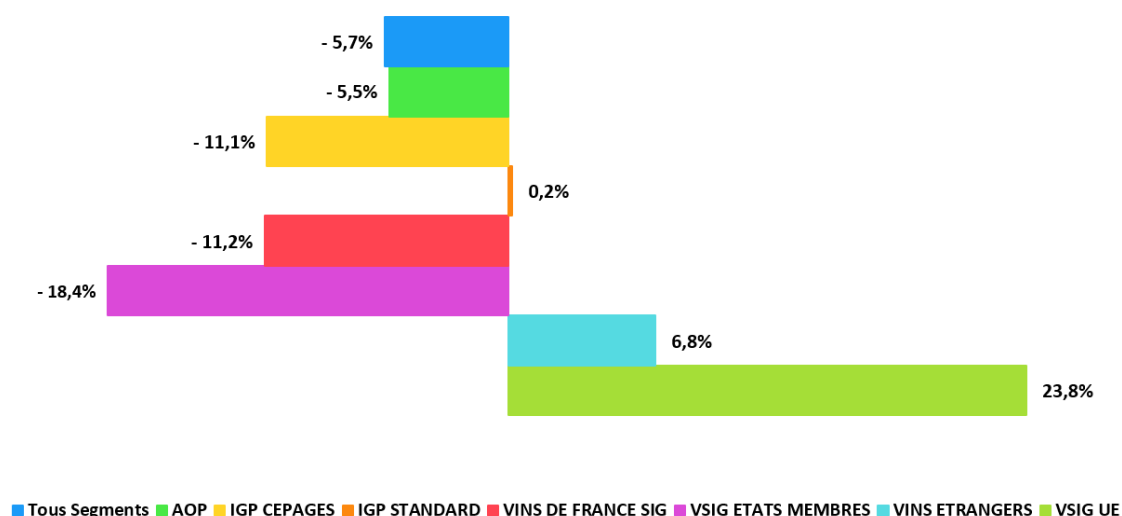
Vins étrangers : tous les vins étrangers connus type chianti, Rioja...

SIG états membres : vins étrangers mais sans dénomination connue

SIG UE : tous les vins étrangers bas de gamme qui sont un mélange de plusieurs vins.

Source : CIRCANA

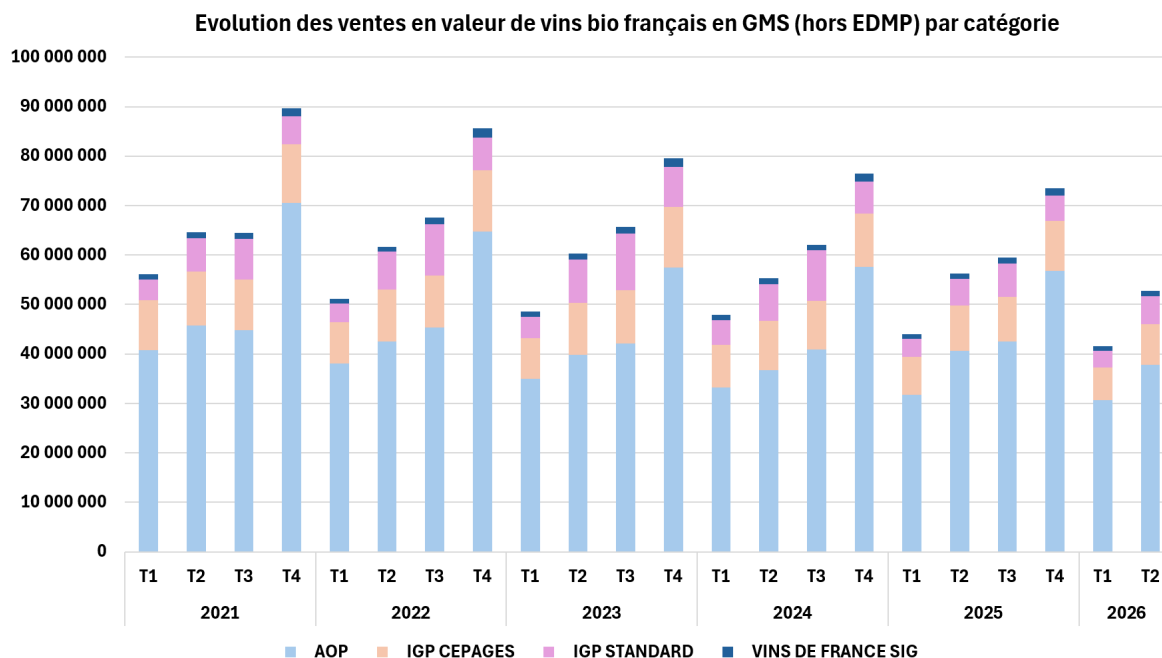
##### Evolution des ventes de vins bio en valeur par segment au S1 2026 vs S1 2025



Source : CIRCANA

Au premier semestre 2026, les vins français ont représenté 91,1 % en volume et 89,6 % en valeur des ventes de vins tranquilles bio en GMS (hors EDMP) (contre 91,4 % et 89,9 % au premier semestre 2025). Les ventes de vins tranquilles bio français ont reculé de 6,3 % en volume et de 6,0 % en valeur au premier semestre 2026, tandis que celles des vins bio non-français ont baissé de 2,5 % en volume et de 2,1 % en valeur.

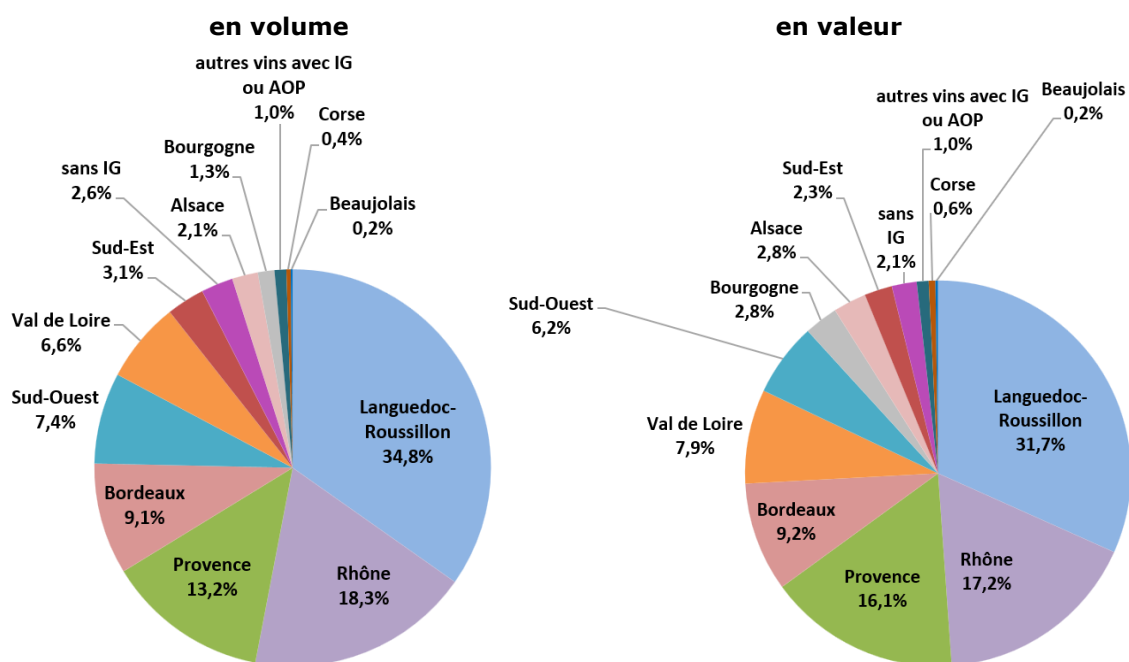
Les AOP ont représenté 67,9 % des ventes de bio français en volume au premier semestre 2026 et 72,5 % en valeur.



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Les 4 principales régions, Languedoc-Roussillon, Rhône, Provence et Bordeaux ont représenté 75 % des volumes de vins tranquilles bio français vendus en GMS au premier semestre 2026 et 74 % en valeur.

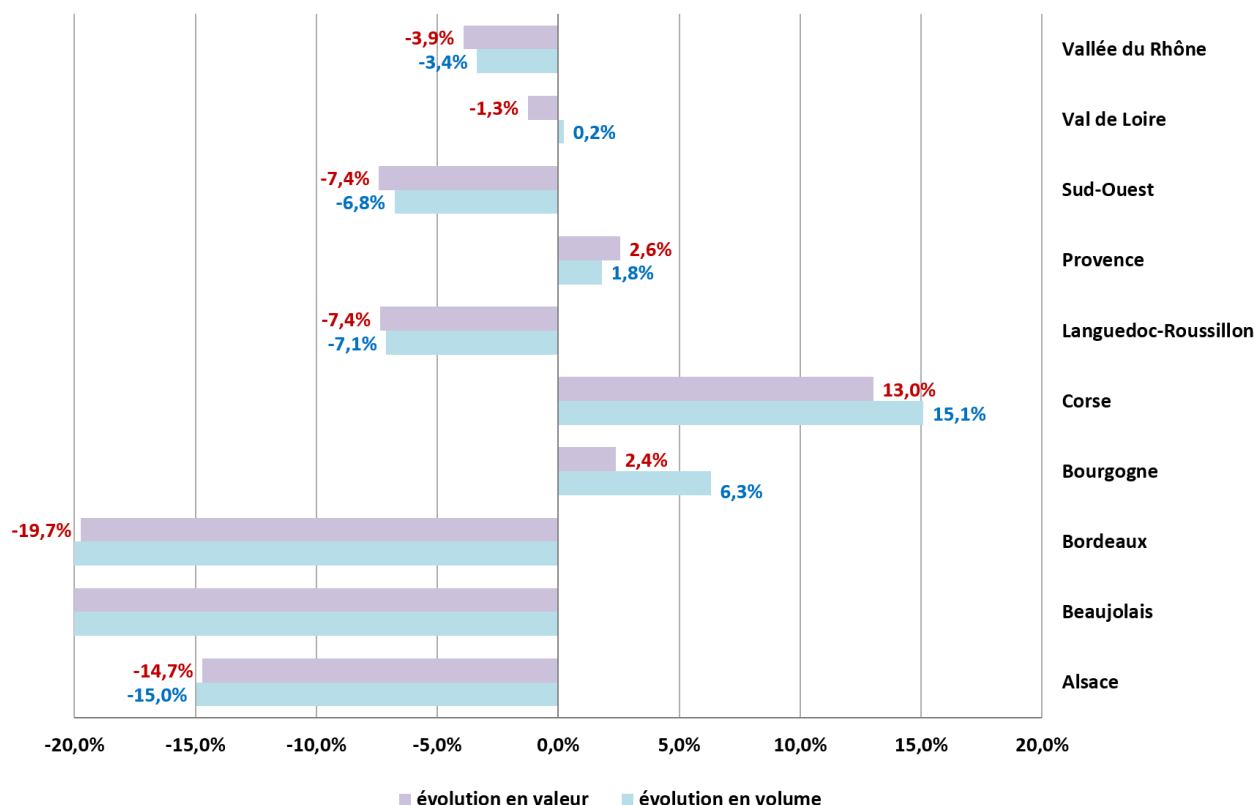
#### Répartition des ventes de vins tranquilles bio français vendus en GMS (hors EDMP) au premier semestre 2026



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Au premier semestre 2026, les ventes de vins bio ont progressé en volume et en valeur par rapport au premier semestre 2025 pour la Corse, la Provence et la Bourgogne.

**Evolution des ventes de vins bio français par région viticole au 1S 2026 vs 1S 2025 en GMS (hors EDMP)**



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

**e) Analyse des ventes par type de marque**

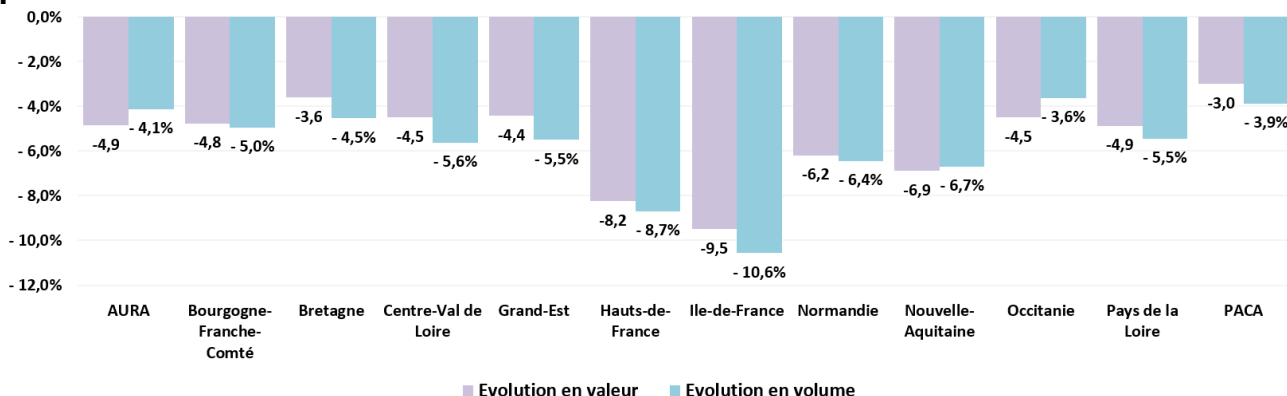
Au premier semestre 2026, les ventes de vins bio de châteaux et domaines ont reculé de 5,5 % en volume et de 3,2 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

Au premier semestre 2026, les ventes de vins bio sous MDD ont reculé de 5,0 % en volume et de 6,4 % en valeur par rapport au premier semestre 2025.

**f) Analyse des ventes de vins bio par région**

L'Ile-de-France a été la région avec le plus fort recul en pourcentage des ventes de vins bio en GMS (hors EDMP) au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025, avec -10,6 % en volume et -9,5 % en valeur. Les ventes de vins tranquilles bio n'ont progressé dans aucune région au cours du premier semestre 2026.

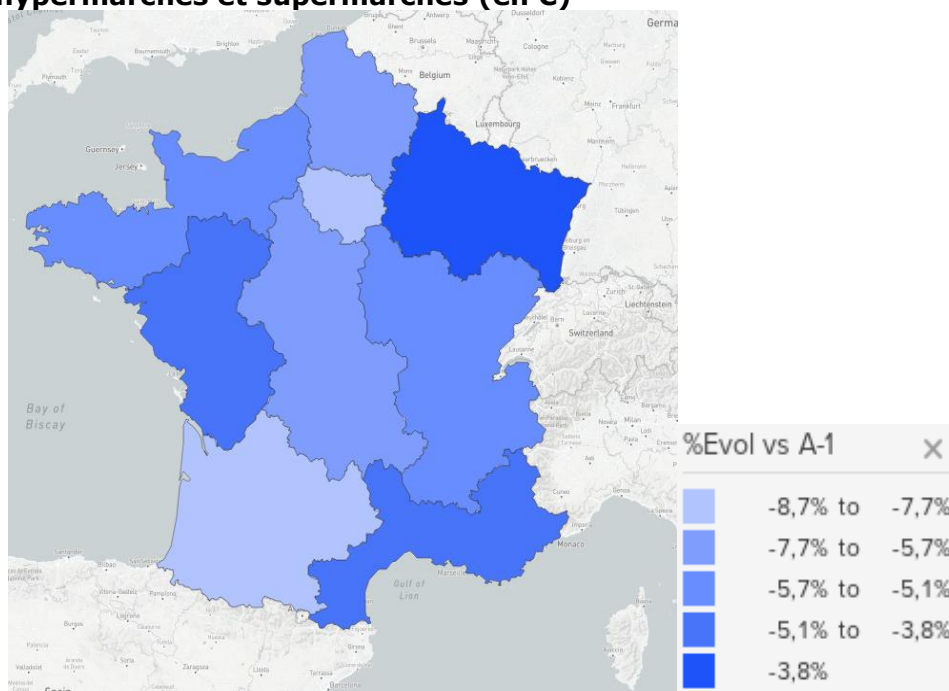
**Evolution des ventes de vins bio en GMS (hors EDMP) au premier semestre 2026 vs premier semestre 2025**



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Au deuxième trimestre 2026, la Région Sud-Est était en tête pour la vente en valeur de vins tranquilles bio en hypermarchés et supermarchés (20 % des ventes de vins bio dans les supermarchés et hypermarchés français), devant la Région parisienne (16 %).

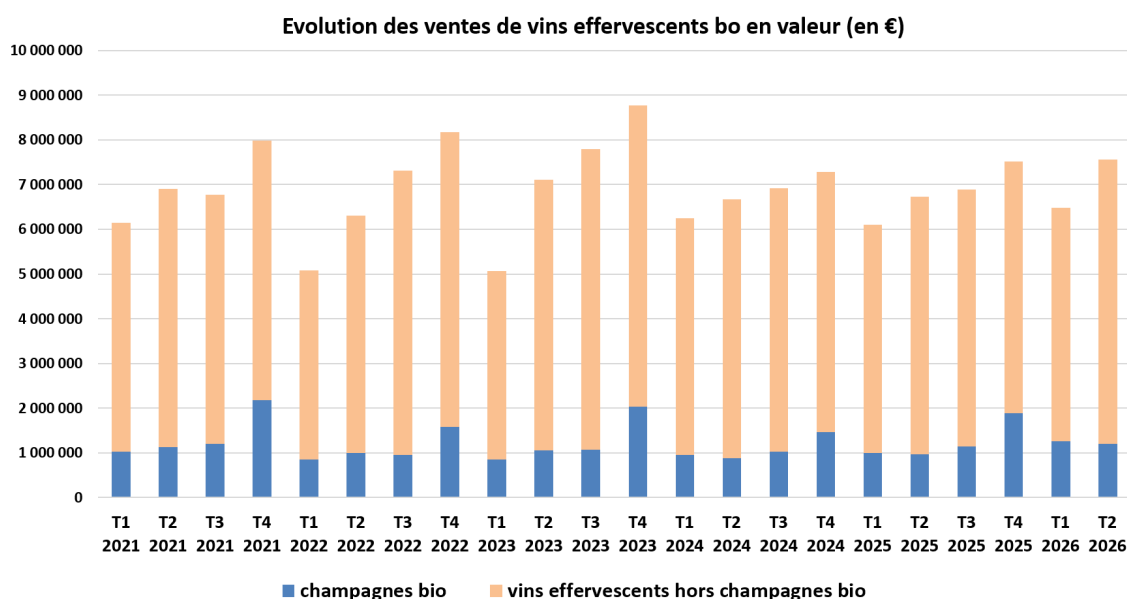
### Répartition des ventes de vins bio en valeur au premier semestre 2026 par grande région, en hypermarchés et supermarchés (en €)



Source : CIRCANA

## 2.2) Les ventes de mousseux et de champagnes bio en GMS : résultats du panel Circana

Les ventes de mousseux et de champagnes bio en GMS (EDMP inclus) ont globalement progressé de 10,9 % en volume et de 9,5 % en valeur au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025.

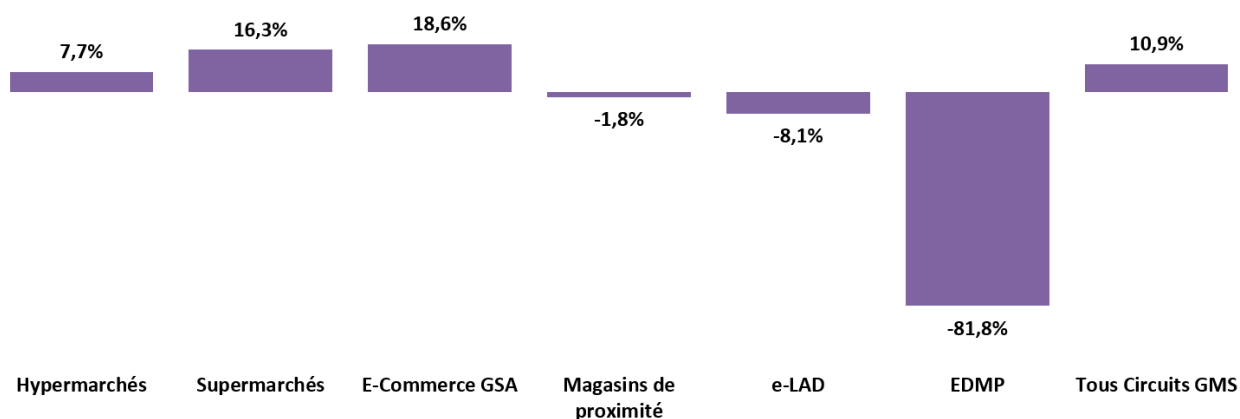


Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Que ce soit en volume ou en valeur, les ventes de mousseux et de champagne bio ont globalement beaucoup reculé en EDMP au premier semestre 2026 par rapport au premier

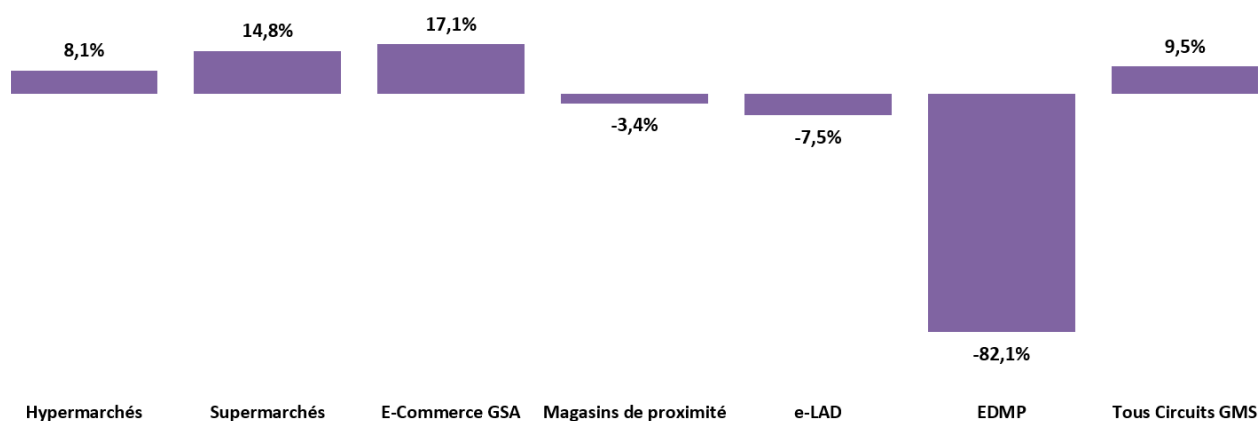
semestre 2025. Elles ont également baissé en E-LAD et en magasins de proximité. C'est dans l'E-commerce que les hausses ont été les plus fortes.

Evolution des ventes en volume de mousseux et champagnes bio au 1S 2026 vs 1S 2025



Source : CIRCANA

Evolution des ventes en valeur de mousseux et champagnes bio au 1S 2026 vs 1S 2025



Source : CIRCANA

Au premier semestre 2026, les ventes de champagnes bio ont progressé de 25,1 % en volume et de 25,4 % en valeur par rapport au premier semestre 2025. Que ce soit en volume ou en valeur, les ventes de champagnes bio ont progressé en hypermarchés, supermarchés, E-commerce et magasins de proximité, mais ont reculé en EDMP.

Au premier semestre 2026, les ventes de mousseux bio ont progressé de 10,3 % en volume et de 6,6 % en valeur. Que ce soit en volume ou en valeur, les ventes de mousseux bio ont progressé en hypermarchés, supermarchés et E-commerce, mais ont reculé en magasins de proximité et en EDMP.

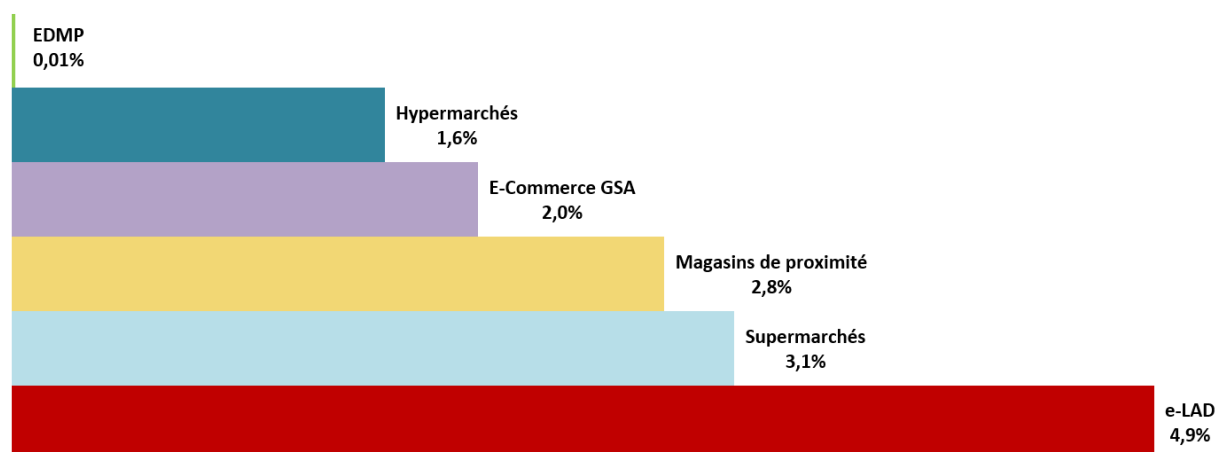
Au premier semestre 2026, les supermarchés sont restés le premier sous-circuit de commercialisation des mousseux et champagnes bio, avec 50 % en volume et 49 % en valeur.

Au premier semestre 2026, les champagnes bio ont représenté 4,5% des ventes en volume de vins effervescents bio dans la grande distribution. En valeur, leur part a été de 17,6 %.

Au premier semestre 2026, le bio a représenté 2,1 % des ventes de mousseux et de champagnes en volume dans la grande distribution (0,8 % pour les champagnes) et 2,1 % en valeur (0,9 % pour les champagnes).

La livraison à domicile restait le sous-circuit dans laquelle la part du bio est la plus importante dans les ventes de vins effervescents.

Part de marché bio dans les ventes en valeur de mousseux et de champagnes par sous-circuit de la GMS au 1S 2026



Source : CIRCANA

Sources :

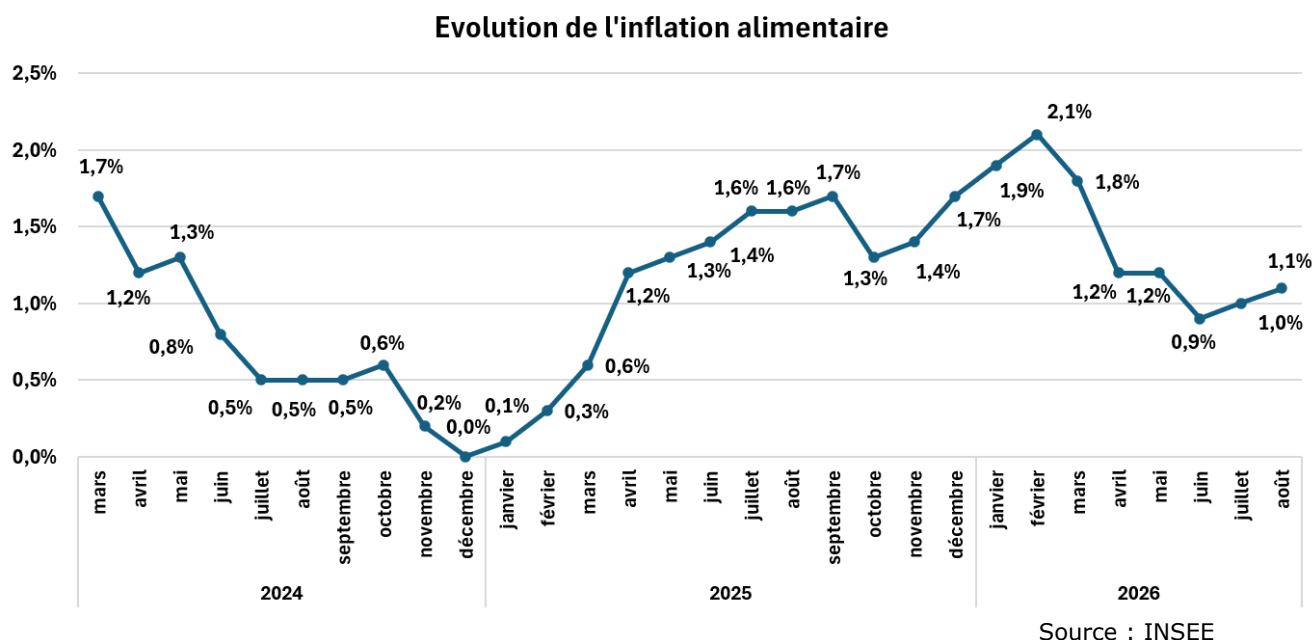
Agence BIO/Circana et Agreste – juillet/septembre 2026

# Evolution du marché français

## 1) Contexte

### 1.1) Inflation

Evolution de l'inflation alimentaire sur un an (ex : mars 2024 vs mars 2023) :



### 1.2) Consommateurs

D'après un sondage de Circana de juillet 2026, 54% des Français interrogés déclarent s'être restreints dans leurs achats de produits du quotidien<sup>1</sup> au cours des 6 derniers mois. 44 % d'entre eux cherchent des alternatives moins chères pour les produits dont ils ont envie ou besoin. D'après ce sondage, les Français fréquentent de plus en plus d'enseignes. Ils profitent des propositions en termes de magasins qui sont de plus en plus larges.

Selon une étude de Circana, 52 % des Français se disent influencés par les réseaux sociaux pour leur alimentation au quotidien. Les réseaux sociaux ont remis à la mode certains produits comme la cancoillotte et les sardines.

### 1.3) GMS

Selon Circana, il y a eu davantage de ruptures de stocks en GMS au premier semestre 2026 qu'au premier semestre 2025. Certaines familles comme les œufs sont très concernées par les ruptures. En juillet 2026, il y a eu 14 % de chiffre d'affaires perdus en raison de ruptures de produits en GMS.

Au cours du premier semestre 2026, les MDD ont atteint 36,2 % de part de marché en valeur des produits de grande consommation. Selon Circana, il s'agit de leur plus haut niveau observé depuis 12 ans. Cela reste néanmoins inférieur à la part des MDD aux Pays-Bas, en Espagne, au Royaume-Uni et en Allemagne, alors que les MDD françaises sont plutôt plus accessibles en prix que celles des autres pays.

<sup>1</sup> Alimentation, hygiène et entretien

Pour développer les ventes sous MDD, la grande distribution française doit développer l'offre de ce type de produits.

#### 1.4) RHD

D'après Circana, au premier semestre 2026, les Français ont dépensé 1,9 % de moins en valeur en restauration qu'au premier semestre 2025.

D'après l'INSEE, le chiffre d'affaires de la restauration rapide a progressé de 5,5 % au cours du premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025.

## 2) Les produits alimentaires bio et non bio en GMS :

### Les ventes de produits à poids fixe<sup>1</sup> : résultats du panel Circana

Au premier semestre 2026, les ventes de produits à poids fixe en GMS ont progressé de 2,6 % en valeur par rapport au premier semestre 2025 (pour les produits non bio et bio).

Au premier semestre 2026, l'évolution a été positive pour les 3 catégories de produits :

- +1,3 % pour les produits d'épicerie,
- +2,4 % pour les liquides,
- +3,6 % pour les produits frais en libre-service.

## 3) Marché bio français au cours du premier semestre 2026

Au premier semestre 2026, la croissance des ventes de produits bio s'est poursuivie dans tous les circuits, avec une accélération en magasins bio et en vente directe.

### Evolution des ventes en valeur par circuit au premier semestre 2026 :

| Circuits                 | Evolution vs S1 2025 |
|--------------------------|----------------------|
| GMS                      | +2,1%                |
| Magasins spécialisés bio | +9,3%                |
| Artisans                 | +2,3%                |
| Vente directe            | +6,3%                |
| <b>Total</b>             | <b>+4,8%</b>         |

Source : AND-I/Agence BIO

## 4) Les produits bio en GMS

### 4.1) Les Ventes de produits bio à poids fixe en GMS : résultats du panel Circana sur le premier semestre 2026

#### a) Analyses générales

Au premier semestre 2026, les ventes de produits bio à poids fixe en GMS<sup>2</sup> ont globalement progressé de 1,4 % en valeur par rapport au premier semestre 2025, tandis que les ventes de produits non bio ont progressé de 2,6 %<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Hors vins tranquilles

<sup>2</sup> Hors livraisons à domicile

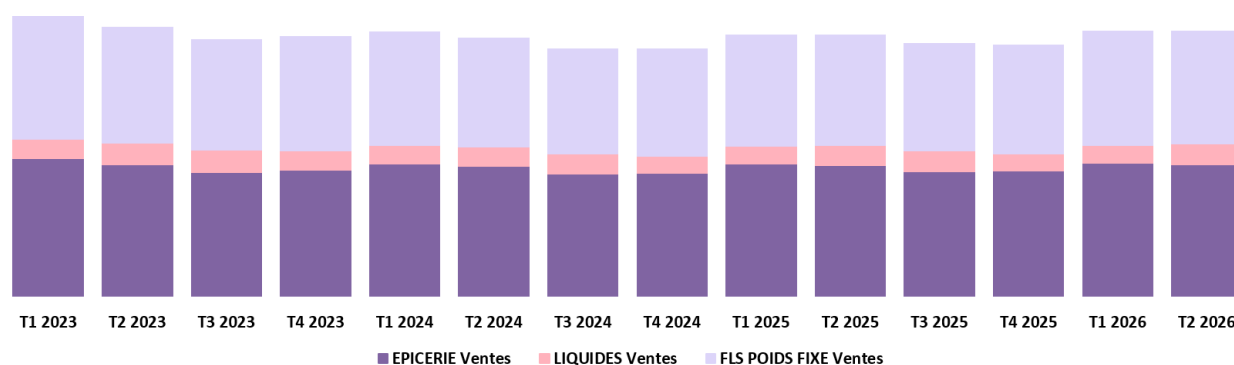
<sup>3</sup> Epicerie : +1,4 %, liquides : +2,4 % et frais : +3,6 %

Au premier semestre 2026, l'évolution des ventes bio a été positive pour les 3 catégories de produits :

|                              | Evolution T1 2026 vs T1 2025 | Evolution T2 2026 vs T2 2025 | Evolution 1S 2026 vs 1S 2025 |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Produits d'épicerie          | +0,7%                        | +1,0%                        | <b>+0,8%</b>                 |
| Liquides                     | +1,0%                        | +2,8%                        | <b>+1,9%</b>                 |
| Produits frais libre-service | +2,4%                        | +1,6%                        | <b>+2,0%</b>                 |
| <b>Total</b>                 | <b>+1,4%</b>                 | <b>+1,4%</b>                 | <b>+1,4%</b>                 |

Source : CIRCANA

#### Evolution des ventes de produits bio à poids fixe en GMS en valeur (€)



Source : CIRCANA

Au premier semestre 2026, les produits bio ont représenté 4,3 % des ventes de produits à poids fixe en GMS, ce qui est légèrement inférieur au premier semestre 2025 (4,4 %).

#### Part de marché bio en valeur par catégorie de produits :

|                              | T1 2025     | T2 2025     | <b>1S 2025</b> | T3 2025     | T4 2025     | <b>2S 2025</b> | T1 2026     | T2 2026     | <b>1S 2026</b> |
|------------------------------|-------------|-------------|----------------|-------------|-------------|----------------|-------------|-------------|----------------|
| Epicerie                     | 6,1%        | 6,1%        | <b>6,1%</b>    | 5,9%        | 5,6%        | <b>5,8%</b>    | 6,0%        | 6,2%        | <b>6,1%</b>    |
| Liquides                     | 1,8%        | 1,7%        | <b>1,7%</b>    | 1,7%        | 1,6%        | <b>1,7%</b>    | 1,8%        | 1,7%        | <b>1,7%</b>    |
| Produits frais libre-service | 4,1%        | 4,0%        | <b>4,0%</b>    | 3,8%        | 3,7%        | <b>3,8%</b>    | 4,0%        | 3,9%        | <b>3,9%</b>    |
| <b>Total</b>                 | <b>4,4%</b> | <b>4,3%</b> | <b>4,4%</b>    | <b>4,1%</b> | <b>4,1%</b> | <b>4,1%</b>    | <b>4,4%</b> | <b>4,2%</b> | <b>4,3%</b>    |

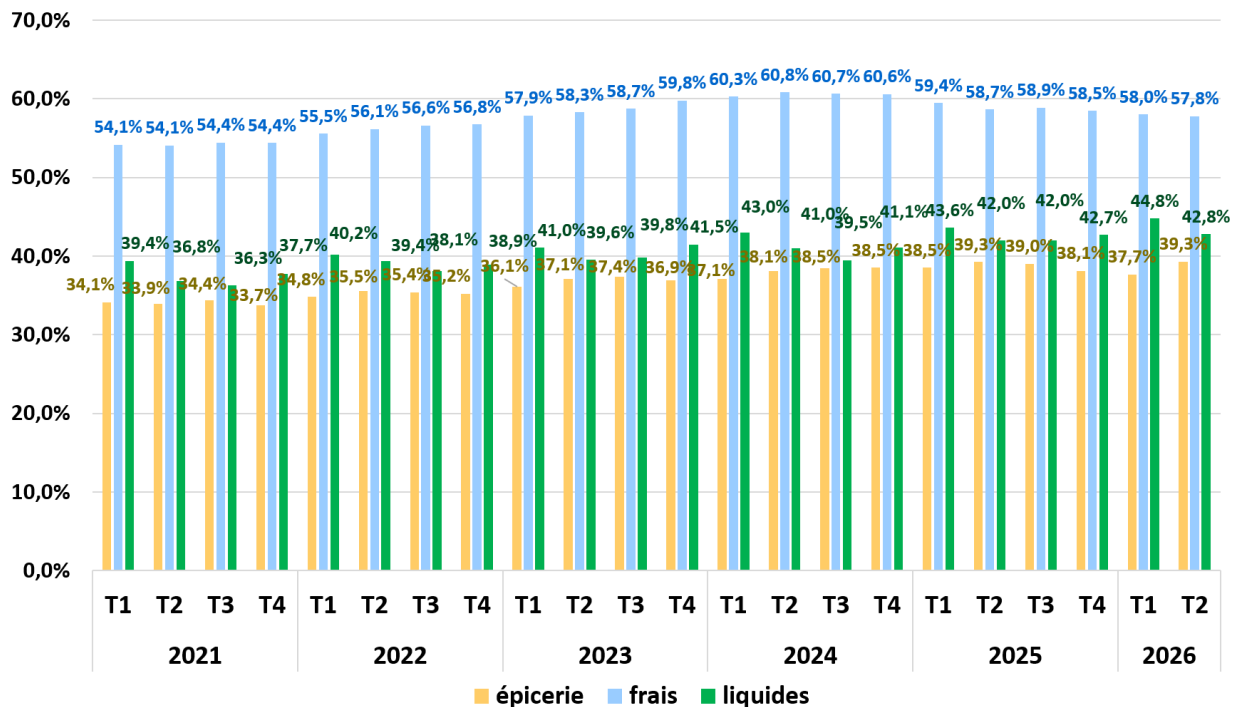
Source : Agence BIO d'après CIRCANA

#### b) Analyse par type de marque

Au premier semestre 2026, les MDD ont représenté 47,2 % en valeur des ventes à poids fixe de produits bio (contre 47,8 % au S1 2025). La part des MDD s'est élevée à 38,5 % en valeur pour les produits d'épicerie bio (vs 38,9 % au S1 2025), 57,9 % pour les produits frais bio (vs 59,1 % au S1 2025) et 43,7 % pour les boissons bio (contre 42,8 % au S1 2025). La part des MDD n'a donc progressé que pour les boissons et a baissé pour les deux autres catégories.

Les produits frais représentent la catégorie dans laquelle les produits sous MDD ont la part la plus importante dans les ventes de produits bio en GMS.

## Evolution de la part des MDD dans les ventes en valeur de produits bio en GMS



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

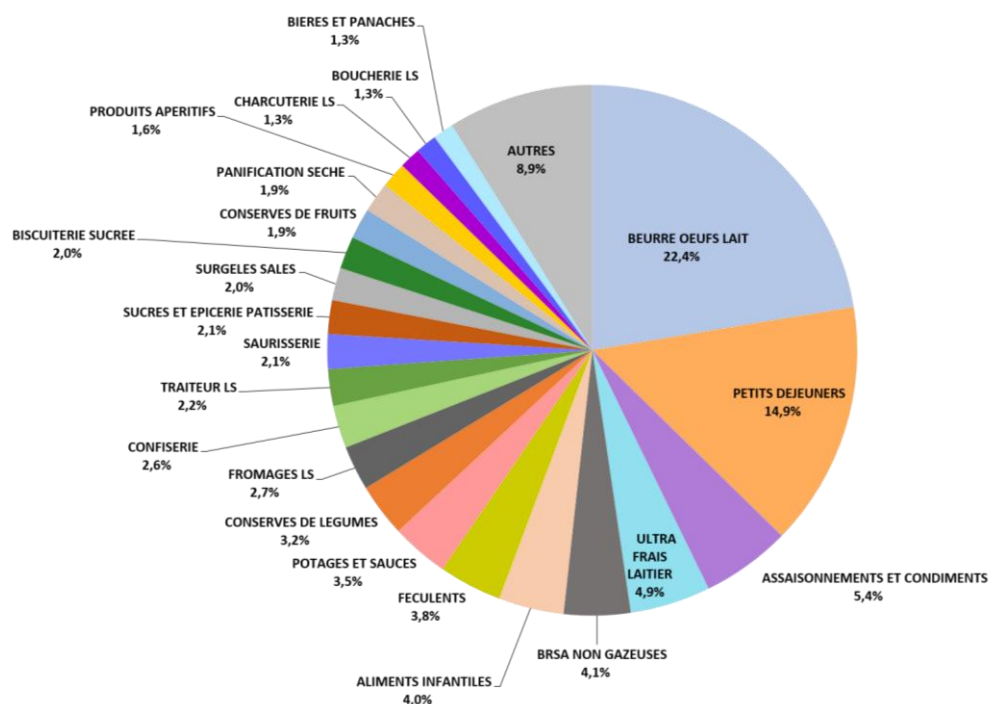
Au premier semestre 2026, les ventes de produits bio sous MDD ont quasiment stagné en valeur (+0,2 %) par rapport au premier semestre 2025.

S'agissant des produits non bio, la part de MDD s'est globalement élevée à 36,8 % au premier semestre 2026 (contre 36,7 % au premier semestre 2025), avec 32,5 % pour l'épicerie, 47,5 % pour les produits frais et 17,4 % pour les liquides.

### c) Analyses par catégorie de produits

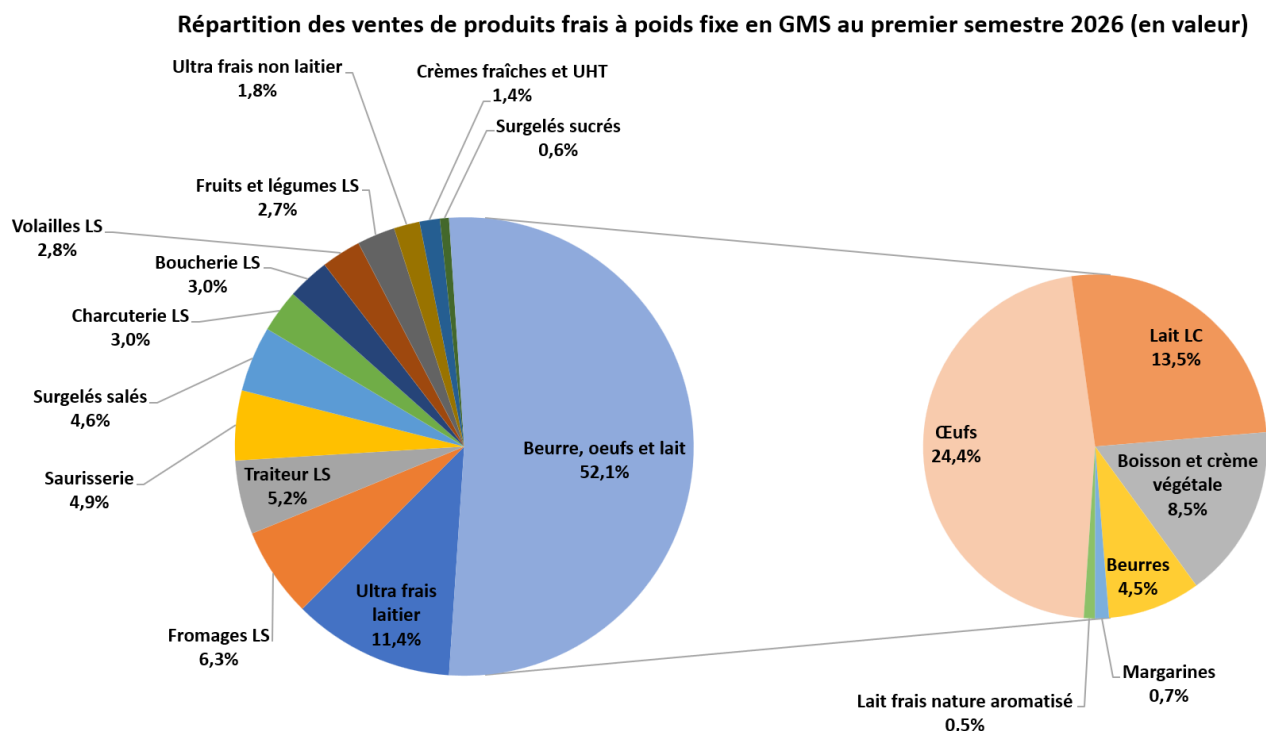
Au premier semestre 2026, "Beurre, œufs et lait" restait la première catégorie de produits bio à poids fixe vendue en GMS, avec 22,4 % des ventes en valeur, devant les petits déjeuners (14,9 %).

Répartition des ventes de produits bio à poids fixe en GMS en valeur au premier semestre 2026



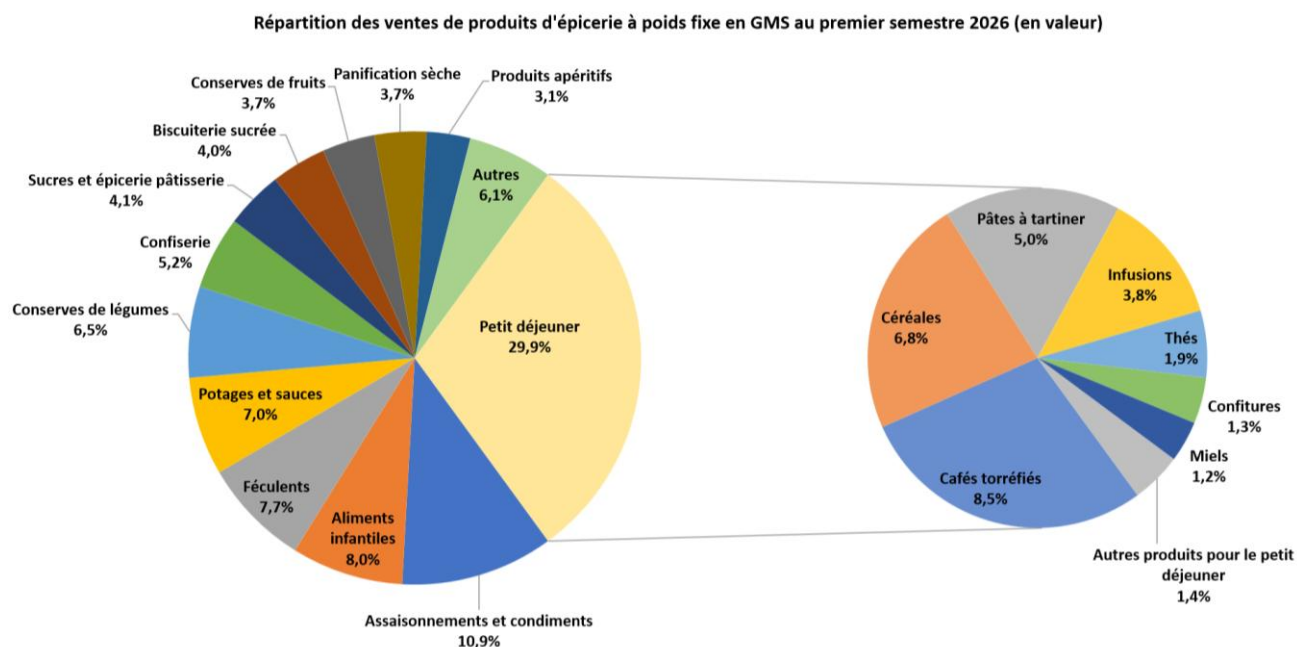
Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Au premier semestre 2026, les ventes de "Beurre, œufs et lait" représentaient 52 % des ventes de produits frais bio. Les œufs étaient la première famille de cette catégorie.



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Au premier semestre 2026, les ventes de produits de petit déjeuner ont représenté 29,9 % des ventes de produits d'épicerie bio à poids fixe en GMS en valeur. Les cafés torréfiés sont la première famille vendue dans cette catégorie, devant les céréales.

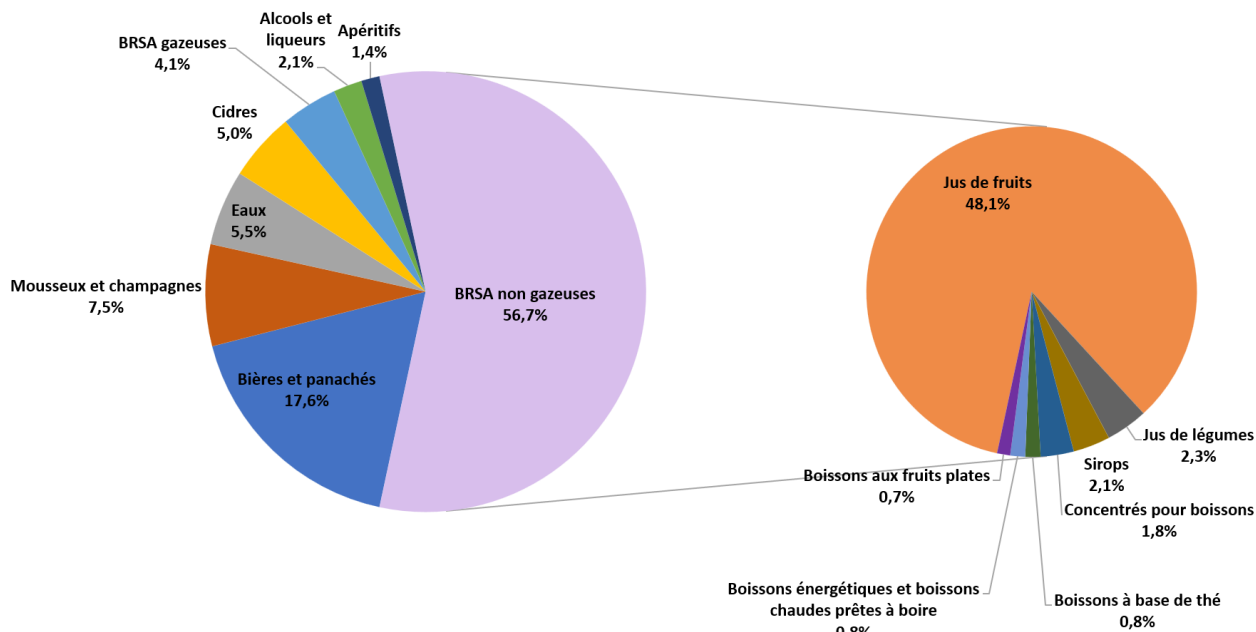


Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier semestre 2026, les BRSA<sup>1</sup> non gazeuses ont représenté 56,7 % des ventes de boissons bio (hors vins tranquilles) en GMS en valeur. Il s'agissait principalement de jus de fruits.

<sup>1</sup> Boissons rafraîchissantes sans alcool

Répartition des ventes de boissons bio (hors vins tranquilles) en GMS au premier semestre 2026 (en valeur)



Source : Agence BIO d'après Circana

Dans le secteur des produits frais en libre-service (poids fixe), 10 familles de produits bio ont vu leurs ventes progresser au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025 : beurre, œufs, lait (+1,6 % soit +9,3 millions €), ultra frais laitier (+4,5 % et +5,6 millions €), volailles (+14,1 % et +3,9 millions €), ultra frais non laitier (+23,3 % et +3,9 millions €), boucherie (+9,3 % et +2,9 millions €), les fromages (+3,2 % et +2,2 millions €), les surgelés salés (+3,3 % et +1,7 million €), la crème fraîche et UHT (+0,6 % soit +0,9 million €) et les fruits et légumes (+2,0 %, soit +0,6 million €).

La famille des produits traiteur est celle qui a le plus reculé en valeur absolue avec plus de 3 millions en moins.

Les ventes de produits d'épicerie sucrée (55 % des ventes de produits d'épicerie) ont progressé de 2,1 % au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025, tandis que celles de l'épicerie salée ont reculé de 0,7 %.

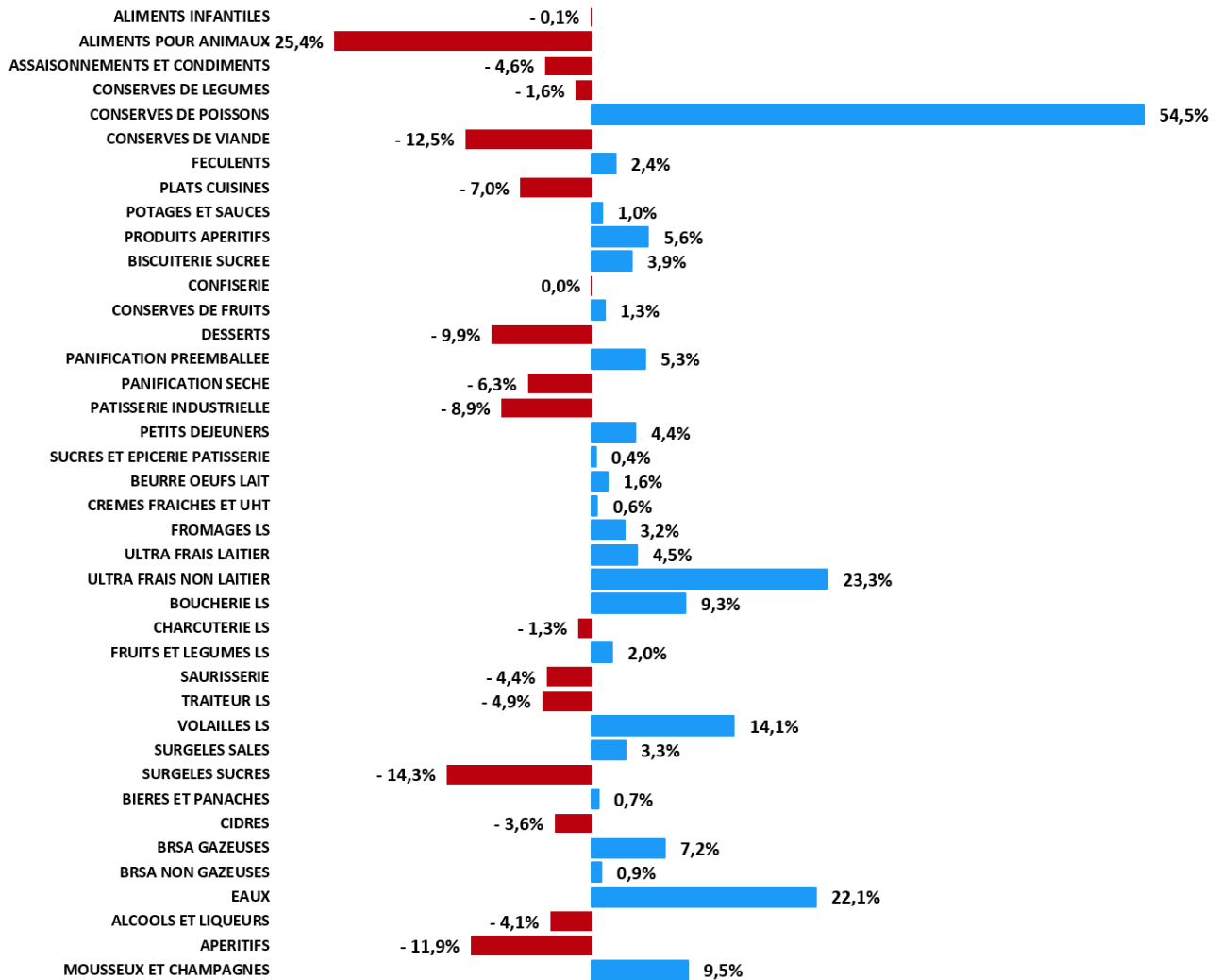
Les conserves de poissons constituent la famille qui a le plus progressé en pourcentage : +54,5 % (soit +0,8 million €). Les petits déjeuners représentent la famille qui a le plus progressé en valeur absolue (+16,4 millions €).

Les aliments pour animaux sont la famille de l'épicerie dont les ventes bio ont le plus reculé en pourcentage au premier semestre 2026 avec -25,4 % (soit - 0,5 million €), tandis que les assaisonnements et condiments constituent la famille qui a le plus baissé en valeur absolue (- 6,9 millions €).

Dans le secteur des boissons, les eaux sont la famille dont les ventes bio ont le plus progressé, à la fois en pourcentage et en valeur absolue, au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025 avec +22,1 % et +1,9 million €.

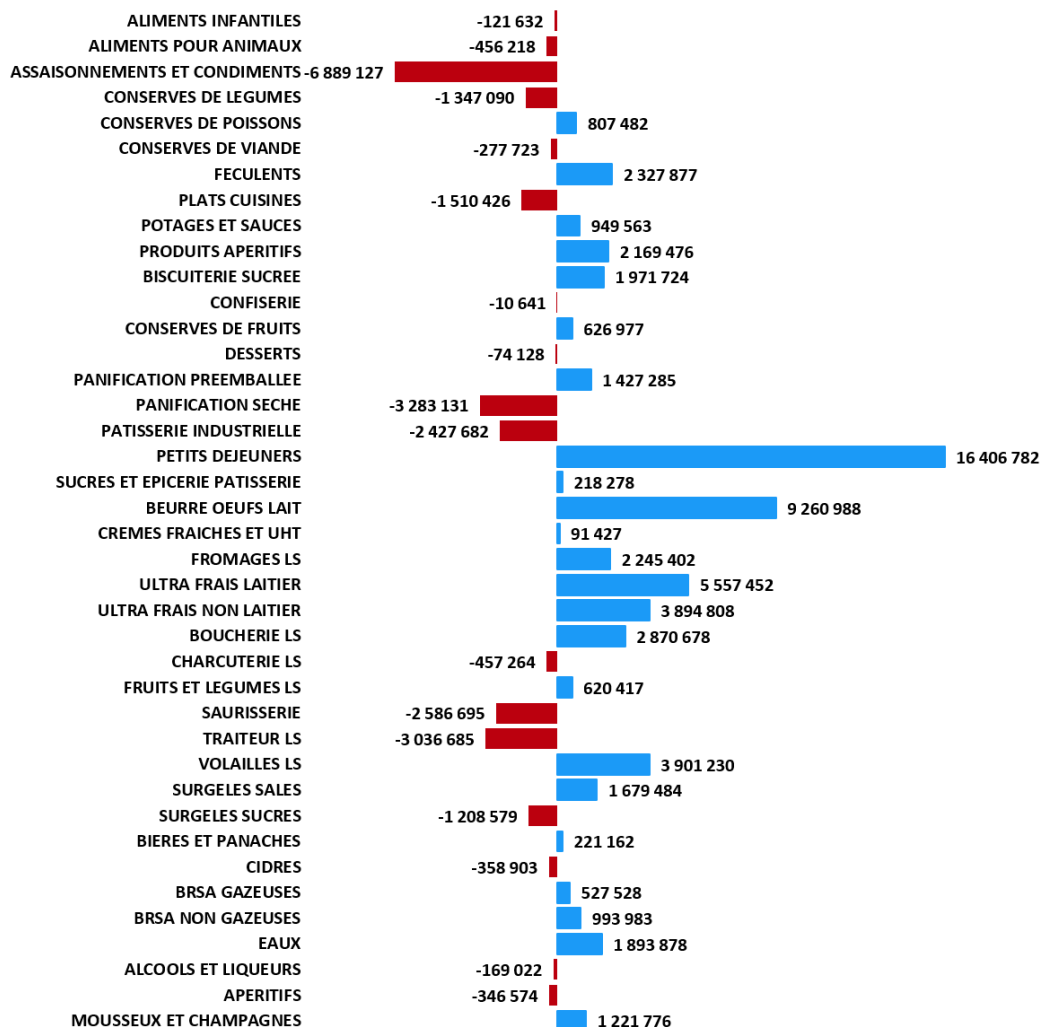
Les apéritifs constituent la famille dont les ventes ont le plus reculé en pourcentage avec -11,9 % (-0,3 million €), tandis que les cidres sont celle qui a le plus baissé en valeur absolue (- 0,4 million €).

## Evolution des ventes de produits bio en GMS en valeur par catégorie au S1 2026 vs S1 2025 (en %)



Source : CIRCANA

## Evolution des ventes de produits bio en GMS en valeur absolue par catégorie au S1 2026 vs S1 2025

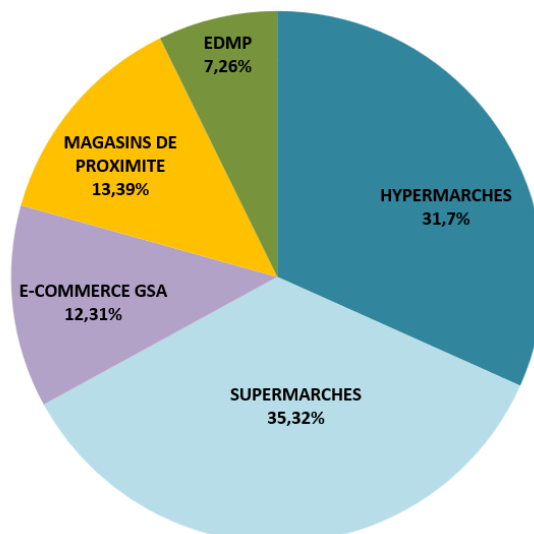


Source : CIRCANA

### d) Analyses par sous-circuit

Au premier semestre 2026, les supermarchés ont représenté 35 % des ventes de produits bio à poids fixe dans la grande distribution.

#### Répartition des ventes de produits bio à poids fixe en valeur en GMS au premier semestre 2026



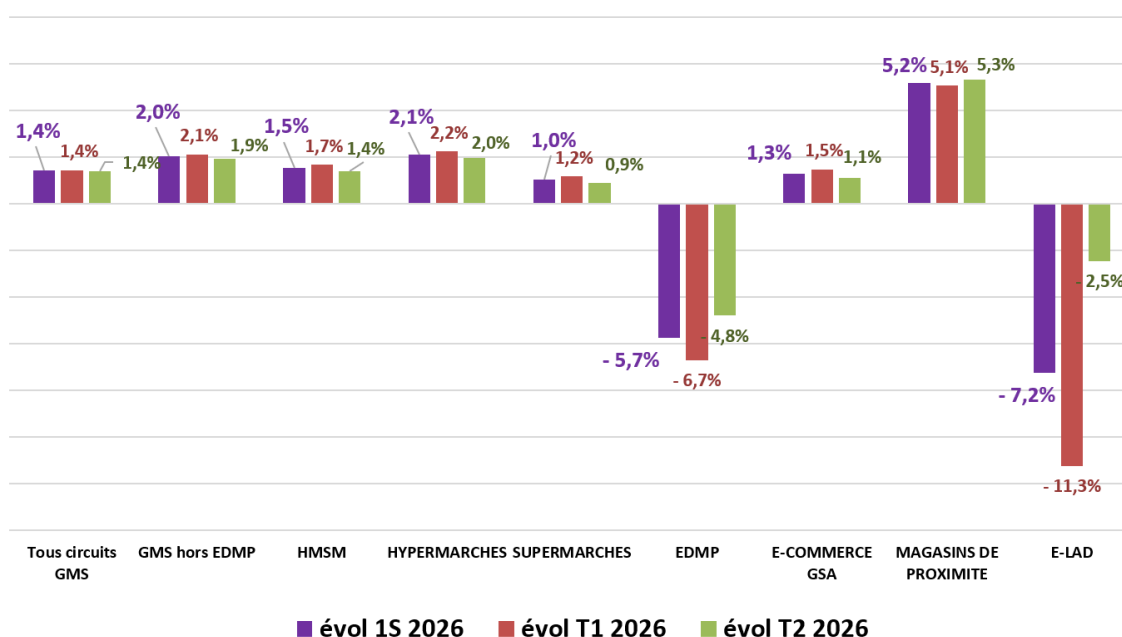
Source : Circana

Au premier semestre 2026, les ventes bio ont progressé en magasins de proximité, en hypermarchés, dans l'e-commerce et en supermarchés. Elles ont reculé en EDMP et en livraison à domicile. Le recul a été particulièrement fort dans ce dernier circuit.

|                       | Evol T1 2026 vs T1 2025 | Evol T2 2026 vs T2 2025 | Evol S1 2026 vs S1 2025 |
|-----------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Supermarchés          | +1,2%                   | +0,9%                   | +1,0%                   |
| Hypermarchés          | +2,2%                   | +2,0%                   | +2,1%                   |
| Magasins de proximité | +5,1%                   | +5,3%                   | +5,2%                   |
| EDMP                  | -6,7%                   | -4,8%                   | -5,7%                   |
| E-commerce GSA        | +1,5%                   | +1,1%                   | +1,3%                   |
| <b>TOTAL GMS</b>      | <b>+1,4%</b>            | <b>+1,4%</b>            | <b>+1,4%</b>            |
| E-LAD                 | -11,3%                  | -2,5%                   | -7,2%                   |

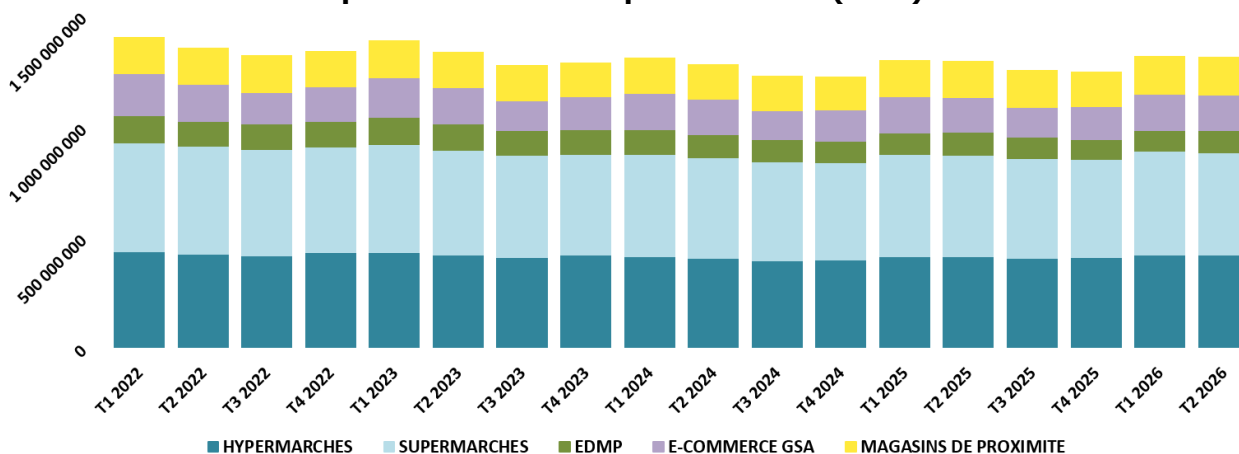
NB : "Tous circuits GMS" ne comprend pas la livraison à domicile (e-LAD) en raison de recoupements avec l'e-commerce.  
Source : Circana

### Evolution des ventes en valeur de produits bio par sous-circuit



NB : Tous circuits GMS ne comprend pas la livraison à domicile (e-LAD) en raison de recoupements avec l'e-commerce.  
Source : Circana

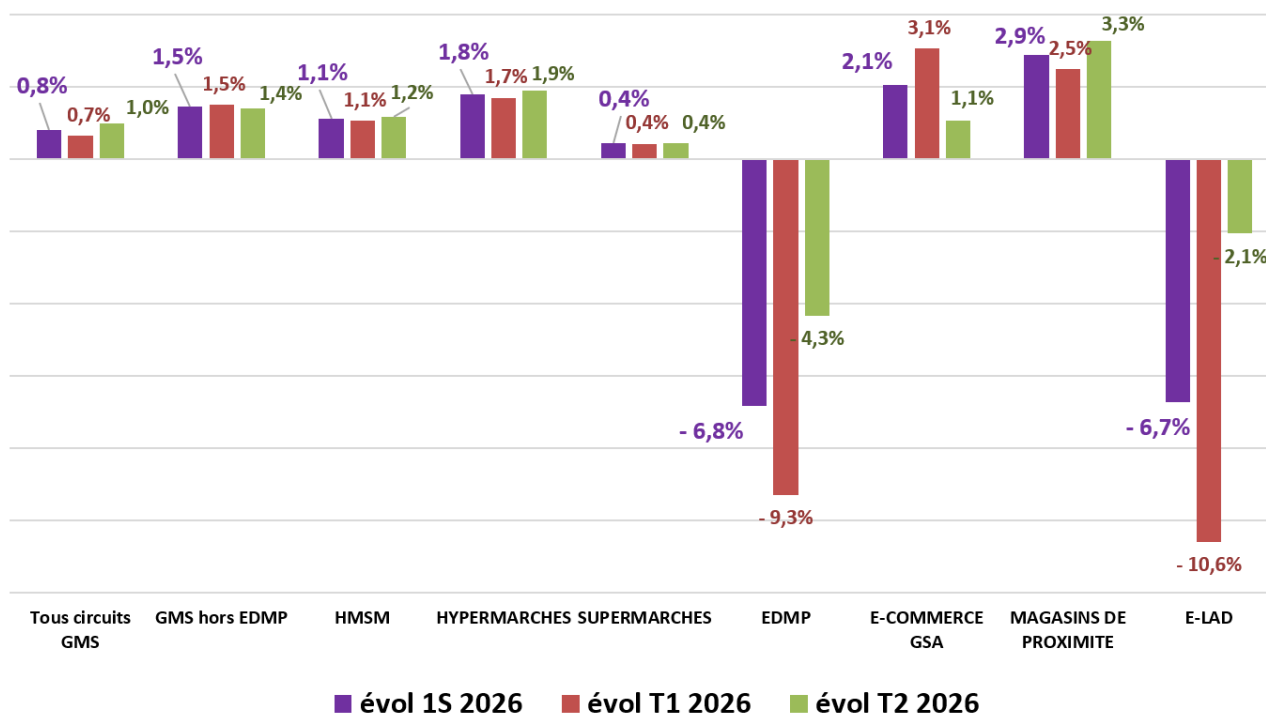
### Evolution des ventes en valeur de produits bio à poids fixe en GMS par sous-circuit et par trimestre (en €)



Source : Circana

Les ventes de produits d'épicerie bio n'ont reculé qu'en e-LAD et en EDMP au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025.

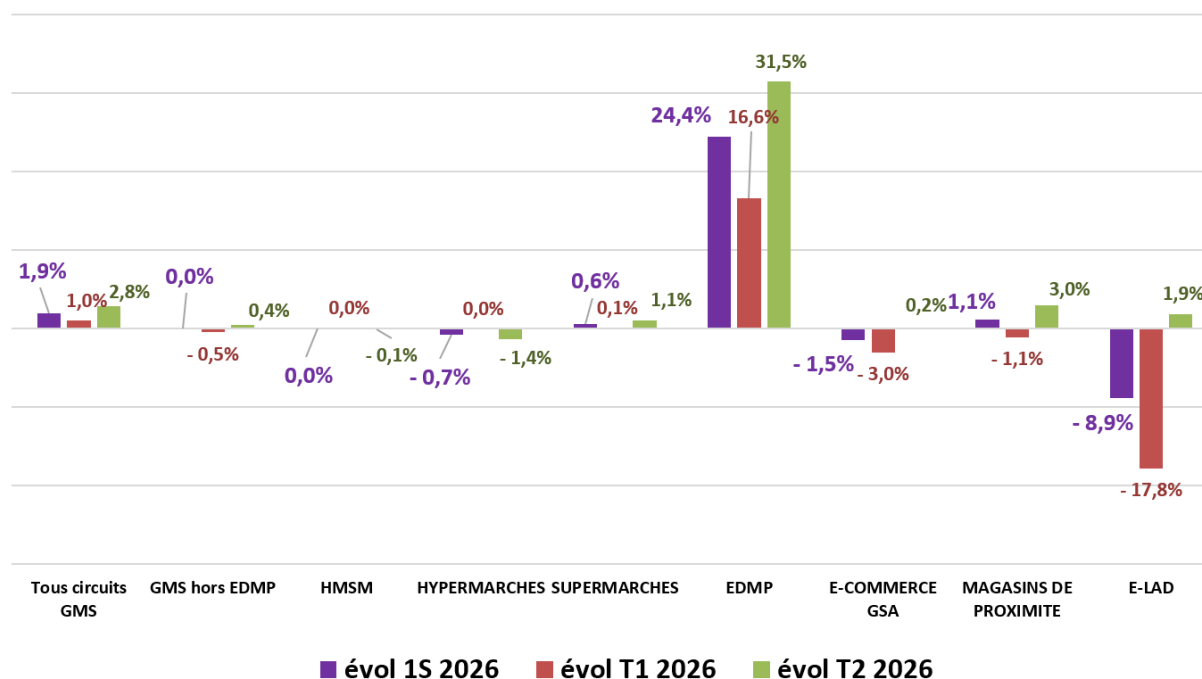
### Evolution des ventes en valeur de produits d'épicerie bio par sous-circuit



Source : Circana

Au cours du premier semestre 2026, les ventes de liquides bio n'ont progressé qu'en EDMP et, très légèrement, en supermarchés.

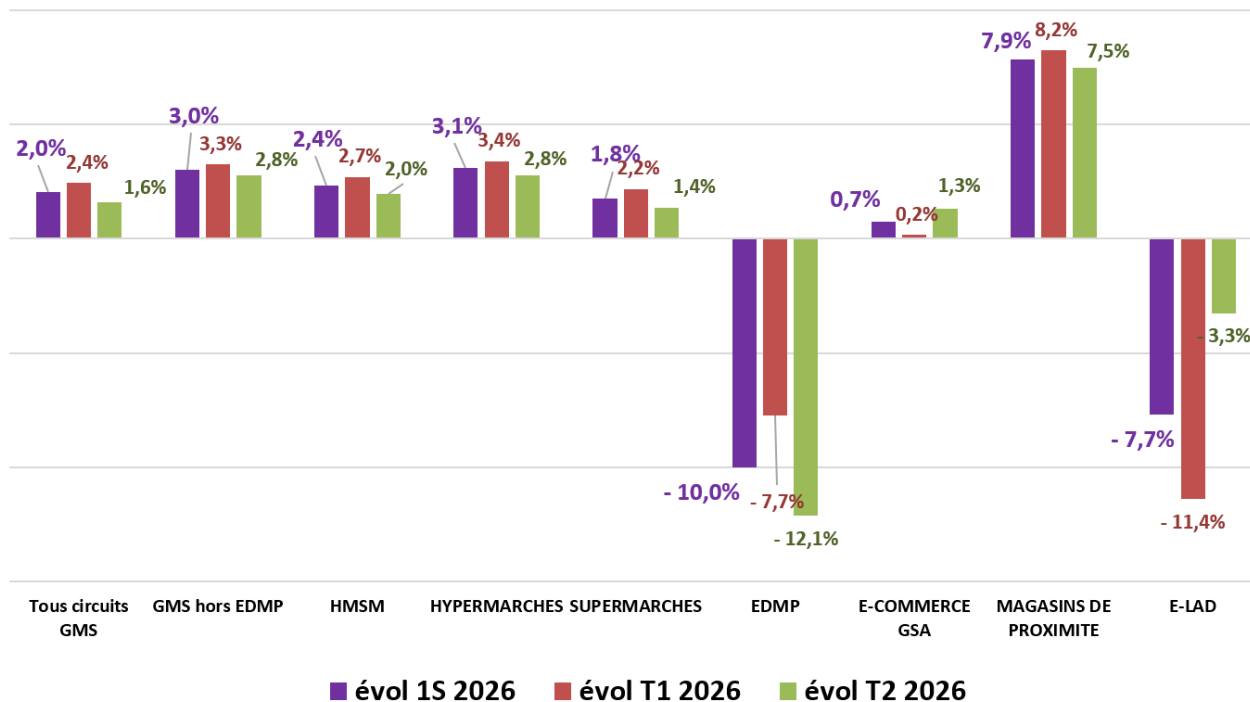
### Evolution des ventes en valeur de liquides bio par sous-circuit



Source : Circana

Au cours du premier semestre 2026, les ventes de produits frais bio n'ont reculé qu'en e-LAD et en EDMP. Elles ont stagné dans l'e-commerce et ont progressé dans tous les autres sous-circuits.

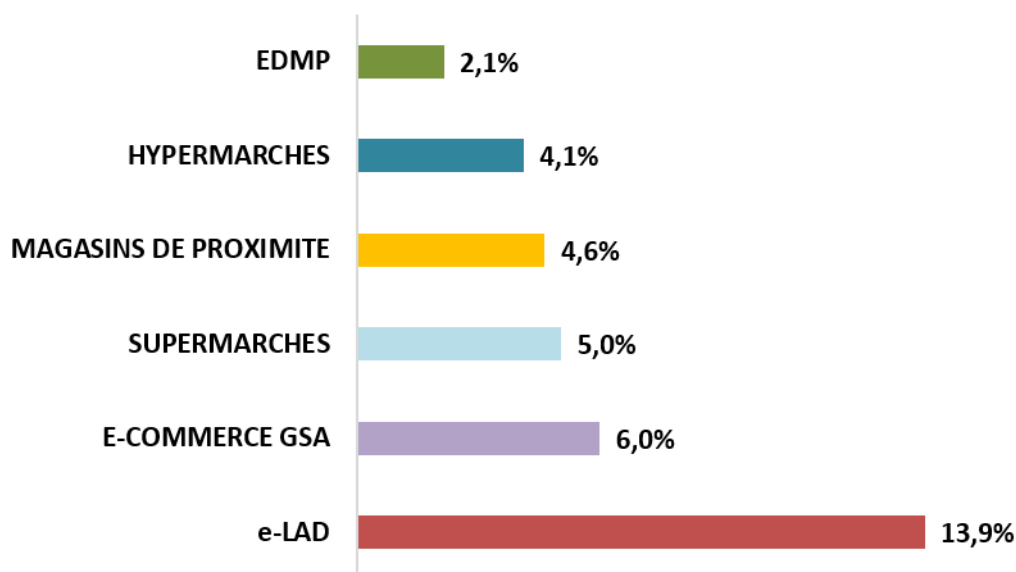
## Evolution des ventes en valeur de produits frais bio par sous-circuit



Source : Circana

Au premier semestre 2026, la livraison à domicile est restée le sous-circuit de la GMS avec la part de bio la plus élevée pour les produits à poids fixe.

### Part du bio en valeur par sous-circuit dans les ventes de produits alimentaires à poids fixe (hors vins tranquilles) au S1 2026



Source : Circana

### e) Offre bio

Entre le 1<sup>er</sup> semestre 2025 et le 1<sup>er</sup> semestre 2026, le nombre de références bio a globalement reculé de 3,4 % en GMS. Il a reculé dans tous les sous-circuits, à l'exception des supermarchés, dans lesquels il a stagné.

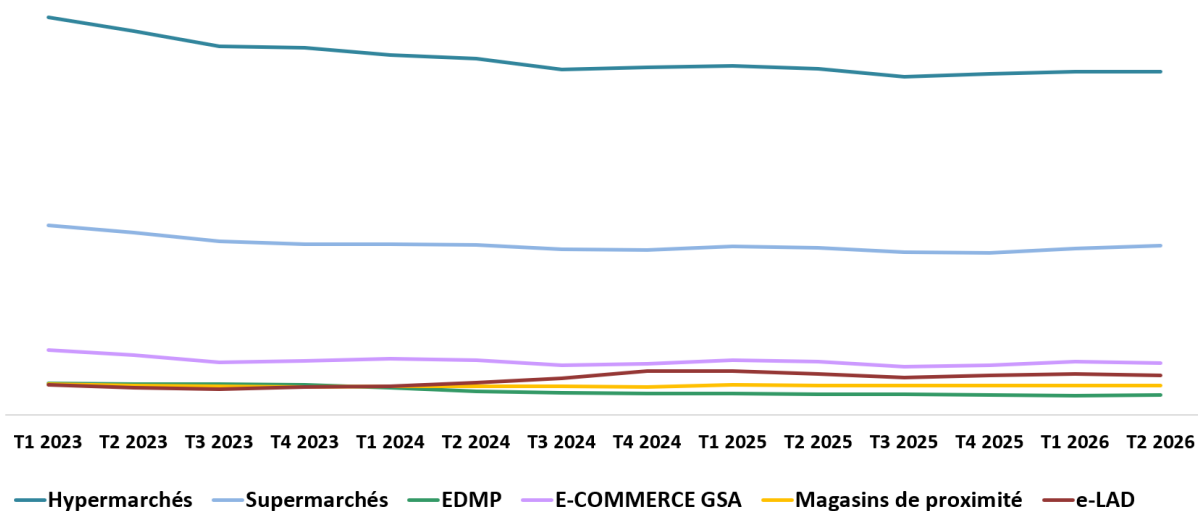
Entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2026 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2026, le nombre de références bio a globalement reculé de 0,7 % en GMS. Il n'a que dans l'E-commerce et l'e-LAD.

## Evolutions du nombre d'EAN bio hebdomadaires

|                       | 1S 2026 vs<br>1S 2025 | T2 2026 vs<br>T1 2026 |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Hypermarchés          | -1,2%                 | +0,1%                 |
| Supermarchés          | +0,1%                 | +1,7%                 |
| EDMP                  | -7,0%                 | +0,5%                 |
| E-commerce GSA        | -2,8%                 | -2,5%                 |
| Magasins de proximité | -2,3%                 | +0,4%                 |
| <b>TOTAL GMS</b>      | <b>-3,4%</b>          | <b>-0,7%</b>          |
| e-LAD                 | -5,7%                 | -2,0%                 |

Source : Circana

## Evolution du nombre d'EAN bio hebdomadaires par magasin par sous-circuit de la GMS

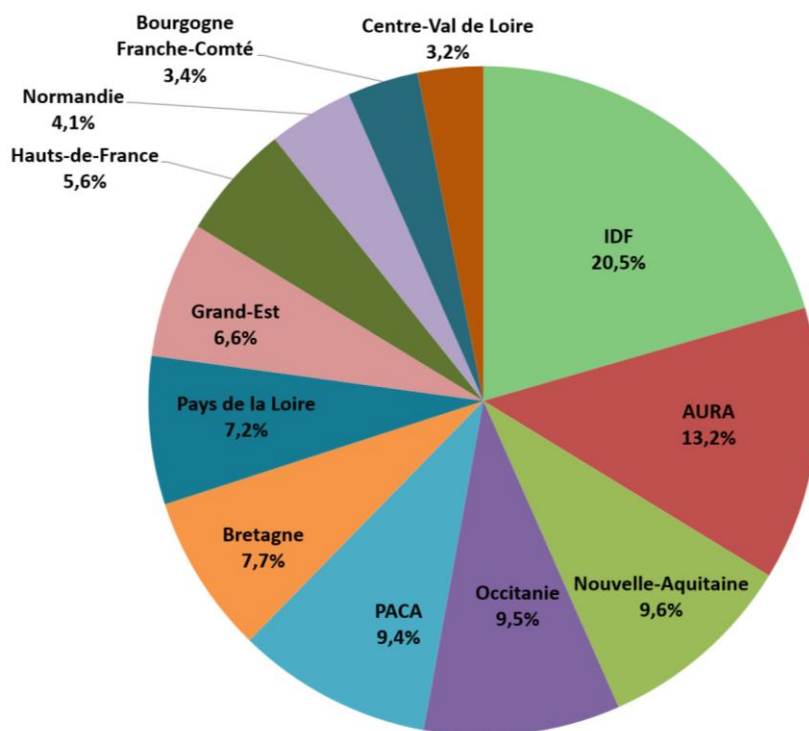


Source : Circana

### f) Analyses par région

Quatre régions ont représenté 53 % des ventes hexagonales en valeur de produits bio à poids fixe en GMS (hors EDMP) au premier semestre 2026 : Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

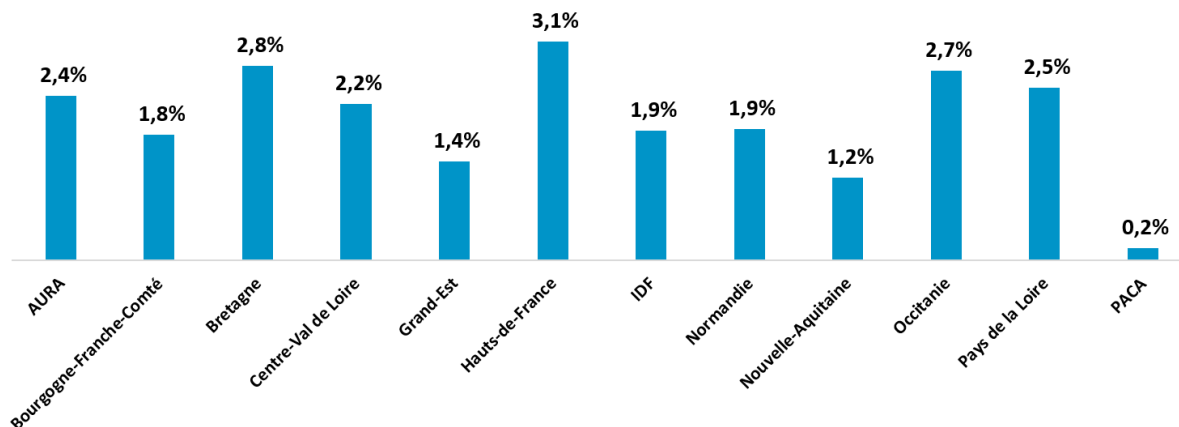
## Répartition des ventes de produits bio en valeur en GMS (hors EDMP) au 1<sup>er</sup> semestre 2026



Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier semestre 2026, les ventes en valeur de produits bio en GMS (hors EDMP) ont progressé dans toutes les régions.

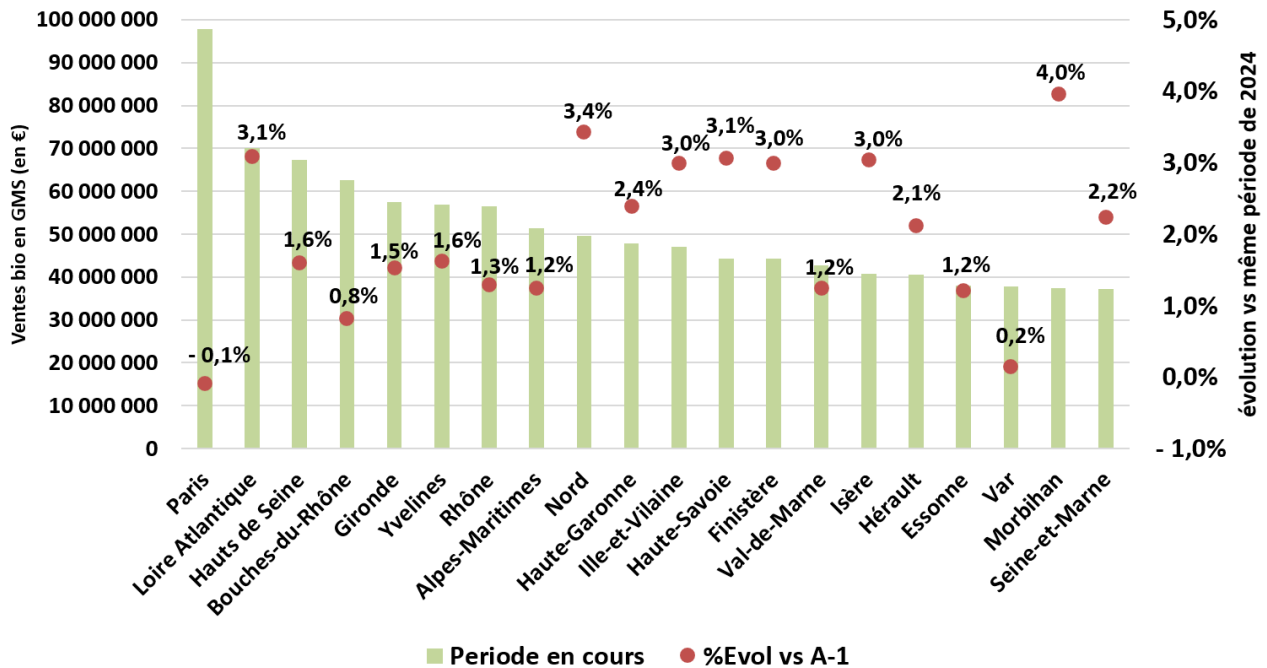
## Evolution des ventes de produits bio à poids fixe en valeur relative par région en GMS (hors EDMP) au S1 2026 vs S1 2025



Source : Circana

Au premier semestre 2026, Paris est resté le département en tête pour les ventes de produits bio à poids fixe en hypermarchés et supermarchés.

**Les 20 départements avec les plus ventes bio les plus importantes en valeur en hypermarchés et supermarchés au cours du premier semestre 2026, avec l'évolution par rapport au premier semestre 2025**



Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier semestre 2026, les ventes en valeur en hypermarchés et supermarchés ont progressé dans 87 départements de l'Hexagone. Les dix départements avec les plus fortes hausses en pourcentage ont été les suivants :

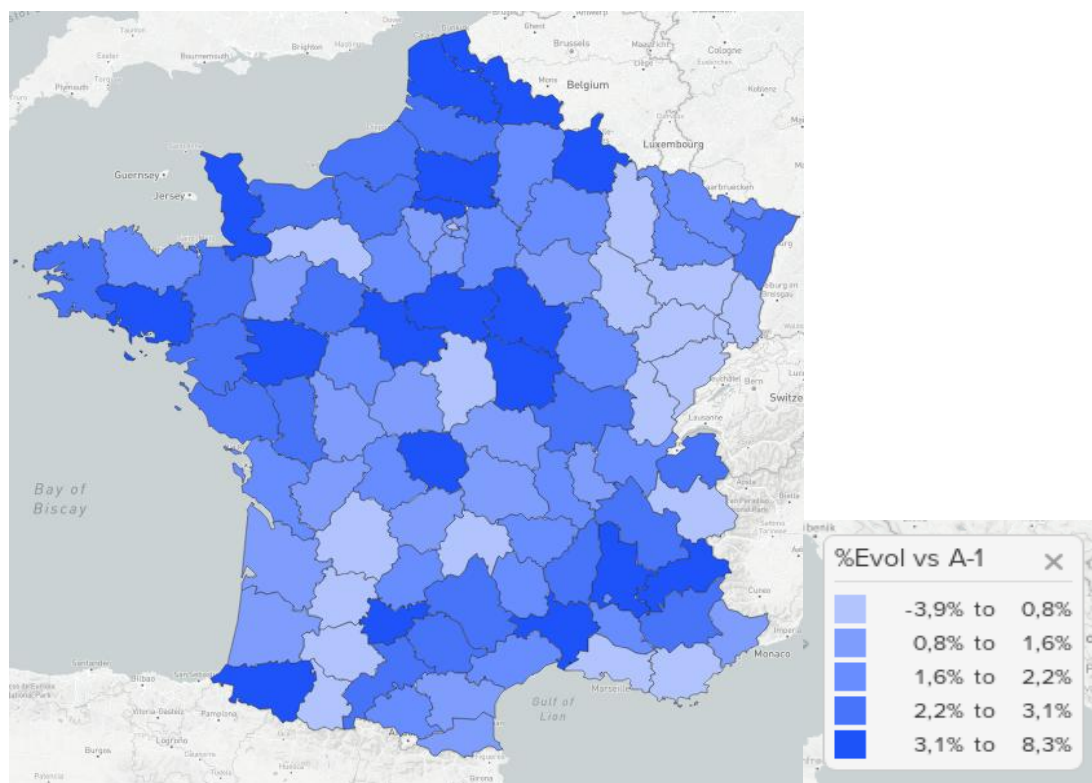
| Départements    | Evol S1 2026 vs S1 2025 |
|-----------------|-------------------------|
| Yonne           | 8,3%                    |
| Pas de Calais   | 5,2%                    |
| Hautes-Alpes    | 5,0%                    |
| Nièvre          | 4,7%                    |
| Tarn-et-Garonne | 4,2%                    |
| Ardennes        | 4,0%                    |
| Loir-et-Cher    | 4,0%                    |
| Loiret          | 4,0%                    |
| Morbihan        | 4,0%                    |
| Gard            | 3,8%                    |

Les ventes en Savoie ont stagné.

Seuls six départements ont connu une baisse :

| Départements          | Evol S1 2026 vs S1 2025 |
|-----------------------|-------------------------|
| Cantal                | -3,9%                   |
| Haute-Saône           | -2,5%                   |
| Meuse                 | -1,4%                   |
| Territoire de Belfort | -1,0%                   |
| Lot-et-Garonne        | -0,3%                   |
| Paris                 | -0,1%                   |

## Evolution des ventes bio en valeur par département en hypermarchés et supermarchés au S1 2026 vs S1 2025



Source : Circana

### 4.2) Les Ventes de produits bio à poids fixe en GMS : résultats du panel Circana sur les 8 premières périodes de 4 semaines de 2026

Au cours des 8 premières périodes de 4 semaines de 2026, les ventes de produits bio à poids fixe en GMS ont progressé de 0,5 % en valeur par rapport à l'année précédente (non-alimentaire compris), avec :

- Epicerie : +0,3%,
- Produits frais : +1,6%,
- Liquides : +2,7%,
- DPH : -8,6%.

Au cours de cette période, les ventes de produits bio ont évolué différemment suivant les sous-circuits de la GMS :

- Hypermarchés : +1,1 %,
- Supermarchés : +0,3 %,
- EDMP : -7,5 %,
- Magasins de proximité : +4,2%,
- E-commerce GSA : +0,9 %.

Sur cette période, l'offre bio s'est réduite de 3,9 %. Sur cette période, la part de marché bio s'est établie à 3,9 %.

### 4.3) Analyses d'un paneliste

#### Circana :

Au cours du premier semestre 2026, les volumes de produits bio à poids fixe vendus en GMS ont globalement reculé de 0,5 %. Aucun rayon n'est en progression en volume.

Néanmoins des augmentations importantes des volumes vendus ont été observées sur quelques produits comme le maïs en boîte (+17,3 %) ou encore les farines (+10,7 %).

Le demande à la référence<sup>1</sup> est en progression depuis plus de 2 ans. Elle a augmenté de 1,2 % au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025. Elle a même été de +4 % en hypermarchés et supermarchés.

Au cours du premier semestre 2026, la croissance en valeur des ventes bio en GMS a été essentiellement portée par l'inflation.

Un nombre plus restreint de catégories et de marques ont assuré l'essentiel du chiffre d'affaires bio au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025.

Le bio est mal positionné sur des segments porteurs liés aux évolutions des pratiques alimentaires comme les solutions repas, le snacking salé et l'apéritif solide.

## 5) Les produits bio en magasins spécialisés

### 5.1) L'ensemble de la distribution spécialisée bio

Au cours des premiers semestres 2026, le chiffre d'affaires<sup>2</sup> des magasins bio (à périmètre non constant) a progressé de 7,6 % par rapport à la même période de 2025, avec :

| Mois    | Evolution |
|---------|-----------|
| Janvier | +5%       |
| Février | +8,3%     |
| Mars    | +5,7%     |
| Avril   | +7%       |
| Mai     | +6,5%     |
| Juin    | +13,0%    |

Source : Biolinéaires

Le chiffre d'affaires des magasins bio a connu 30 mois consécutifs de croissance.

Le chiffre de juin est à relativiser car juin 2026 a compté deux jours ouvrables de plus que juin 2025.

Au cours du premier semestre 2026, il y a eu 11 ouvertures de magasins (contre 9 au cours de la même période de 2025) et 36 fermetures (contre 58).

Le secteur des produits ultra-frais<sup>3</sup> est particulièrement dynamique. Ses ventes ont progressé de 11,8 % en valeur au premier semestre 2026 par rapport au premier semestre 2025. Les œufs sont le produit qui a connu la plus forte progression avec +34 %.

### 5.2) Les réseaux et groupements de magasins spécialisés

#### Les MDD dans les enseignes spécialisées bio

Les MDD des magasins bio ont connu une profonde transformation entre 2024 et 2026. Elles deviennent des outils centraux de différenciation, de fidélisation et de démocratisation du bio.

<sup>1</sup> Volume moyen vendu par référence

<sup>2</sup> Non-alimentaire compris

<sup>3</sup> Produits laitiers, lait, "végétal", viandes, produits traiteur, œufs et produits de la mer

Tandis que certaines enseignes élargissent fortement leurs assortiments pour renforcer leur présence en rayon, d'autres choisissent de rationaliser leurs gammes afin de privilégier la rentabilité et l'efficacité commerciale.

Certains ont davantage développé leur MDD que d'autres, comme par exemple Marcel & Fils qui est passé de 336 références en 2024 à 537 en 2026, ou encore Naturalia qui est passé de 278 à 325.

La Vie Claire restait l'enseigne bio avec le plus de références sous MDD : 2 000.

En revanche, les Comptoirs de la Bio ont réduit leur offre, passant de 336 références sous MDD en 2024 à 199 en 2026.

## **Biocoop**

Fin juin 2026, le réseau Biocoop comptait 11 magasins de plus qu'en fin d'année 2025, dont deux créations de magasins et 9 adhésions au réseau.

En juin 2026, avec 547 références, les MDD représentaient 5,3 % de l'assortiment de Biocoop, contre 5,5 % en juin 2025. En juin 2026, les MDD ont représenté 16,3 % du chiffre d'affaires de Biocoop. Les produits frais et ultra-frais représentaient 35 % de l'assortiment sous MDD et l'épicerie salée 25 %.

## **Naturalia**

Au cours du premier semestre 2026, le chiffre d'affaires de Naturalia a progressé de +5,7 % par rapport au premier semestre 2025 (à périmètre constant), avec +6,1 % au deuxième trimestre. Cette hausse est liée à l'augmentation de la fréquentation des magasins (+3,5 % au premier semestre).

En juin 2026, les MDD représentaient 3,5 % de l'assortiment de Naturalia et plus de 10 % de son chiffre d'affaires. Les produits frais et ultra-frais représentaient 30 % de l'assortiment sous MDD, l'épicerie salée 23 % et l'épicerie sucrée 23 % également.

Fin juin 2026, Naturalia comptait 212 magasins, soit un de moins que fin décembre 2025.

## **La Vie Claire**

La Vie Claire vient de fêter ses 80 ans. Elle a lancé une campagne de promotion média omnicanale pour célébrer l'évènement.

Au cours du premier semestre 2026, le chiffre d'affaires de La Vie Claire a progressé de 6,5 % par rapport au premier semestre 2025. Les fruits et légumes demeurent les principaux moteurs de la croissance.

En juin 2026, les MDD représentaient 42 % de l'assortiment de La Vie Claire et 56 % de son chiffre d'affaires.

L'épicerie sucrée a représenté 27 % de l'assortiment sous MDD et l'épicerie salée 24 %.

## **Les Comptoirs de la Bio**

En juin 2026, les MDD représentaient 2,5 % de l'assortiment des Comptoirs de la Bio et 3,2 % de son chiffre d'affaires. L'épicerie salée représentait 45 % de l'assortiment sous MDD et les boissons 24 %.

## **Marcel & Fils**

En juin 2026, les MDD représentaient 6 % de l'assortiment de Marcel & Fils et 14 % de son chiffre d'affaires.

## **Naturéo**

En juin 2026, les MDD représentaient 2,4 % de l'assortiment de Naturéo et 7,6 % de son chiffre d'affaires. L'épicerie sucrée représentait 40 % de l'assortiment sous MDD et l'épicerie salée 35 %.

## **Biofrais**

Biofrais a ouvert un nouveau magasin à Marseille.

## **6) Les produits bio en RHD**

### **AURA :**

Cluster BIO et AURABIO poursuivent le déploiement de la démarche "Territoire bio Engagé", avec une première labellisation en Haute-Loire avec la commune de Saint-Germain Lapradre. Avec 45 % de SAU conduite en BIO et 46% de produits bio cuisinés pour les écoles, la commune est la première de Haute-Loire à obtenir ce label.

### **Bourgogne-Franche-Comté :**

La Région Bourgogne-Franche-Comté a déployé la journée européenne de la BIO le 23 septembre dernier. Plus de la moitié des 117 lycées de la Région a participé à cette édition. Un impact important pour les producteurs bio régionaux qui ont pu, soit en direct, soit via la plateforme Manger Bio Bourgogne-Franche-Comté, faire de cette journée un succès partagé collectivement. La région a profité de l'évènement pour lancer sa nouvelle démarche "Menu BFC" qui se fixe pour objectif d'atteindre 75 % de produits bio et locaux dans l'ensemble des cantines lycéennes d'ici 2028

### **Bretagne :**

L'EPHAD d'Evran, dans les Côtes-d'Armor, a reçu le label "Etablissement bio engagé" pour ses 40 % de bio en 2025 (contre 3,6 % pour la moyenne des EPHAD). En 2022, il n'utilisait pas encore de produits bio.

Depuis la rentrée, la restauration collective des 96 lycées bretons a servi 27 % de bio.

### **IDF :**

En 2025, Paris a atteint les 50 % d'achat bio pour la restauration collective publique, contre 42 % 2024. Son objectif est d'atteindre 75 % en 2027.

A Ivry-sur-Seine, le syndicat de restauration collective Tables Communes, qui dessert 15 communes en Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et le Val-d'Oise, pour 43 000 couverts, a atteint 35 % de produits bio en 2025.

Par ailleurs la ville de Saint Denis est déjà labellisé niveau 1 "ECOCERT en Cuisine" et ambitionne, d'ici la fin du nouveau mandat municipal, d'atteindre l'objectif du niveau 2 soit plus de 40% de produits bio servis. Un engagement qui s'inscrit également dans la démarche mon restaurant responsable porté par la FNH et Mon restau Responsable. Depuis la rentrée scolaire 2026/2027, la ville a servi 32 % de produits bio.

## **Normandie :**

Avec 59 000 repas préparés par an, la cuisine centrale de Saint Marcel dans l'Eure atteint presque 50 % de produits de qualité et durable rien qu'avec l'achat des produits issus de l'agriculture biologique.

## **Nouvelle-Aquitaine :**

Bayonne a décroché le label "Territoire Bio engagé" en 2026 avec ses 59 % de produits bio.

Le collège Henri-Bretin de Neuvic est le 28e collège public de Dordogne à être labellisé 100 % bio pour sa cantine.

Cussac-Fort-Médoc (Gironde), Meilleure ville bio européenne 2026, cultive 7 000 m<sup>2</sup> de légumes bio couvrant 50 % des besoins pour 230 repas quotidiens. Ses menus, à plus de 50 % bio, sont servis sans surcoût. Situé près de l'école, ce projet réduit l'empreinte carbone (transport et emballage zéro, lutte contre les déchets) et redistribue les excédents aux associations, restaurants et épiceries locales.

## **Pays de Loire :**

En septembre dernier, la Commune de Cossé-le-Vivien a obtenu le label Territoire Bio Engagé décerné par Interbio Pays de Loire. Il s'agit de la première commune du département de la Mayenne à obtenir cette labellisation. Avec 25 % de produits bio servis dans les cantines, la commune s'engage en outre à promouvoir des produits locaux.

### **Sources :**

Agence BIO/AND-I, Agra Fil, BioAnalytics, Biolinéaires, Circana, Circuits bio, FCD, France Info, Fresh Plaza, INSEE, Le Journal du Palais, Le Monde, Les Echos, LSA, Ouest France, Région Bretagne, Sud-Ouest et Ville de Bayonne – juillet/octobre 2026

## 1) Union européenne

### Ensemble de l'Union européenne

#### Politique de développement

Dans le cadre du réseau européen d'innovation OH-FINE<sup>1</sup>, "Organic Farming Compass"<sup>2</sup>, une plateforme numérique européenne dédiée à l'échange de connaissances sur l'agriculture biologique a été lancée en juillet 2026. Elle centralise des innovations, des méthodes et des outils éprouvés sur le terrain dans toute l'Europe, aidant ainsi les professionnels, les conseillers, les chercheurs et les autres parties prenantes à trouver et à échanger des solutions innovantes pour l'agriculture biologique.

Les prix bio de l'Union européenne ont été décernés le 23 septembre, à l'occasion de la Journée européenne du Bio. Les lauréats ont été sélectionnés par un jury réunissant des représentants de la Commission européenne, du Comité européen des régions, du Comité économique et social européen et des associations professionnelles COPA-COGECA et IFOAM Organics Europe, avec le soutien du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne. Les lauréats sont les suivants<sup>3</sup> :

- Meilleure agricultrice biologique : Mme Kay O' Sullivan, Glynn Organic Farm (Irlande),
- Meilleur agriculteur biologique : M. Hans Erik Joergensen (Danemark),
- Meilleure région bio/biodistrict bio : Distretto Sardegna Bio<sup>4</sup> (Italie),
- Meilleure ville Bio : Cussac-Fort-Médoc (France),
- Meilleure PME agroalimentaire bio : Harmonica Foods (Bulgarie),
- Meilleur détaillant bio : Boßhammersch Hof (Allemagne),
- Meilleur restaurant/traiteur bio : Zotter Schokolade (Autriche),

#### Importations

En 2025, l'UE a importé 2,98 millions de tonnes de produits bio en provenance des pays tiers (hors Suisse et Norvège), soit une augmentation de 12,8 % par rapport à 2024 (+9,8 % vs 2018). En 2025, les importations bio ont été à leur plus haut niveau depuis 2018.

---

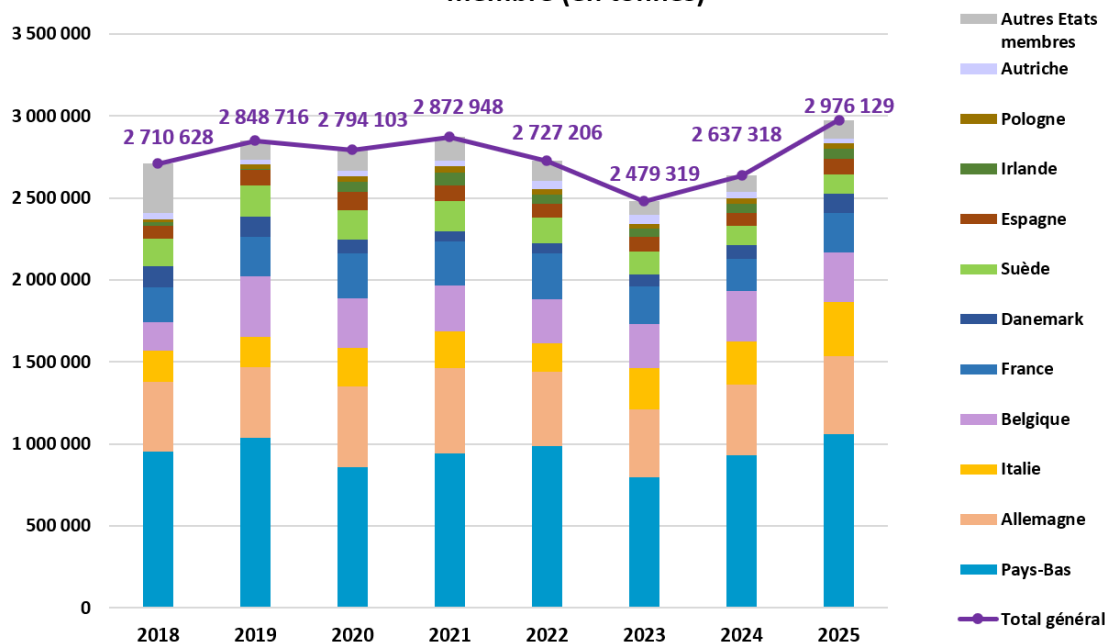
<sup>1</sup> Organic Farming Innovations Network Europe a commencé en novembre 2024 et se terminera en octobre 2028. Il est financé par l'Union européenne et le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) de la Suisse.

<sup>2</sup> <https://www.organicfarmingcompass.eu/>

<sup>3</sup> Plus d'informations : [https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organic-action-plan/eu-organic-awards\\_en](https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organic-action-plan/eu-organic-awards_en)

<sup>4</sup> Créé en 2021, il s'agit du premier et du plus grand biodistrict d'Italie. Il couvre une superficie de 24 090 km<sup>2</sup> et concerne 2 600 exploitations agricoles biologiques et 184 000 hectares de terres agricoles certifiées bio.

### Evolution des importations de produits bio des pays tiers par Etat membre (en tonnes)



Source : TRACES

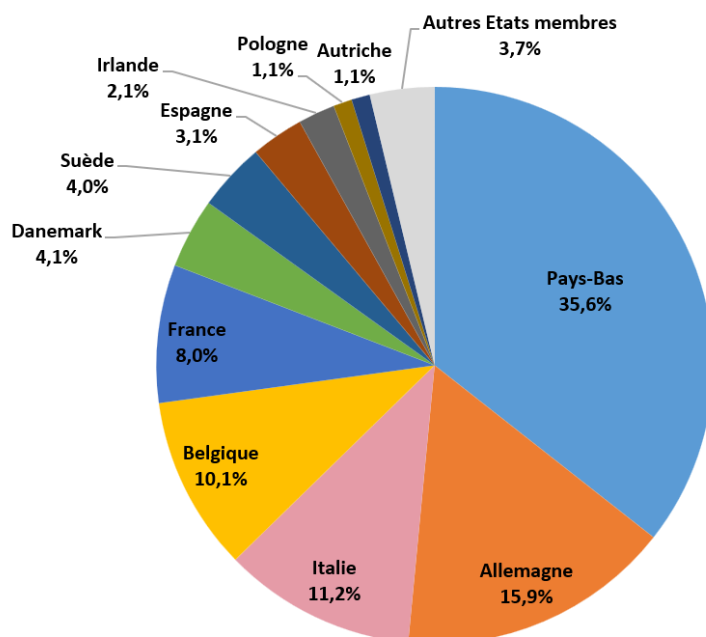
En 2025, les trois principaux Etats membres importateurs de produits bio étaient les Pays-Bas (36 % des volumes), l'Allemagne (16 %) et l'Italie (11 %). Ils ont tous les trois connu une hausse de leurs importations bio par rapport à 2024, avec +13,5 % pour les Pays-Bas, +11,2 % pour l'Allemagne et +26,3 % pour l'Italie<sup>1</sup>.

La France arrivait en cinquième position. Ses importations bio en volume en provenance des pays tiers ont progressé de 21,9 % en 2025 par rapport à 2024 (près de 43 milliers de tonnes de plus). Elle a surtout importé plus d'oléagineux et de protéagineux en 2025. En 2025, le Togo a été le pays tiers qui a le plus augmenté ses exportations bio vers la France (+14 milliers de tonnes vs 2024), devant la Côte d'Ivoire (quasiment +7 milliers de tonnes) et la Chine (quasiment +6 milliers de tonnes).

**Attention, les chiffres de TRACES ne peuvent pas être comparés à ceux de l'étude évaluation du marché bio français qui portent sur les importations totales pour la consommation en France (ce qui est réexporté n'est pas pris en compte) et qui sont en valeur.**

<sup>1</sup> L'Italie a dépassé la Belgique en 2025.

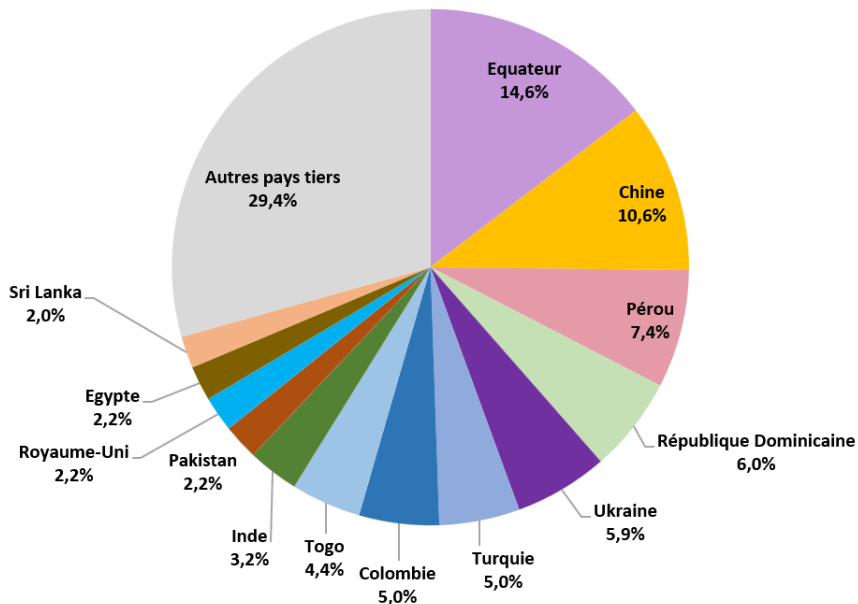
### Répartition des importations bio de l'UE en 2025 par Etat membre (en volume)



Source : TRACES

En 2025, l'Equateur est resté le principal exportateur de produits bio vers l'Union européenne en volume, avec une part de 15 %. Il était suivi par la Chine (11 %), le Pérou (7 %) et la République Dominicaine (6 %).

### Répartition par pays des importations de l'UE de produits bio des pays tiers en 2025 (en volume)

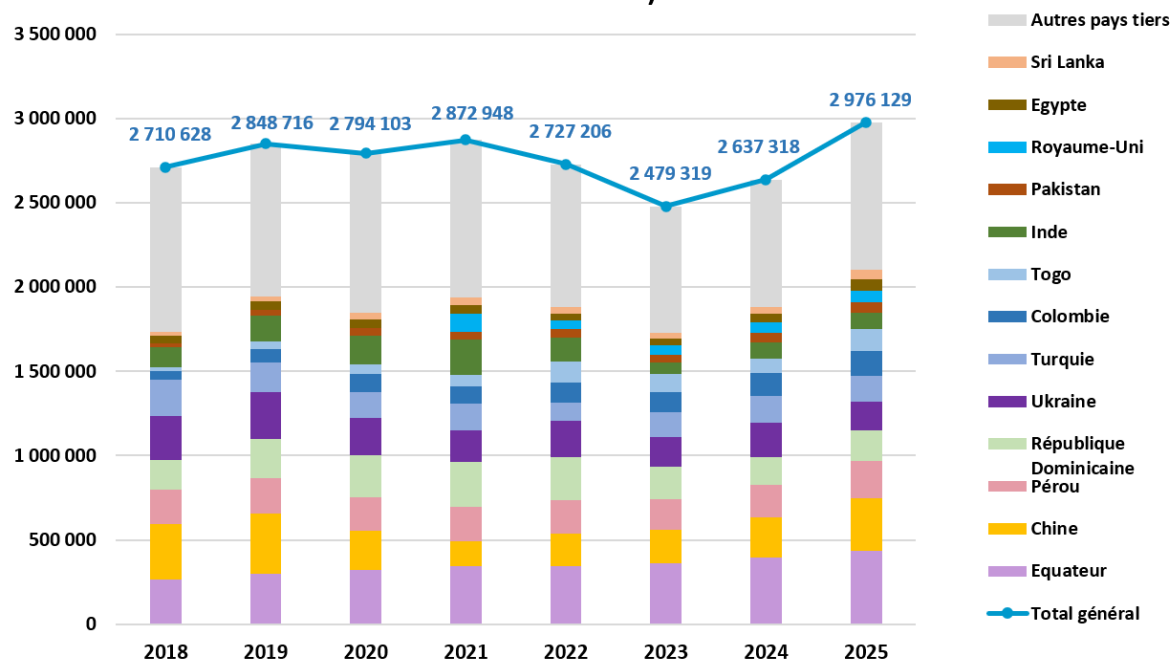


Source : TRACES

L'Equateur a augmenté de 10,1 % ses exportations bio vers l'Union européenne en 2025 par rapport à 2024, la Chine de 31,5 % et le Pérou de 15,8 %.

La hausse des exportations de l'Equateur vers l'UE est notamment due aux bananes. En Chine, la hausse est principalement liée aux tourteaux de soja.

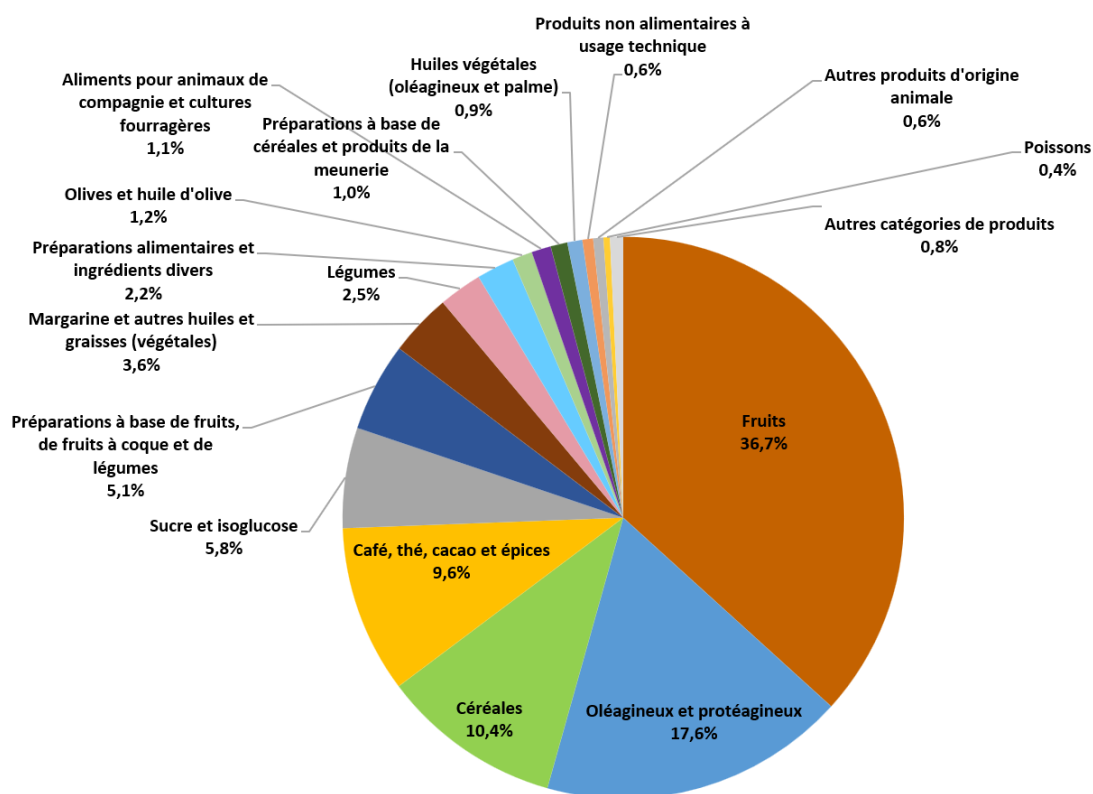
### Evolution des exportations de produits bio des pays tiers vers l'UE (en tonnes)



Source : TRACES

Les fruits restaient les principaux produits bio importés par l'UE en 2025, avec une part de 36,7 %.

### Répartition des importations de produits bio de l'UE par catégories de produits en 2025 (en volume)

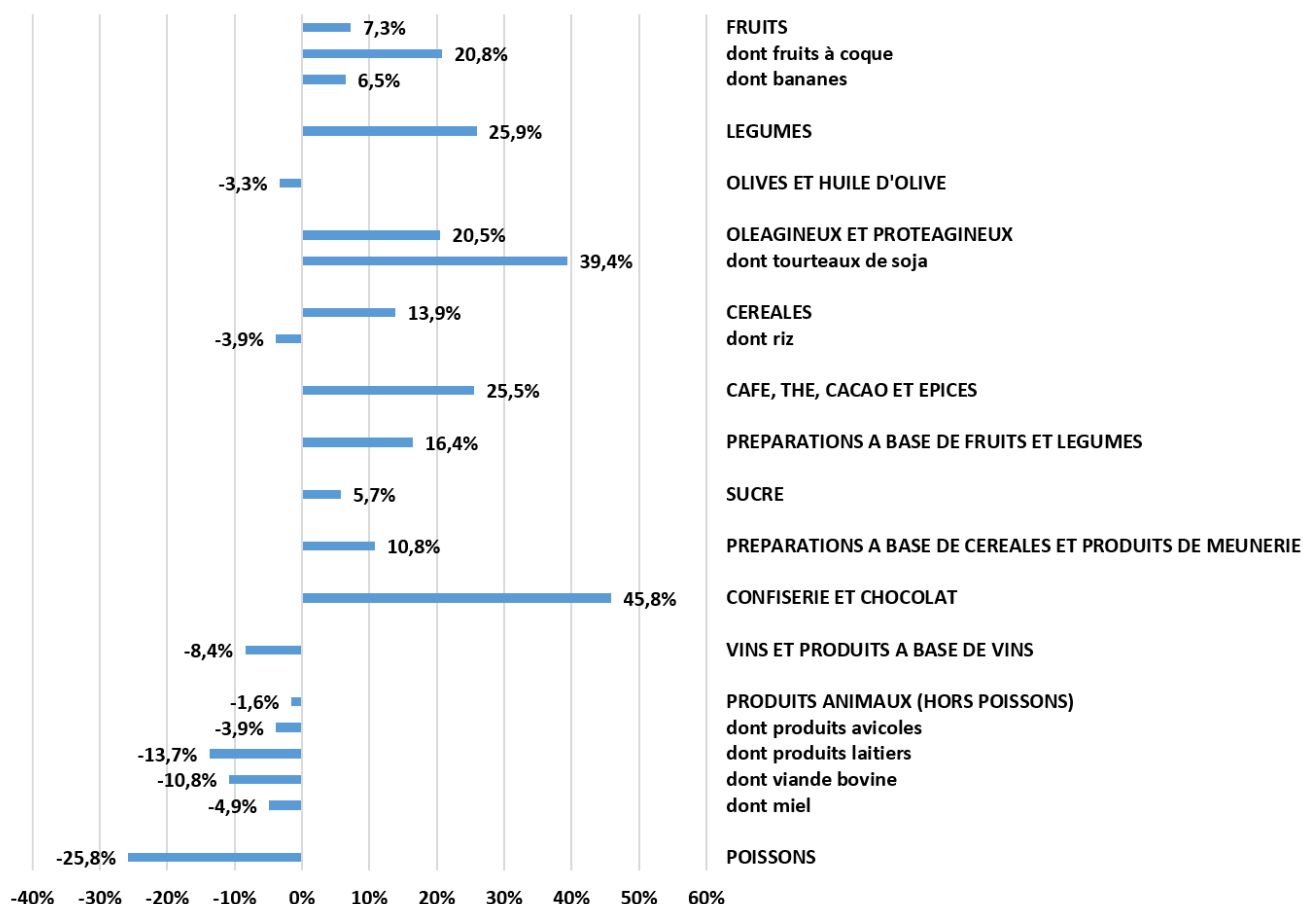


Source : TRACES

La hausse des importations bio est principalement imputable à l'augmentation des importations de fruits et légumes bio, d'oléagineux et de protéagineux.

En revanche, une baisse a été enregistrée pour les importations bio de riz, d'olives et huile d'olive, de vins et de produits animaux.

Evolution des importations bio de l'UE en volume par catégorie entre 2024 et 2025



Source : TRACES

## Allemagne

### Politique de développement

Le logo bio allemand, le "Bio-Siegel" a fêté ses 25 ans début septembre.

Début août, la Bavière et le Bade-Wurtemberg ont reconnu une situation d'urgence au titre de la réglementation européenne sur l'agriculture biologique. Cela a permis aux éleveurs bio — sous certaines conditions — d'obtenir l'autorisation d'utiliser des types spécifiques d'aliments conventionnels.

Huit<sup>1</sup> organisations allemandes d'agriculture biologique ont mis en place un groupe de travail conjoint sur la sécheresse (Taskforce Dürre) pour répondre aux tensions sur l'approvisionnement en aliments pour bétail causées par la sécheresse prolongée. Le groupe de travail vise à faire correspondre l'offre et la demande d'aliments biologiques, tant au niveau national qu'entre les différentes organisations. Cela implique d'examiner les sources d'approvisionnement disponibles en Allemagne et en Italie. Des conseillers issus des organisations membres partagent des informations sur la situation actuelle et

<sup>1</sup> Biokreis, Bioland, Biopark, Demeter, Ecoland, GÄA, Naturland et Verbund Ökohöfe

les disponibilités régionales, tout en recherchant conjointement des solutions pour les exploitations en difficulté.

Début septembre, le BÖLW a demandé des aides au transport du fourrage pour les éleveurs touchés par la sécheresse, estimant que les prêts annoncés par le gouvernement ne sont pas suffisants pour répondre aux difficultés immédiates. Face à la pénurie de fourrages bio, des dérogations autorisent temporairement l'utilisation d'aliments non bio dans certaines régions. La filière bio plaide également pour des mesures de long terme renforçant la résilience des exploitations face aux aléas climatiques.

Le BÖLW s'inquiète du projet de budget pour 2027, dans lequel le gouvernement fédéral prévoit de réduire considérablement les aides au secteur. Le budget du Programme fédéral pour l'agriculture biologique devrait être réduit de 31,3 %, alors que le budget agricole global ne diminue que d'environ 0,3 %. Il est également prévu des réductions de fonds, y compris pour l'agriculture biologique, au titre de la "Tâche commune pour l'amélioration de la structure agricole et la protection du littoral".

Cependant, le Bundestag examine encore actuellement le budget 2027 et des modifications restent possibles jusqu'en novembre.

Le projet DigiOekoRegio, soutenu par le programme fédéral allemand pour l'agriculture biologique, a créé une plateforme numérique permettant de mettre en relation les éleveurs, abattoirs et transformateurs de viande bovine bio du Brandebourg. L'objectif est de renforcer les filières locales, d'optimiser les capacités d'abattage et de réduire les transports, afin de mieux répondre à la demande régionale en viande bovine bio.

Une nouvelle région modèle bio est en cours de création en Bavière : "Arrondissement de Fürstfeldbruck – Munich Ouest", afin de répondre à la demande croissante de Munich en produits biologiques en privilégiant la production régionale, tout en renforçant les exploitations agricoles locales grâce à des relations commerciales stables. L'accent est mis sur la mise en relation de l'offre et de la demande tout au long de la chaîne de valeur. Une attention particulière est portée à l'approvisionnement du secteur de la restauration hors domicile, qu'il s'agisse de cantines d'entreprise, de crèches, d'écoles, ou encore de restauration commerciale (secteur hôtelier, Biergarten et restaurants).

La Basse-Saxe a récompensé quatre établissements exemplaires pour leur engagement en faveur du bio dans la restauration collective. Parmi eux figurent le traiteur Ratatouille, qui livre 4 000 repas bio/ jour, et le centre éducatif Barkhausen, qui associe produits bio régionaux et sensibilisation à l'alimentation durable. Cette initiative vise à développer l'utilisation de produits bio, régionaux et de saison dans les cantines, écoles, crèches et autres structures collectives, tout en renforçant les filières locales.

Le projet de recherche SGV Bayern, lancé début 2026 par le Centre de compétence pour l'alimentation, en partenariat avec le FiBL Allemagne et l'Université de Fulda, vise à augmenter la part des produits bio et régionaux dans la restauration collective bavaroise. Il analyse les pratiques d'approvisionnement des cuisines et de leurs fournisseurs, afin d'élaborer des recommandations pour renforcer l'utilisation de produits bio et locaux.

## **Production**

En 2025, les surfaces de légumes cultivées en bio ont augmenté de 6,4 % par rapport à 2024, atteignant 20 600 ha, soit 15,6 % des surfaces allemandes dédiées aux légumes. La récolte a progressé de 12,6 % pour s'établir 597 000 tonnes. Malgré cette progression, la production nationale de légumes biologiques reste inférieure à la demande, ce qui nécessite toujours un volume d'importations conséquent.

Au cours de l'été 2026, la sécheresse et les vagues de chaleur ont fortement affecté l'agriculture allemande, en particulier dans le sud et le sud-ouest du pays.

En bio, la récolte allemande de 2026 est marquée par des baisses de rendement liées à la chaleur et à la sécheresse. Les cultures les plus touchées sont l'avoine bio, dont les rendements et la qualité sont inférieurs à ceux de 2025, ainsi que le maïs bio, les légumineuses, les pommes de terre bio (tubercules plus petits) et les légumes bio.

En élevage bio, la pénurie de fourrage a conduit à une réforme anticipée de certaines vaches, augmentant l'offre de vaches de réforme bio et exerçant une pression à la baisse sur leurs prix. Malgré ces difficultés, les stocks importants de céréales bio issus de la récolte 2025 limitent les tensions sur l'approvisionnement à court terme.

## **Marché**

Au cours du premier semestre 2026, les ventes de produits bio en Allemagne ont progressé de 4,9 % en valeur par rapport au premier semestre 2025. Pendant le premier semestre 2026, les ventes alimentaires globales (conventionnelles et bio) ont progressé de 1,4 %, ce qui a tout juste égalé le taux d'inflation.

Au cours du deuxième trimestre 2026, les ventes de produits bio ont globalement progressé de 3,8 % par rapport au deuxième trimestre 2025 (contre +6 % au premier). Les supermarchés ont représenté 31,5 % en valeur des ventes bio au deuxième trimestre 2026, devant les magasins discount (26,9 %), les magasins spécialisés bio (17,3 %) et les chaînes de drogueries (12,5 %). Les autres circuits ont représenté 11,8 % des ventes.

Au cours du deuxième trimestre 2026, les ventes de produits bio ont été particulièrement dynamiques pour les chaînes de drogueries (+19,7 %). En supermarchés la hausse a été de 5 % et chez les discountes de 2,5 %. Les supermarchés Edeka et Rewe ont continué à développer leurs gammes de produits bio sous MDD. En magasins spécialisés, les ventes ont accusé un léger recul (-0,4 %), tandis qu'elles ont davantage baissé dans les autres circuits (-3,9 %).

Fin août, Wolt Market et Alnatura ont lancé une plateforme en ligne dédiée aux produits bio dans huit villes allemandes : Wolt Bio Market.

Le 1<sup>er</sup> septembre, SuperBioMarkt et Wolt ont lancé un partenariat pilote à Düsseldorf pour livrer 5 000 produits bio en 35 minutes via l'appli Wolt.

En cas de succès, cette collaboration pourrait s'étendre à d'autres magasins en Allemagne.

La start-up allemande Regioshopper prévoit de déployer à l'échelle nationale son concept de magasins en libre-service automatisés proposant des produits bio régionaux, avec le soutien financier de la Fondation fédérale allemande pour l'environnement (DBU). Après un test réussi depuis mai 2025 à Osnabrück avec le magasin Farmely, elle vise une expansion via des accords de licence et de franchise pour rendre accessible ce modèle dans toute l'Allemagne.

À partir de mi-octobre 2026, jusqu'à 200 produits bio Alnatura seront disponibles dans les magasins Rewe en Allemagne, élargissant leur accessibilité.

AMI et Ecozept ont mené une étude sur les produits bio en RHD. Ils ont estimé la part de bio dans ce circuit à entre 3,1 et 3,7 % des achats en valeur, soit entre 703 et 850 millions € par an. Les boissons sans alcool et les produits laitiers sont les produits bio les plus introduits en RHD. La part de bio est estimée à 6,1 % dans les écoles, tandis qu'elle n'est que de 0,6 % dans les Fast Foods.

## Importations

En 2025, l'Allemagne a été le deuxième importateur de l'UE en volume de produits bio en provenance des pays tiers (avec 16 % des volumes). Ses importations bio des pays tiers ont progressé de 11,2 % en volume par rapport à 2024.

Ce sont les importations de café, thé et épices qui ont le plus augmenté en valeur absolue en 2025 par rapport à 2024 avec plus de 22 milliers de tonnes, devant les fruits (plus de 18 milliers de tonnes).

En 2025, le Sri Lanka a été le pays tiers dont les exportations bio vers l'Allemagne ont le plus augmenté (+14 milliers de tonnes), devant le Honduras (quasiment +11 milliers de tonnes) et la Colombie (+10 milliers de tonnes). En revanche, les exportations bio de l'Ukraine vers l'Allemagne ont reculé de près de 12 000 tonnes par rapport à 2024.

## Autriche

### Marché :

D'après un sondage de l'Institut Marketagent/Zukunft:Essen, 65 % des Autrichiens considèrent désormais le bio comme faisant partie d'une alimentation saine, contre environ un tiers en 2022. L'importance du bio est particulièrement soulignée lorsqu'il s'agit des enfants et des personnes vulnérables. Plus de 80 % des personnes interrogées soulignent l'importance de l'agriculture biologique pour l'environnement et la protection du climat. Si environ 61 % des sondés expriment le souhait d'adopter une alimentation majoritairement biologique, plus de 71 % estiment que les aliments bio sont trop chers.

## Belgique

### Marché

Le groupe Colruyt a intégré l'offre de Bio-Planet à son service de courses en ligne Collect&Go, permettant aux consommateurs de combiner produits bio et conventionnels dans une même commande. Six mois après le lancement, Colruyt Group fait état d'une adoption encourageante, avec près d'un client sur deux qui renouvelle l'expérience.

## Importations

En 2025, la Belgique a été le quatrième importateur de l'UE de produits bio en volume en provenance des pays tiers (avec 10 % des volumes). Ses importations bio des pays tiers ont reculé de 2,3 % en volume en 2025 par rapport à 2024.

Ce sont les importations de café, thé et épices qui ont le plus augmenté en valeur absolue en 2025 par rapport à 2024 avec plus de 9 milliers de tonnes. En revanche, celles de fruits ont reculé de plus de 14 milliers de tonnes.

En 2025, le Togo a été le pays tiers qui a le plus augmenté ses exportations bio vers la Belgique (près de 11 milliers de tonnes supplémentaires). En revanche, les exportations bio de Turquie vers la Belgique ont reculé de près de 16 milliers de tonnes par rapport à 2024 et celles d'Equateur de 7 milliers de tonnes.

## Danemark

### Marché

En 2025, le marché bio danois a globalement progressé de 1,9 % par rapport à 2024, atteignant 20,5 milliards de DKK, soit 2,745 milliards €. Les ventes de produits bio en RHD ont progressé de 9 % en valeur par rapport à 2024. Leur part de marché dans ce circuit a atteint 14,6 %.

Au cours du premier trimestre 2026, les ventes de produits bio au détail a Danemark ont stagné en valeur (+0,2 %), mais reculé de 8,7 % en volume.

## Espagne

### Marché

La chaîne de magasins bio Veritas vient d'ouvrir son 99<sup>e</sup> point de vente. Barcelone et Valence sont les deux villes qui comptent le plus de magasins Veritas. En 2025, le chiffre d'affaires de cette enseigne a progressé de 14 % par rapport à 2024.

## Grèce

Les marchés bio connaissent une bonne dynamique en Grèce depuis quelques années, avec à la fois une hausse du nombre de marchés et une progression du nombre de producteurs participants.

## Italie

### Politique de développement

Le label Bio italien, lancé officiellement en septembre 2026, vise à valoriser les produits bio 100 % italiens et à renforcer la confiance des consommateurs via une traçabilité accrue, avec un logo distinctif (trois feuilles vert-blanc-rouge), apposé en complément du label bio européen.

Cependant, son adoption soulève des doutes juridiques : la Commission européenne et la jurisprudence de la Cour de justice estiment que les labels nationaux fondés sur l'origine pourraient entraver la libre circulation des marchandises dans l'UE, sauf s'ils respectent des normes strictes (qualité, contrôles tiers) sans favoritisme. L'Italie, où le bio représente 4 % du marché, mise sur ce label pour booster sa compétitivité, mais son alignement avec le droit européen reste donc incertain.

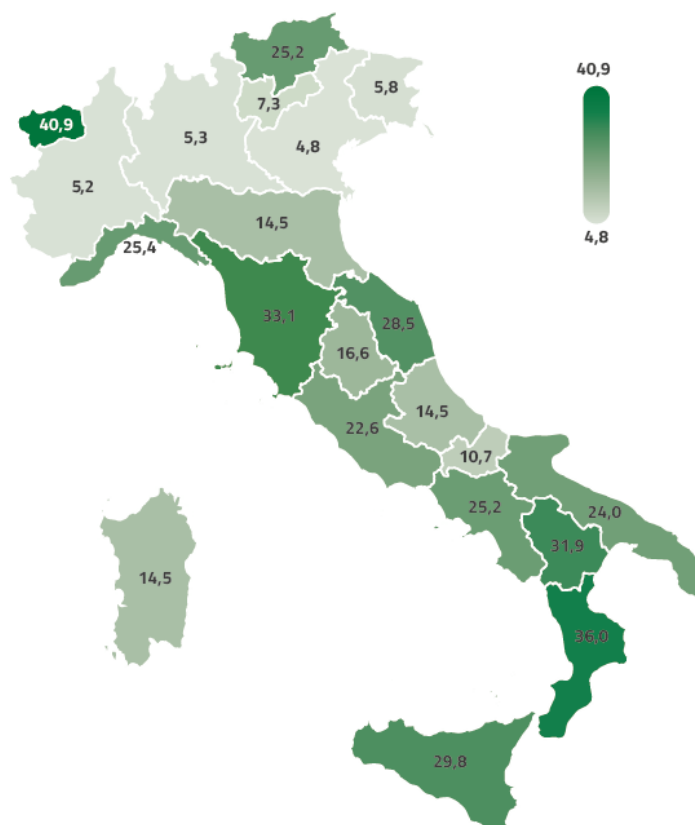
### Production

Les surfaces cultivées en bio ont reculé de 5,4 % en 2025 par rapport à 2024, s'établissant à 2 377 749 ha, soit 19,4 % de la SAU italienne.

Le nombre de producteurs bio a baissé de 1,8 % par rapport à 2024, atteignant 85 443.

Le Val d'Aoste restait la région avec la part de la SAU en bio la plus élevée : 40,9 %.

## Part de la SAU en bio par région en 2025



Source : Ministère italien de l'agriculture

## Importations

En 2025, l'Italie a été le troisième importateur de l'UE de produits bio en volume en provenance des pays tiers (avec 11 % des volumes). Ses importations bio des pays tiers ont progressé de 26,3 % en volume par rapport à 2024.

Ce sont les importations de céréales qui ont le plus augmenté en valeur absolue en 2025 par rapport à 2024 avec plus de 27 milliers de tonnes, devant les oléagineux et protéagineux (près de 18 milliers de tonnes).

En 2025, la Chine a été le pays tiers qui a le plus augmenté ses exportations bio vers l'Italie (+15 milliers de tonnes), devant l'Equateur (quasiment +11 milliers de tonnes). En revanche, les exportations bio colombiennes vers l'Italie ont reculé de près de 7 milliers de tonnes par rapport à 2024.

## Pays-Bas

### Politique de développement

A partir de 2027, l'agriculture biologique va bénéficier d'un budget de soutien du Ministère de l'Agriculture de plus de 21 M€/an jusqu'en 2030 (74 M€ au total), dont un tiers pour stimuler la demande et sécuriser les débouchés, notamment via des accords avec les supermarchés.

Les organisations du secteur bio saluent cette orientation mais jugent les moyens encore insuffisants pour atteindre les ambitions de croissance.

Dans une lettre adressée au Parlement le 26 juin, le gouvernement néerlandais a annoncé son objectif d'intégrer au moins 50 % de produits bio certifiés dans l'UE dans la restauration des services de l'Etat, en privilégiant les producteurs néerlandais. Il encourage également les provinces, les communes, les organismes publics et le secteur privé à accroître leur recours aux produits biologiques.

## **Production**

En 2025, la surface cultivée en bio aux Pays-Bas s'est élevée à 103 535 ha (+13,9 %), soit 5,8 % de la SAU néerlandaise. Le nombre de producteurs bio a progressé de 10,0 %, atteignant 2 308 fin 2025.

## **Marché**

En 2025, le marché bio néerlandais a progressé de 13 % en valeur par rapport à 2024, atteignant près de 2,5 milliards €. Dans les supermarchés, les ventes de produits bio ont même progressé de 16 %.

Au cours du deuxième trimestre 2026, les ventes de produits bio en supermarchés ont progressé de plus de 17 % par rapport au deuxième trimestre 2025. La part du bio dans les dépenses alimentaires totales a atteint 3,9 % au deuxième trimestre 2026, contre 3,4 % au deuxième trimestre 2025, mais 4,1 % au premier trimestre 2026.

## **Importations**

En 2025, les Pays-Bas sont restés le premier pays de l'UE s'agissant des importations de produits bio en volume en provenance des pays tiers (avec 36 % des volumes). Ses importations bio des pays tiers ont progressé de 13,5 % en volume par rapport à 2024. Ce sont les importations de fruits qui ont le plus augmenté en valeur absolue en 2025 par rapport à 2024 avec près de 49 000 tonnes de plus, devant les oléagino-protéagineux (+21 000 tonnes) et café, thé et épices (+17 000 tonnes).

En 2025, la Chine a été le pays tiers qui a le plus augmenté ses exportations bio vers les Pays-Bas (+39 milliers de tonnes), devant l'Equateur (quasiment +18 milliers de tonnes) et le Pérou (+17 milliers de tonnes). En revanche, les exportations bio de l'Inde vers les Pays-Bas ont reculé de plus de 11 milliers de tonnes par rapport à 2024.

## **Pologne**

### **Production**

La filière de pommes bio poursuit son expansion en Pologne, portée par une demande croissante des consommateurs, notamment d'Europe de l'Ouest.

## **2) Autres pays d'Europe**

### **Suisse**

### **Production**

Au cours du premier semestre 2026, la production suisse de lait bio a progressé de 6,8 % par rapport au premier semestre 2025.

## Ukraine

### Politique de développement

Le 30 juin 2026, le Parlement ukrainien a adopté une nouvelle législation bio, alignée sur celle de l'UE, pour garantir la transparence et lutter contre les allégations trompeuses. Elle devrait permettre de renforcer la surveillance, sécuriser les échanges avec l'Union européenne et stimuler le développement rural et les investissements.

Le 23 septembre 2026, Organic Day in Ukraine a organisé une visioconférence pour échanger sur les défis et perspectives de développement de la filière.

La fondation allemande Zukunftsstiftung Landwirtschaft<sup>1</sup> accorde en 2026 des aides pouvant atteindre 10 000 €/ferme aux exploitations bio ukrainiennes affectées par la guerre. Ce soutien est destiné aux fermes bio certifiées, aux apiculteurs et aux récolteurs de plantes sauvages disposant d'une certification bio ukrainienne et/ou européenne. Les aides financent notamment la certification, l'énergie, l'eau, le conseil, les projets sociaux et la réparation des dommages liés à la guerre. Les exploitations de plus de 500 ha peuvent également être soutenues à titre exceptionnel si elles ont été touchées par le conflit.

### Exportations

En 2025, l'Ukraine a été le 5<sup>e</sup> exportateur de produits bio vers l'Union européenne en volume, avec une part de 5,9 %. Ses exportations bio vers l'UE ont reculé de 14,3 % en volume en 2025 par rapport à 2024 (29 milliers de tonnes en moins).

Le recul des exportations bio ukrainiennes vers l'UE est lié aux oléagino-protéagineux (29 milliers de tonnes en moins).

Les céréales ont constitué la principale catégorie de produits bio exportée par l'Ukraine vers l'UE, avec 49 % de ses exportations vers ces pays, devant les oléagino-protéagineux (près de 28 %).

40 % des exportations ukrainiennes vers l'UE étaient vers les Pays-Bas, près de 25 % vers l'Allemagne et près de 11 % vers l'Autriche.

## 3) Amérique du Nord

### Canada

### Politique de développement

Septembre est le mois du bio au Canada. Des centaines d'événements ont mis en lumière les avantages de l'agriculture biologique et son incidence positive sur l'environnement : concours, visites de fermes, dégustations, ateliers de transformation...etc.

### Etats-Unis

### Politique de développement

Le 1<sup>er</sup> juillet, un projet de loi a été présenté pour mieux contrôler les importations bio.

La Farm Service Agency de l'USDA accepte les demandes d'aide pour couvrir les frais de certification biologique au titre des années de programme 2025 et 2026, dans le cadre du programme de partage des coûts de certification biologique. Celui-ci couvre jusqu'à 75 % des frais admissibles liés à la certification biologique. Les producteurs et les

---

<sup>1</sup> Fondation pour une agriculture d'avenir

opérateurs doivent déposer leur demande au plus tard le 31 décembre 2026 pour ces deux années de programme.

Le 21 juillet 2026, le Rodale Institute a annoncé le lancement de sa campagne "10 Million Acre Solution" de 139 millions \$, afin d'accélérer la conversion de 10 millions d'acres<sup>1</sup> de terres agricoles américaines vers l'agriculture biologique et régénératrice d'ici 2030, notamment grâce à la recherche, à la formation des agriculteurs et à la création d'un centre d'innovation de 24 millions de dollars.

Le 2 septembre, l'USDA a approuvé un plan commun de système de production biologique visant à simplifier la certification et à harmoniser les pratiques pour les producteurs biologiques et les autres entreprises de la chaîne d'approvisionnement. Cette initiative fait suite à la mise en œuvre de la règle "Strengthening Organic Enforcement" (SOE – Renforcement de l'application des normes biologiques), entrée en vigueur le 19 mars 2024.

Le 17 septembre 2026, l'USDA a annoncé un assouplissement des règles d'assurance récolte pour les producteurs bio de canneberges et de fruits à noyau, leur accordant dès 2027 les mêmes options de couverture des risques que les producteurs conventionnels.

L'Organic Trade Association critique la version sénatoriale du Farm Bill 2026, estimant qu'elle ne soutient pas suffisamment le développement de l'agriculture biologique. Elle demande l'ajout de mesures de financement, d'aides d'urgence et de renforcement des contrôles spécifiques au secteur bio

## **Importations**

Les importations de maïs et de tourteaux de soja biologiques connaissent actuellement une forte progression.

## **4) Amérique Latine**

### **Colombie**

#### **Exportations**

En 2025, la Colombie a été le 7<sup>e</sup> exportateur de produits bio vers l'Union européenne en volume, avec une part de 5 %. Ses exportations bio vers l'UE ont augmenté de 10,2 % en volume en 2025 par rapport à 2024 (près de 14 milliers de tonnes en plus).

En 2025, la hausse des exportations de la Colombie vers l'UE a principalement été due au sucre (près de 10 milliers de tonnes en plus).

En 2025, les fruits restaient la principale catégorie de produits bio exportée par la Colombie vers l'UE (55,6 %).

En 2025, 27,1 % des exportations bio colombiennes vers l'UE étaient destinées à la Belgique, 21,6 % à l'Allemagne et 20,1 % aux Pays-Bas.

### **Equateur**

#### **Exportations**

En 2025, l'Equateur est resté le principal exportateur de produits bio vers l'Union européenne en volume, avec une part de 15 %. Ses exportations bio vers l'UE ont augmenté de 10,1 % en volume (+40 milliers de tonnes) en 2025 par rapport à 2024.

---

<sup>1</sup> Un acre anglo-saxon représente 0,405 ha.

La hausse des exportations de l'Équateur vers l'UE est notamment due aux bananes dont les ventes ont progressé de près de 43 milliers de tonnes.

En 2025, les fruits ont représenté 95 % des exportations bio équatoriennes vers l'UE.

En 2025, 38,6 % des exportations bio équatoriennes vers l'UE étaient destinées aux Pays-Bas, 19,4 % à la Suède et 17,8 % à la Belgique.

## **Pérou**

### **Exportations**

En 2025, le Pérou était le troisième exportateur de produits bio vers l'Union européenne en volume, avec une part de 7 %. Ses exportations bio vers l'UE ont augmenté de 15,8 % en volume (+30 milliers de tonnes) en 2025 par rapport à 2024.

La hausse des exportations du Pérou vers l'UE est principalement liée à la catégorie café, thé et épices (+16 milliers de tonnes) et à celle de fruits (+11 milliers de tonnes).

En 2025, les fruits ont représenté 55 % des exportations bio péruviennes vers l'UE (37,2 % pour les bananes seules<sup>1</sup>).

En 2025, 41,7 % des exportations bio péruviennes vers l'UE étaient destinées aux Pays-Bas, 15 % à l'Allemagne et 13,6 % à la Belgique.

## **République Dominicaine**

### **Exportations**

En 2025, la République Dominicaine était le quatrième exportateur de produits bio vers l'Union européenne en volume, avec une part de 6 %. Ses exportations bio vers l'UE ont augmenté de 5,4 % en volume (+9 milliers de tonnes) en 2025 par rapport à 2024.

La hausse des exportations de la République Dominicaine vers l'UE est principalement liée à la catégorie café, thé et épices (près de 9 milliers de tonnes en plus). Les exportations de fruits bio sont restées quasiment stables par rapport à 2024.

En 2025, les fruits ont représenté 89,1 % des exportations bio dominicaines vers l'UE et les bananes ont même représenté 87,7 % des exportations bio de ce pays vers l'UE. Les exportations dominicaines de bananes bio vers l'UE ont néanmoins stagné en 2025 par rapport à 2024.

En 2025, 72,2 % des exportations dominicaines vers l'UE étaient destinées aux Pays-Bas, 8,1 % à la Belgique et 8,1 % à l'Irlande.

## **5) Asie**

### **Chine**

#### **Marché**

La Chine est devenue le deuxième marché bio mondial en 2025, dépassant l'Allemagne. En effet, ce marché a progressé de 22 % en 2025 par rapport à 2024, atteignant 152,2 milliards de yuans, soit 18,7 milliards €.

En 2025, plus de 90 % des ventes provenaient de produits biologiques transformés. A eux seuls, les produits laitiers, les boissons alcoolisées et les aliments pour bébés ont représenté plus de 70 % du marché.

---

<sup>1</sup> Les exportations de bananes bio péruviennes vers l'UE ont reculé de 1,6 % en volume en 2025 par rapport à 2024.

## **Exportations**

En 2025, la Chine était le deuxième exportateur de produits bio vers l'Union européenne en volume, avec une part de 11 %. Ses exportations bio vers l'UE ont augmenté de 31,5 % en volume en 2025 par rapport à 2024.

La hausse des exportations de la Chine vers l'UE est principalement liée aux tourteaux de soja.

Les oléagineux et protéagineux ont constitué est la principale catégorie de produits bio exportée par la Chine vers l'UE en 2025, avec 72 % de ses exportations vers ces pays.

En 2025, 58,5 % des exportations bio chinoises vers l'UE étaient destinées aux Pays-Bas et 15,4 % au Danemark.

### **Kazakhstan**

#### **Politique de développement**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2026, le Kazakhstan a mis en œuvre de nouvelles normes pour l'agriculture biologique visant à simplifier la certification et à faciliter l'accès des petits producteurs aux marchés.

Le 19 août 2026, le pays a également annoncé une nouvelle norme nationale sur les engrais organiques, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, avec des exigences renforcées en matière de qualité, de sécurité sanitaire et de traçabilité.

### **Kirghizistan**

#### **Politique de développement**

Le 25 septembre 2026, le Kirghizistan a célébré sa première Journée nationale de l'agriculture biologique, réunissant les acteurs du secteur pour faire le bilan des avancées réalisées et échanger sur les perspectives de développement de la filière.

Le Kirghizistan et la Chine ont engagé un processus de reconnaissance mutuelle des certificats biologiques afin de faciliter l'accès des producteurs kirghizes au marché chinois. Un groupe de travail conjoint sera créé pour harmoniser les normes et réduire les obstacles administratifs et financiers aux échanges de produits bio.

## **Exportations**

Le Kirghizistan développe une filière d'exportation de pommes et de cerises bio, notamment vers la Turquie.

### **Ouzbékistan**

La région de Ferghana souhaite développer ses exportations de fruits et légumes bio.

### **Syrie**

Une coopérative syrienne d'agriculture biologique a été créée cette année. Cette initiative s'appuie sur des semences syriennes traditionnelles qui, après avoir été conservées pendant des années dans une banque de semences allemande, sont aujourd'hui rapatriées. Malgré les difficultés liées à la guerre, à la sécheresse et à la faible demande locale, le projet vise à relancer durablement l'agriculture et l'économie rurales syriennes.

## Turquie

### Exportations

En 2025, la Turquie a été le 6<sup>e</sup> exportateur de produits bio vers l'Union européenne en volume, avec une part de 5,0 %. Ses exportations bio vers l'UE ont reculé de 4,0 % en volume en 2025 par rapport à 2024 (6 milliers de tonnes en moins).

La baisse des exportations bio de la Turquie vers l'UE a été principalement liée aux céréales (8 milliers de tonnes en moins en 2025 vs 2024).

Les céréales ont été la principale catégorie de produits bio exportée par la Turquie vers l'UE en 2025, avec 26,6 % de ses exportations bio vers ces pays, devant les oléagineux et protéagineux avec 25,7 %.

En 2025, 33,9 % des exportations turques vers l'UE étaient destinées à l'Italie, 22,6 % à l'Allemagne et 14,3 % aux Pays-Bas.

## Vietnam

La province vietnamienne de Cao Bang développe son agriculture biologique, avec plus de 2 300 hectares d'épices certifiées bio (cannelle, badiane et gingembre). Son objectif est de développer ses exportations bio vers le marché européen.

En 2026, elle mise sur de nouveaux partenariats, une usine de transformation d'épices bio et l'obtention de certifications internationales pour accroître la valeur ajoutée de ses productions agricoles.

## 6) Afrique

### Algérie

Le 23 septembre, l'Algérie et l'Union européenne ont officiellement lancé un projet de jumelage institutionnel de 24 mois visant à renforcer le cadre réglementaire national de l'agriculture biologique et de l'étiquetage des produits agricoles. Il est financé à hauteur d'un million € par l'UE avec l'expertise de l'Italie et de la France, afin de doter l'Algérie d'un cadre réglementaire opérationnel pour l'agriculture biologique, aligné sur les normes européennes.

Le projet prévoit également le déploiement du Label de Qualité Agricole à travers 5 filières pilotes, avec l'élaboration de cahiers des charges soumis au Comité national de labellisation.

### Tanzanie

La demande de produits bio augmente en Tanzanie, créant des opportunités d'investissement dans la production, la transformation et l'organisation des producteurs. Cependant, le secteur reste limité par une production insuffisante et un manque d'intrants biologiques.

### Togo

### Exportations

En 2025, le Togo a été le 8<sup>e</sup> exportateur de produits bio vers l'Union européenne en volume, avec une part de 4,4 %. Ses exportations bio vers l'UE ont augmenté de 47,3 % en volume en 2025 par rapport à 2024 (près de 42 milliers de tonnes supplémentaires en 2025, aboutissant à plus de 130 milliers de tonnes).

La hausse des exportations du Togo vers l'UE est liée aux oléagineux et protéagineux (+41,5 milliers de tonnes en 2025).

En 2025, les oléagineux et protéagineux ont constitué la principale catégorie de produits bio exportée par le Togo vers l'UE, avec 95,9 % de ses exportations vers ces pays. En 2025, 26,8 % des exportations bio togolaises vers l'UE étaient destinées à la France et 24,8 % à la Belgique.

## **Tunisie**

### **Politique de développement**

Début juillet, la Tunisie a dévoilé sa stratégie 2026-2030 pour renforcer la filière bio, avec pour objectifs d'améliorer la compétitivité, la durabilité et la crédibilité du secteur. Le plan prévoit notamment de structurer les chaînes de valeur, développer la transformation et la valorisation des produits bio, renforcer les systèmes de certification et de traçabilité et soutenir l'accès aux marchés nationaux et internationaux.

## **7) Océanie**

### **Ensemble de l'Océanie**

#### **Politique de développement**

POETCom<sup>1</sup> a adopté une nouvelle gouvernance et une feuille de route pour promouvoir l'agriculture bio dans le Pacifique. Ses priorités incluent le renforcement des marchés, la visibilité du label Bio Pasifika et une coopération accrue entre les îles, tout en adaptant sa communication aux langues locales.

### **Australie**

#### **Politique de développement**

Grâce à un financement gouvernemental, Australian Organic Limited prépare la première plateforme nationale pour vérifier la certification bio en Australie. Celle-ci permettra une vérification rapide et transparente des statuts bio pour les consommateurs, entreprises et régulateurs, tout en améliorant la traçabilité des chaînes d'approvisionnement. Le projet se déploiera jusqu'en 2028.

La semaine bio australienne s'est déroulée du 14 au 20 septembre 2026. Elle est organisée depuis 2008. Comme dans d'autres pays, elle vise à promouvoir les produits biologiques et leurs bénéfices pour la santé et l'environnement, afin d'encourager leur consommation par le grand public. Elle combine communication auprès des médias et événements.

### **Nouvelle-Zélande**

#### **Politique de développement**

En septembre 2026, l'Organics Aotearoa New Zealand (OANZ) a présenté son manifeste aux partis politiques à Wellington, dénonçant l'absence de politique nationale dédiée au bio avant les élections de novembre 2026. Le secteur réclame des investissements et des mesures concrètes pour soutenir la filière bio. L'OANZ publiera un comparatif des positions des partis avant le scrutin et veut faire des élections de novembre 2026 un levier pour renforcer le développement du bio en Nouvelle-Zélande.

---

<sup>1</sup> Pacific Organic and Ethical Trade Community

Sources :

Agro Berichten Buitenland, Alimenti e Bevande, AMI, AMI/Ecozept, Argus Media, Australian Organic Limited, Bio Austria, Bio Eco Actual, Bio Journaal, Biohuis, Bioland, Biolinéaires, Bionext, Biopress, BÖLW, CBS, Commission européenne, COTA, Deutsche Bundesstiftung Umwelt, Eco Region, Ecoticias, Ecovalia, FAO, FederBio, FØDEVARE FOKUS, Fresh Plaza, IFOAM, Journal officiel de la République italienne, Le 360 Afrique, Ministère italien de l'agriculture, Natural News Desk, Naturland, News Dakota, Oekolandbau, Organics Aotearoa New Zealand, Organic Trade Association, POETCom, Radio 1, SAMR, Service économique régional d'Abidjan, Soil Association, Swiss Milk, Tazabek, The Daily News online, The Fence Post, The Packer, Top Agrar, TRACES, Vietnam Plus, Wageningen University & Research, Wageningen Social & Economic Research, Web manager Center et YouGov - juillet/septembre 2026

\*

\*

\*

**Rédaction et contact :**

Sarah LE DOUARIN

Chargée de mission Observatoire

[sarah.le-douarin@agencebio.org](mailto:sarah.le-douarin@agencebio.org)